

---

DURBAN – Forum africain sur le DNS - Première journée  
Vendredi 12 juillet 2013 – 08h30 à 17h30  
ICANN - Durban, Afrique du Sud

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Aux fins de l'enregistrement, c'est le forum africain sur le DNS, une initiative conjointe de l'ICANN, l'ISOC et l'AFTLD. Vendredi 12 juillet, 08h00 heure locale.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Pour ceux d'entre vous qui demandaient quel était le réseau sans fil, c'est ICANN, et le mot de passe pour le réseau WPA est Durban. Durban, D majuscule, 47.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Bonjour. Je vous prie de vous asseoir car la séance est sur le point de commencer.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Bonjour et bienvenus au premier Forum africain sur les noms de domaine, organisé par la Société Internet, l'ICANN et l'AFTLD. J'espère que vous avez tous fait bon voyage et que vous êtes bien arrivés à Durban. Nous allons commencer la première séance du forum, avec quatre orateurs éminents.

Je vais commencer par le premier orateur qui est [? 0:43:00] ... membre de [dead-ni 0:43:05], avec un parcours en physique appliquée. Il a travaillé chez Nokia et [? 00:43:13]. Il a été membre de nombreux

---

*Note : Le présent document résulte de la transcription d'un enregistrement audio. Si la transcription est en général exacte, elle peut toutefois être incomplète ou inexacte en raison de parties inaudibles ou de corrections grammaticales. Il est publié en tant qu'aide à la compréhension du fichier audio et ne doit en aucun cas être considéré comme un document authentique.*

---

Conseils d'administration de l'ITT. Il est actuellement membre du panel de révision ITT et président du panel de révision ITT, Afrique du Sud. [? 0:43:30] Vous avez la parole.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Honorable président de l'AFTLD [? 0:43:42], Honorable vice-président de l'ICANN pour l'Afrique, M. Pierre Dandjinou. Nos amis de l'ISOC, notamment [? 00:43:55] et [? 00:43:57]. Le *membre* du Temple de la renommée d'Internet, professeur [ Neil ? 0:44:03], participants à ce premier forum sur le DNS, mesdames et messieurs, soyez les bienvenus en Afrique du Sud.

Au nom de l'autorité du nom de domaine .ZD, je souhaite vous donner la bienvenue à ce premier Forum africain sur le DNS. Nous sommes honorés que la ville de Durban, dite aussi le « terrain de jeu » de l'Afrique du Sud, ait été choisie pour accueillir ce forum. Nous espérons que vous trouverez plein de choses positives à faire pendant votre séjour ici, et que vous conviendrez avec nous que Durban est certainement le terrain de jeu de l'Afrique du Sud.

Durban est la terre des zoulous, je suis moi-même zoulou. C'est pourquoi je vous dis [? 0:44:55]... Vous verrez qu'ici, quand on vous dit [? 0:45:04] ...c'est une salutation et un vœu que vous gardez avec vous pendant que vous vous promenez dans notre magnifique ville de Durban. Nous constatons avec grande satisfaction que ce forum est le fruit de la stratégie de partenariat de l'AFTLD, qui au cours des sept dernières années a donné de si bons résultats à l'industrie africaine des noms de domaine.

Depuis qu'elle a revu le jour en 2006, l'AFTLD a régulièrement travaillé de façon étroite avec l'ICANN et l'ISOC dans de nombreux projets.

---

L'amélioration graduelle de la gouvernance et du cadre opérationnel des noms de domaine de premier niveau géographiques que nous recherchons n'aurait pas été possible sans la participation active de l'AFTLD.

Notre partenariat avec l'ISOC et l'ICANN a également contribué à ces résultats. Il est donc normal d'espérer que les résultats de ce forum conduiront à l'amélioration de la communauté africaine de noms de domaine. En tant que [ZEDNA 0:46:18] en partenariat avec [ZD CR 0:46:19], nous vous souhaitons une réunion très productive ici à Durban.

N'oubliez pas que vous êtes venus à un moment crucial de l'Afrique du Sud. Un moment où nous sommes confrontés à une situation que nous avons toujours redoutée : la maladie de notre honorable ancien président, M. Nelson Mandela. Nous espérons que sa vie, ainsi que celle de nos ancêtres africains comme le grand [? 0:46:50]... inspirera toujours la communauté africaine de noms de domaine à chercher l'excellence dans tout ce qu'elle entreprend.

C'est le type d'excellence vers laquelle nous ont poussé nos ancêtres. Nous le devons à nos ancêtres. Ils se sont sacrifiés pour notre liberté et pour le développement. Nous savons que nous sommes capables de travailler ensemble. Profitons donc de cette occasion et œuvrons de concert afin de mieux nous organiser pour tirer profit des opportunités que nous offre l'industrie des noms de domaine pour améliorer le fonctionnement de l'autorité africaine des noms de domaine.

---

Nous vous souhaitons des discussions productives. Nous espérons que vous aurez une expérience merveilleuse dans la ville de Durban. [? 00:47:47]. Merci et bienvenue. [Applaudissements]

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Merci beaucoup M. [? 0:47:56] pour vos paroles et pour votre message de bienvenue. Le prochain orateur est [? 0:48:08], Président-directeur général de la Société Internet. Avant de rejoindre l'ISOC, il a occupé différents postes à l'international dans des sociétés ITT du monde entier.

J'ai le plaisir d'inviter [Lynn 0:48:29] à prendre la parole. Merci.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Merci [? 00:48:33]. Je suis [? 0:48:35], M [? 0:48:36] M. Crocker, mesdames et messieurs, je suis très très content de être ici une fois de plus, dans la belle Afrique du Sud. C'est vraiment un grand plaisir d'être ici, notamment dans cette séance inaugurale du Forum africain sur le DNS, la première édition d'un événement qui, nous l'espérons, deviendra une rencontre annuelle.

La Société Internet travaille depuis longtemps dans la région, particulièrement maintenant à travers notre bureau régional africain, dirigé de manière si compétente par [? 0:49:03] et le reste de l'équipe du bureau régional africain de l'ISOC. Et bien sûr, il y a un grand nombre de chapitres dédiés ici, qui reconnaissent tous l'importance de construire une plateforme pour la communauté africaine du DNS.

---

Nous croyons que ce forum peut avoir un impact significatif pour faire avancer les noms de domaine, l'infrastructure et l'industrie ici, ce qui est critique pour l'Internet et sa croissance. En tant qu'organisation axée sur une cause, la Société Internet travaille pour que l'Internet reste un réseau ouvert, prospère et capable de profiter aux gens du monde entier.

Nos cinq bureaux régionaux couvrent le monde entier et travaillent étroitement avec nos plus de 90 chapitres pour plaider en faveur de l'accès à un internet ouvert et mondial, établir des partenariats locaux et encourager la participation locale pour soutenir sa mission. Un volet important de notre travail en Afrique, et bien entendu du travail de nos bureaux et chapitres régionaux en Afrique, consiste à assurer la solidité des ccTLD dans toute l'Afrique.

C'est un aspect d'autant plus important que les ccTLD occupent une place clé dans l'écosystème d'Internet. Cette place est un point de départ naturel pour construire des communautés locales fortes, stimuler l'innovation et encourager le développement de contenus locaux. Les contenus locaux sont particulièrement importants -et franchement très sous-estimés en raison de l'impact positif qu'ils ont sur la valeur utilitaire d'Internet et de leur contribution au développement social, culturel et économique.

Un Internet robuste et prospère en Afrique doit reposer sur des ccTLD fiables, résilients et durables. L'utilisation accrue de solutions en ligne automatisées, ainsi que l'adoption de nouvelles technologies telles que le DNSSEC, sont autant de moyens directs d'y arriver. Nous collaborons

---

depuis longtemps avec l'AFTLD et l'ICANN pour soutenir les ccTLD africains de plusieurs façons.

Or, en dépit de ces efforts et de ceux de bien d'autres, la croissance et la durabilité des ccTLD africains ainsi que l'adoption de nouvelles technologies restent faibles, assez faibles en réalité, lorsqu'on les compare à d'autres régions du monde. C'est exactement pourquoi nous nous sommes réunis : pour mettre au point un programme de développement pluriannuel des ccTLD et du DNSSEC pour l'Afrique.

Ce programme comprend plusieurs initiatives combinées et complémentaires, y compris la mise en place d'une étude d'évaluation des ccTLD en Afrique, destinée à permettre l'élaboration d'une approche ciblée en fonction des besoins pour soutenir des ccTLD individuels. L'étude fournira également des informations qui seront utilisées pour établir un observatoire des ccTLD qui sera géré en collaboration avec l'AFTLD et l'ICANN.

Il n'est donc pas surprenant que la Société Internet croie fermement en une approche multipartite des aspects liés au développement et à la gouvernance d'Internet. À ce titre, le programme cherche à promouvoir des meilleures pratiques multipartites en matière de gestion des ccTLD et de participation de la communauté. Ces initiatives, tout comme les activités de renforcement de capacités, sont au cœur des principales composantes du programme, qui vise à assurer le maintien des capacités techniques par le biais du partage des meilleures pratiques au niveau mondial.

De même, il est important de reconnaître le travail de ceux qui ont largement contribué au développement et à la croissance d'Internet,

dans la mesure où il s'agit de leaders qui servent d'inspiration à d'autres qui voudraient suivre leur exemple. À cet égard, la Société Internet envisage avec l'AFTLD et l'ICANN la possibilité de mettre en place un prix DNS destiné à mettre à l'honneur les ccTLD qui ont accompli d'importants progrès dans la prestation de services à leurs communautés.

Nous sommes très enthousiastes par rapport à ces initiatives, et honorés par le soutien que nous avons reçu de la part de l'AFTLD et de ses membres dans le cadre de ce programme, depuis qu'il a été présenté pour la première fois à la réunion de l'AFTLD en Zambie, l'année dernière. Le Forum sur le DNS est une composante importante de ce vaste programme.

Nous espérons que cet événement, où se donnent rendez-vous les registres, les bureaux d'enregistrement, les experts en DNS, les représentants des gouvernements, la société civile et les décideurs, sera l'occasion d'identifier les obstacles qui freinent le développement de l'industrie et aura un effet catalyseur pour la mise en place d'actions. La Société Internet se réjouit d'avoir eu un rôle moteur dans l'organisation et la concrétisation de ce forum.

Nous sommes très fiers de collaborer avec d'excellents partenaires et co-organisateurs tels que l'AFTLD et l'ICANN, et bien sûr, un grand merci à [ZADNA 0:53:48], notre hôte local. Je souhaiterais remercier l'AFTLD et l'ICANN pour leur engagement et leur soutien, tout particulièrement en la personne de M. Paulos Nyirenda, Pierre Dandijinou, [? 0:54:02], Cedric [? 0:54:03], et Barrack Otieno, car c'est grâce à leur engagement que ce forum a été possible.

---

Nous devons également reconnaître les efforts d'AfriNIC et virtuellement tout ce qui se passe en matière d'Internet ici en Afrique. Ils sont toujours à nos côtés et les registres Internet régionaux -les RIR- sont un des meilleurs exemples du véritable modèle multipartite de l'écosystème d'Internet.

En outre, je tiens à remercier les sponsors qui croient en notre mission ici et à l'impact à long terme de notre travail sur l'accélération de la croissance de l'industrie africaine des noms de domaine. Nous n'aurions pas pu organiser ce forum sans leur important soutien.

Je remercie tout spécialement Afiliac, [Uni-forum 0:54:42], AfriNIC, Africa point com et PIR, une organisation de soutien de la Société Internet complètement transparente, dont les plus values servent à financer un grand nombre de nos activités. Au cours des dernières années, l'Afrique - probablement plus qu'aucune autre région du monde- a bousculé tous les pronostics et a obtenu des gains économiques et sociaux majeurs qui ont été source d'espoir pour le continent.

Ces progrès ont également été évidents au niveau de la connectivité à Internet, qui avance à un rythme extrêmement rapide. Des câbles sous-marins ont permis de multiplier par plusieurs centaines la connectivité internationale du continent, et le problème de l'accès au dernier kilomètre, qui constituait un goulot d'étranglement important, est résolu par le biais de solutions sans fil et d'investissements croissants en infrastructures de fibre optique terrestre faits aussi bien par le secteur public que par le secteur privé.

---

Or, des problèmes non résolus subsistent. Par exemple, l'échange limité de trafic dans le continent. Je suis tout particulièrement fier du fait que la Société Internet se soit associée à l'Union africaine pour le projet d'accès, afin d'aider à établir des points d'échange d'Internet dans 30 pays africains.

Le Projet d'accès est extrêmement important pour préserver la santé de l'écosystème Internet en Europe, pardon, en Afrique. La construction de l'infrastructure technique et la formation des gens qui en prendront soin sont fondamentales pour élargir la portée d'Internet en Afrique. Dans le cadre de ce projet d'accès, le partenariat avec l'Union africaine est un élément clé pour le cœur de mission de la Société Internet.

Cela fait presque un an que nous avons été choisis par l'Union africaine pour participer au projet d'accès, et depuis nous avons vu de grands progrès. Jusqu'ici, nous avons organisé avec succès 13 ateliers sur les meilleures pratiques et sept ateliers de formation sur des aspects techniques, soit un total de 20 ateliers dans 14 pays africains.

Tout ceci n'aurait pas été possible sans le soutien d'AfriNIC , [AF-NOG 0:56:39], de l'Association européenne de points d'échange d'Internet, d'EUROIX et leurs membres, et de bien d'autres organisations et experts en points d'échange. Nous constatons actuellement de grands progrès dans l'établissement de fournisseurs d'accès à Internet (FAI) en Gambie, en Namibie et en Côte d'Ivoire.

D'autres pays poursuivent le développement du cadre et des structures nécessaires pour établir et faire fonctionner des points d'échange durables. Ce projet nous a également permis d'avoir une nouvelle perspective de la région et nous a donné l'occasion de mieux

---

comprendre les difficultés, de développer de nouvelles relations avec les gouvernements et les parties prenantes, et surtout, de travailler avec nos chapitres afin de renforcer nos relations avec nos contacts, nos réseaux et nos partenaires existants dans la région.

Les relations et les partenariats ont toujours été et restent des éléments clés pour que l'Internet soit à la hauteur de tout ce dont il est capable. Un aspect important à souligner est l'interdépendance entre un point d'échange et un ccTLD. La présence d'un ccTLD à un point d'échange internet local améliore non seulement sa résilience et sa fiabilité mais aussi l'expérience de l'utilisateur final et la continuité du service pour les résolutions de nom de domaine pendant les pannes de connectivité internationale.

De même, les points d'échange d'Internet permettent d'augmenter la valeur de leur offre grâce à la participation d'un fournisseur de service DNS dans leur structure. Leur présence attire de nouveaux réseaux qui cherchent à se connecter au FAI local et à bénéficier de la résilience qui leur est offerte.

Les bureaux d'enregistrement de noms de domaine dans des pays ayant des services de registre ccTLD complètement en ligne, connectés à un point d'échange local, ont un avantage significatif par rapport à d'autres qui ne sont pas ainsi connectés. Une opportunité formidable s'offre à nous ici et aujourd'hui. Rares sont les ccTLD en Afrique qui possèdent des systèmes de registre automatisés ou qui ont mis en place IPv6 ou DNSSEC.

Le déploiement de DNSSEC dans tous les ccTLD est fondamental pour la stabilité et la fiabilité d'Internet. Or, ce déploiement s'avère impossible

---

sans des ccTLD robustes et durables. Nous devons rompre avec ce cycle et consolider l'industrie du DNS et la durabilité des ccTLD en Afrique.

Nous espérons donc que grâce à ces deux programmes complémentaires -le projet d'accès et le programme des ccTLD et du DNSSEC-, nous allons tous pouvoir aider à atteindre ces objectifs. Un forum très intéressant nous attend. Dans cet esprit, je souhaiterais lancer un défi à tous ceux qui sont présents ici aujourd'hui : qu'à la fin de ce forum vous ayez pu identifier au moins une initiative que vous aimeriez mettre en place dans vos pays pour contribuer à l'amélioration de l'état du système et de l'industrie des noms de domaine en Afrique, et de l'accès à Internet dans le monde entier.

Nous espérons que ce temps partagé permettra de mieux comprendre ces difficultés et sera l'occasion de connaître de nouvelles idées, d'échanger de meilleures pratiques et de construire et de renforcer des relations commerciales dont le développement permettra de prolonger cet élan positif d'expansion d'Internet en Afrique, au bénéfice des gens du monde entier.

Merci beaucoup. Je suis enchanté d'être ici. [Applaudissements]

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Merci beaucoup [Lynn 1:00:14]. L'intervenant suivant est M. Paulos Nyrienda. M. Nyrienda est professeur de physique à l'Université de Malawi. Il dirige également le ccTLD point MW de Malawi. Il est président de l'AFTLD. Il a fondé le premier [foot-un net 1:00:38] à Malawi.

Il est président du FAI et de l'association de fournisseurs d'accès Internet de Malawi ; il a été membre du Conseil de la ccNSO et il est

---

membre du conseil d'administration d'AfriNIC. Et il m'a dit qu'il lui reste encore un peu de temps pour dormir [rires].

[AUDIO BLANK 1:01:02 – 1:01:13]

PAULOS NYRIENDA : Merci. Et beaucoup plus tard, directeur de Zadna, l'autorité sud-africaine des noms de domaine, et notre hôte cette semaine. Steve Crocker, président du Conseil d'administration de l'ICANN. [? 1:01:31], Président de la Société Internet, et M. Dawit Bekele, responsable du bureau africain de la Société Internet.

Et [? 1:01:42] ... à cette séance, mesdames et messieurs. Je tiens à vous souhaiter la bienvenue en Afrique et à ce forum sur le DNS organisé dans la belle ville de Durban, en Afrique du Sud. Nous remercions ZADNA, le ccTLD sud-africain, de nous avoir accueillis dans ce forum africain sur le DNS.

Cet événement a été organisé et sponsorisé conjointement par trois partenaires : la Société Internet, l'ICANN et l'Organisation africaine de noms de domaine de premier niveau -AFTLD-, dont je suis le président.

Cet événement consolide notre partenariat dans la gestion de cet héritage dont nous nous sommes occupés conjointement jusqu'aujourd'hui. L'organisation des services Internet en Afrique a été déjà présentée. Même si l'Afrique a suffisamment démontré qu'elle est prête à accueillir des événements liés à Internet comme celui-ci, dans les premières années elle sera confrontée à un certain nombre de difficultés et sera à la traîne par rapport à certains indicateurs de performance d'Internet.

---

Avec une appropriation de [? 1:03:16], qui correspond à environ 12% de la population active, nous n'hébergeons encore que 5% des utilisateurs Internet mondiaux et moins de 2% dans les noms de domaine. Dans le [? 1:03:34] économie nationale qui est la nôtre aujourd'hui en Afrique du Sud, avec une appropriation de près de 51 millions, le ccTLD national correspond encore à moins d'un million de noms de domaine, ce qui représente moins de 2% de pénétration.

Nous savons que beaucoup de travail reste à faire en Afrique à cet égard. Il a été déjà démontré que les utilisateurs d'Internet catalysent le développement socioéconomique et contribuent à doper la croissance du PIB dans nos pays. L'Internet est l'effort de collaboration le plus important qui existe aujourd'hui dans le monde. L'Afrique doit en faire partie, mais de manière efficace.

C'est l'occasion pour nous d'avancer significativement vers un meilleur avenir socioéconomique, en nous servant des informations, des commentaires et des innovations dont nous pouvons désormais disposer grâce à un meilleur accès et à une meilleure utilisation d'Internet. Il est bien connu que les noms de domaine, et notamment les noms de domaine de premier niveau géographiques, sont devenus critiques dans l'infrastructure mondiale d'Internet, surtout à l'échelle internationale.

L'organisation africaine de noms de domaine de premier niveau, agissant en tant que point focal des activités liées aux noms de domaine de premier niveau en Afrique, connaît bien ces opportunités et ces difficultés. Elle travaille avec d'autres partenaires pour identifier les opportunités et atténuer les difficultés.

---

C'est pourquoi, pour développer l'industrie du DNS et les activités commerciales autour des noms de domaine, nous devons rencontrer tous les parties prenantes et analyser comment travailler en partenariat. C'est d'ailleurs ce que nous sommes en train de faire cette semaine et aujourd'hui. Parmi ces partenaires figurent les registres, les bureaux d'enregistrement, les noms de domaine de premier niveau géographiques, les noms de domaine génériques de premier niveau, les registrants et les utilisateurs finaux, ainsi que nos partenaires, les régulateurs, les fournisseurs de connectivité et de contenus, entre autres.

Nous espérons que cette réunion aura rassemblé une grande partie de ces parties prenantes et qu'elle aboutira donc à des résultats productifs. En tant que collaborateur de l'AFTLD, je vais surtout parler des ccTLD, qui sont les principales parties prenantes pour les noms de domaine dans le continent, d'autant plus que nous n'avons pas encore de gTLD en Afrique.

Depuis 2008, l'AFTLD a mené des recherches pour examiner la situation des ccTLD en Afrique. Et le panorama semble un peu difficile. Nous avons constaté que la plupart des ccTLD en Afrique sont petits et que leurs opérations commerciales n'ont pas encore un caractère durable. Des partenariats doivent donc être développés afin de les aider à mieux servir leurs communautés.

Le développement d'un modèle de gouvernance pour les ccTLD a ainsi été identifié comme un domaine à développer. Dans plusieurs réunions auxquelles nous avons assisté, le modèle multipartite a été recommandé, y compris dans les réunions que nous avons eues à [?

---

1:07:46] en 2009, avec un de nos partenaires *Africa dot publications Union*.

Il faut développer et automatiser les registres dans un grand nombre de ccTLD africains. Il faut mettre en place un système bien réglementé pour augmenter la base de registrants. Il faut développer une infrastructure de DNS fiable et plus résiliente. En effet, nous avons encore des défis à relever.

Par exemple, nous avons été informés cette semaine qu'un de nos plus grands ccTLD, .UG, Ouganda, a disparu pendant ces derniers jours. La semaine dernière - l'année dernière nous avons eu un incident similaire avec Tchad, qui avait disparu pendant quelques mois. Nous devons développer des mécanismes de sécurité pour ces registres.

Dans l'écosystème croissant d'Internet, un grand nombre de nos ccTLD sont confrontés à des attaques persistantes de piratage informatique. Il faut développer un marché pour soutenir les ccTLD et fournir des services aux registrants et aux utilisateurs finaux. Nous devons cibler nos propres stratégies et nos plans au niveau national pour mettre en place des technologies et des infrastructures fiables.

Nous devons renforcer les capacités. Pour ce faire, l'AFTLD travaille beaucoup sur la formation, afin que les ccTLD puissent fonctionner correctement dans leurs pays. Au cours des derniers mois, nous avons pu constater qu'un petit nombre de ccTLD en Afrique opèrent à l'étranger, généralement dans les pays de leurs anciens chefs coloniaux. Cette année, le Mali a quitté son territoire et a rouvert son ccTLD national à l'étranger, ce que nous voyons comme une démarche extrêmement négative.

---

Nous cherchons donc à introduire des améliorations dans les pays qui ont participé aux activités sponsorisées par l'Afrique, notamment en matière de renforcement de capacités. Et nous constatons quelques améliorations à partir de ces activités. Depuis 2008, nous constatons des améliorations importantes dans des ccTLD comme ceux du Malawi, du Nigeria, de la Tanzanie, du Kenya, de la Somalie, [? 1:10:44], entre autres.

Nous sommes en train de faire des progrès. En 2013, l'Afrique mettra en place des initiatives de renforcement de capacités au Nigeria et au Madagascar. L'atelier de Madagascar sera organisé en partenariat avec l'AfriNIC et l'ISOC, entre autres. Il se focalisera sur les opérations de sécurité des registres.

Dans un passé récent, nous avons établi des partenariats avec d'autres organisations lors du Sommet africain de l'Internet, qui s'est tenu il y a un mois environ. Nous sommes partenaires d'AfriNIC [AfriSet, AfrFranc 1:11:36] pour la planification et la mise en place d'autres activités. Cependant, y compris pour les ccTLD bien établis, comme celui de l'Afrique du Sud ou ceux du Kenya, du Nigéria et [? 1:11:52], nous constatons que les registres doivent prendre en considération un certain nombre de domaines critiques.

Parmi ceux-ci on identifie le besoin de repenser les modèles commerciaux, d'adopter des stratégies capables d'assurer la durabilité, d'établir des objectifs atteignables et des projets qui leur permettent d'accroître leur capacité locale et de motiver leur personnel. Un exemple en est .KE, qui a repensé son modèle commercial l'année dernière, et a vu sa croissance augmenter de 21% dans une période de

---

six mois. Et récemment, bien sûr, nous constatons que cette initiative s'étend. Le registre sud-africain .ZD s'est rapproché du programme des nouveaux gTLD, ce qui, à notre avis, lui offrira de nouvelles opportunités. Il semblerait donc que cette reconsidération des modèles commerciaux doit s'étendre à des organisations commerciales africaines comme la notre, l'AFTLD. Les objectifs, les modèles organisationnels, les regroupements de ces organisations doivent être révisés.

Par exemple, une organisation régionale comme l'AUC, l'Union africaine, s'implique de plus en plus dans le projet du TLD .Africa, pour établir le premier gTLD du continent. Nous croyons que la planification de telles activités doit reposer sur de bonnes informations. Et nous constatons que ces données sont rares en ce qui concerne l'industrie du DNS en Afrique. C'est pourquoi l'AFTLD, en partenariat avec d'autres -et l'ISOC en est un bon exemple-, envisage des projets pour collecter et présenter ces données et ces informations dont nous avons tant besoin pour soutenir des initiatives de développement.

Cette année, l'AFTLD dirige un projet d'étude de référence sur les ccTLD africains, comme j'ai déjà dit, en partenariat avec l'ISOC. A partir de ces observations, on a pu constater que certains facteurs sont en dehors du contrôle de ces ccTLD. Parmi ceux-ci on retrouve le développement de systèmes d'autorisations viables dans les pays des ccTLD.

Dans ces cas, d'autres partenariats s'avèrent nécessaires, avec les gouvernements et le secteur privé. Dans beaucoup d'autres pays, les systèmes d'autorisation en ligne ne sont pas encore disponibles, et il prend assez longtemps de créer des autorisations à travers le système

---

[?1:14:55]. Cela ajoute une barrière, par exemple, au traitement rapide des enregistrements ou des renouvellements de domaines.

Certains ccTLD ont été obligés de résoudre ce problème à l'aide de systèmes d'autorisation localisés en dehors de leurs territoires, ce qui comporte également d'autres complications, dont j'ai déjà parlé. Il existe donc des opportunités et des défis que les ccTLD doivent relever pour développer des modèles de données commerciales qui permettent de favoriser la croissance de l'industrie du DNS et de l'activité commerciale en Afrique.

Nous espérons pouvoir travailler sur ces aspects en profitant de l'occasion de participer à des forums comme celui qui nous a réunis cette semaine. C'est dans cet espoir que je vous souhaite la bienvenue à ce Forum sur le DNS. Nous attendons avec intérêt vos contributions à l'ordre du jour particulièrement riche qui nous attend. Merci.  
[Applaudissements]

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Merci beaucoup M. Paulos. C'est à la fois un honneur et une tâche difficile de présenter l'orateur suivant en quelques secondes, mais je vais quand même essayer. M. Steve Crocker est actuellement président du Conseil d'administration de l'ICANN. Il a un diplôme en informatique de l'UCLA et un doctorat honorifique en mathématiques de l'Université de San Martín de Porres.

Il est PDG et co-fondateur de Shinkuro Inc. M. Crocker est un des pionniers de l'Internet, puisqu'il a participé au développement du protocole IP à la fin des années 60 et dans les années 70. M. Crocker a reçu le prix Internet de l'IEEE en 2002.

---

Son parcours inclut la gestion de recherches à DARPA, au CISI et à l'*Aerospace Corporation*. Il a été vice-président de *Trusted Information Systems* et co-fondateur de *CyberCash, INC* et de *Longitude Systems INC*. Il a été à plusieurs reprises directeur de zone de l'ITF et a présidé l'IEB et l'IAOC.

M. Crocker, vous avez la parole.

STEVE CROCKER :

Merci. C'est souvent un inconvénient d'être le dernier, mais dans ce cas, de mon point de vue, il s'agit d'un clair avantage. Tout d'abord, permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue, mais je ne vais pas répéter les paroles de bienvenue de Lynn et de Paulos.

Je vais tout simplement me faire l'écho de leur propos pour dire que c'est vraiment un privilège pour moi d'être ici. Et je pense qu'il suffit que l'on regarde un moment en arrière pour nous rendre compte que cette réunion est un moment charnière, que c'est une réunion charnière et que de multiples initiatives verront le jour à partir de cette rencontre.

En même temps, cette séance est le résultat d'un énorme travail accompli au cours des dernières années, focalisé de plus en plus sur le renforcement des capacités de la région. En effet, tout le monde ici travaille en vue d'aider à renforcer les capacités.

Et la capacité, comme vous le savez sans doute, est nécessaire dans au moins deux domaines différents. D'un côté il y a l'expertise technique, qui inclut des aspects liés à la sécurité -j'y reviendrai dans une seconde- ; et de l'autre côté il y a la capacité liée à la planification commerciale, aux compétences et aux expertises en matière commerciale et, de

---

manière générale, la consolidation et la durabilité des activités commerciales ici représentées.

L'ICANN a été créée afin de surveiller et de coordonner les noms et les numéros uniques ainsi que d'autres identifiants sur Internet, et de coordonner ce qu'on appelle l'espace de noms de domaine génériques de premier niveau. Notre cœur de mission consiste à assurer la confiance et la stabilité dans l'Internet ; c'est une mission que nous voyons comme un service à la communauté et que nous accomplissons en partenariat, dans le but de répondre aux besoins du reste de la communauté.

C'est pourquoi, comme je l'ai dit au début de mon intervention, être le dernier à parler sert à réaffirmer notre position de soutien et de travail partagé avec la Société Internet, avec toutes les organisations régionales et avec toutes les autres organisations mondiales qui soutiennent l'Internet.

Au niveau régional, nous avons mis en place, il y a presque un an jour pour jour, une initiative majeure focalisée sur l'Afrique, avec le leadership d'un ensemble de personnes bien connues en Afrique. Des personnes que vous avez déjà rencontrées et que vous connaissez depuis des années, Pierre Dandjinou, qui est notre vice-président pour la région.

Et [? 1:21:08] qui est depuis longtemps ce que nous appellerions une sorte de doyen de la communauté africaine d'Internet, un ancien membre du conseil d'administration comme c'est le cas de Mohamed Diop. Et nous avons aussi Tarek Kamel, un égyptien dont le caractère africain pourrait être contestable depuis la perspective de la partie la

---

plus méridionale de l'Afrique, mais je ne vais pas m'emporter avec des détails de politique intra-africaine.

Notre but, comme j'ai dit, à l'ICANN, c'est de nous rendre aussi utiles que possible, autant dans la sphère locale et régionale que dans la sphère mondiale. Du point de vue mondial, je me doute que la plupart d'entre vous connaît notre programme des nouveaux gTLD où, comme on l'a déjà dit, la représentation et l'implication de l'Afrique sont faibles, voire nulles.

Ce constat, à maintes reprises évoqué, est source d'inquiétudes et de discussions. Nous espérons qu'à l'avenir, dans une prochaine série de candidatures, nous allons pouvoir analyser cela de près et comprendre quelles sont les spécificités de cette région pour mieux en tenir compte.

Du point de vue de la sécurité, le DNSSEC a été mentionné à plusieurs reprises, c'est quelque chose à quoi je tiens. J'ai beaucoup travaillé là-dessus. Mais il y a d'autres éléments importants : la robustesse de l'opération des registres et des bureaux d'enregistrement est fondamentale. Nous sommes également assez inquiets par rapport à la relation entre les fournisseurs extérieurs et le contrôle local.

Il y a des orientations élaborées par l'IATF il y a longtemps, avant la création de l'ICANN, qui établissent que le contrôle ultime des ccTLD doit relever du pays concerné. Et c'est l'un des aspects que nous examinons de très près quand notre groupe IANA reçoit une demande de redélégation qui soulève la question de savoir si la continuité des opérations d'un TLD est cohérente avec ces politiques.

---

Une autre question qui a été soulevée est celle de savoir si nos politiques sont à jour et répondent de manière suffisante aux besoins actuels. Une grande partie de ces politiques ont été élaborées à une époque où les choses ne faisaient que commencer, et c'est tout à fait normal, il y a eu beaucoup d'évolution et de maturation donc... Dans les débuts de l'Internet, la plupart des gouvernements n'avait aucune idée de ce qu'était l'Internet et il était difficile de trouver des pionniers locaux prêts à établir des FAI et des ccTLD locaux.

À l'heure actuelle, la plupart des gouvernements sont tout à fait conscients de ce que c'est l'Internet et en comprennent bien les enjeux ; d'où l'évolution qui est en cours dans la relation entre les gouvernements et toutes les parties chargées de l'opération d'Internet, que ce soit les ccTLD ou les FAI. Une de nos préoccupations et un des aspects sur lesquels nous portons notre attention est la question de savoir comment mettre en ligne les processus d'élaboration de politiques pour impliquer tous les acteurs concernés.

À cet égard, j'espère que la communauté des ccTLD en particulier et les organisations régionales en général pourront nous orienter dans certaines décisions qui se présentent à nous et par rapport auxquelles nous voulons être à la fois réactifs vis à vis des besoins immédiats et cohérents avec les principes généraux qui ont été établis dans le passé.

Voilà les points principaux que je souhaitais aborder. Comme j'ai dit au début de mon intervention, c'est un plaisir d'être ici parmi les vieux amis et parmi de si nombreux nouveaux amis. J'espère que nous allons bientôt regarder en arrière et voir les fruits de cette réunion historique que nous tenons aujourd'hui.

---

Je félicite toute le monde pour ce fantastique début. Merci.  
[Applaudissements]

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Merci beaucoup M. Crocker. Nous concluons ainsi cette première séance. Je voudrais remercier tous les orateurs pour leurs paroles de bienvenue. Bienvenue à la séance de travail. Je pense que nous allons passer directement à la prochaine séance. J'invite donc les orateurs de la prochaine séance à venir.

Et merci à tous pour vos interventions.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Très bien. Avant d'attaquer directement la deuxième séance, qui portera sur les tendances, les opportunités et les difficultés de l'industrie du DNS, le premier orateur est Adrian Kinderis, PDG des services de registre ARI.

ADRIAN KINDERIS : Bonjour à tous. Je suis ici pour essayer d'animer la discussion. Je ne suis pas sûr de combien de temps je dispose, je crois que j'ai environ six heures donc ça ne devrait pas être trop long. Ce que je voudrais faire ce matin c'est vous présenter le point de vue de l'entrepreneur, quelqu'un qui a crée sa société dans le passé et ....

Je pourrais peut-être vous donner une vision de l'Afrique à partir de la question « pourquoi devrais-je investir ici ? ». Et si on arrive à répondre à cette question, c'est comme dans l'émission anglaise, c'est comment le nom déjà ?, « Dragon's Den » : vous, vous avez une idée commerciale,

---

par exemple, vous voulez créer un bureau d'enregistrement, et moi, j'ai de l'argent, alors pourquoi je devrais vous soutenir ? Quelles sont les infrastructures que je voudrais voir en place pour penser qu'il s'agit d'un bon investissement ?

Je pense que c'est pour cela que nous devons avoir cette discussion. Diapo suivante, s'il vous plaît. Pourquoi je pense que je peux vous parler de cela ? Tout d'abord quelques informations sur moi, vite fait [? 1:29:56] dans l'industrie des noms de domaine, j'ai fondé un bureau d'enregistrement en 2000 qui était accrédité par l'ICANN, j'ai construit un système de registre, et je gère depuis 2002 .AU, avec 3 millions de noms actuellement.

J'ai travaillé avec les Émirats arabes unis, avec Inman, avec Qatar. Actuellement, 161 candidatures au programme des nouveaux gTLD sont soutenues par mon système de registre. Donc je m'y connais un peu. J'ai assisté à plus de 40 réunions de l'ICANN. Je ne peux pas vous dire si dans la plupart d'entre elles j'étais tout à fait réveillé mais j'y ai assisté, ne serait-ce que pour expier mes péchés. Et puisqu'on parle de dormir, j'ai aussi fait partie du conseil de la GNSO pendant cinq ans.

Je ne le recommande pas. Ou plutôt une période plus courte si vous voulez vous impliquer, mais c'est à vous de décider. En tant que consultant, j'ai travaillé sur le développement de politiques, j'ai travaillé avec [? 1:30:47] pour le faire, et j'ai conseillé en matière de stratégie commerciale un grand nombre de codes de pays et de bureaux d'enregistrement.

Le point important ici c'est que j'ai co-fondé toutes ces compagnies, j'ai utilisé mon propre argent à chaque occasion pour commencer chacune

---

de ces activités commerciales. C'est pour cela que je pense apporter à la discussion d'aujourd'hui une perspective assez unique. Mon intervention, tout comme celle de mon collègue, portera sur les tendances, les difficultés et les opportunités de l'industrie du DNS.

Intéressant. Avançons un petit peu. Diapo suivante, s'il vous plaît. Elle est difficile à lire cette diapo, mais vous allez la voir très souvent à la réunion de l'ICANN la semaine prochaine. Qu'est-ce que c'est l'industrie du DNS ? C'est une question intéressante parce que je pense que ces termes sont beaucoup utilisés.

Sommes-nous censés comprendre exactement qui appartient à quoi ? Grâce à l'aide de l'ICANN et de Fadi, un certain nombre de PDG d'entreprises chefs de file de l'industrie ont eu l'occasion de se rencontrer pour tenter de donner une réponse à cette question. Il y aura une séance sur cette question spécifique un peu plus tard cette semaine, n'est-ce pas Chris ? Jeudi ? Mercredi. Mercredi à 17h00, nous allons parler de comment cette idée est apparue et de certaines autres choses que nous avons faites.

Je sais que la diapo est difficile à lire, mais laissez-moi vous en parler un peu. Le cercle extérieur est la couche de coordination d'Internet D'accord ? Et c'est clairement l'organisation qui est responsable de la coordination d'Internet. On voit que l'ICANN est là-dessus. Un peu plus en bas, on voit ce qu'on appelé le secteur TIC.

Le secteur TIC concerne tout ce qui a trait à l'Internet. Un sous-ensemble de cela est ce que nous n'appelons pas l'industrie du DNS - parce que je crois que c'est trop vaste-, mais plutôt l'industrie des noms de domaine. Je ne crois pas que ces termes soient interchangeables. Je

---

pense que nous sommes tous des représentants de l'industrie des noms de domaine.

Mais l'industrie du DNS est bien plus vaste. Nous avons certains objectifs et certaines difficultés devant nous qui sont spécifiques à l'espace de noms de domaine. Je crois donc, pour avancer, que l'industrie des noms de domaine est un meilleur terme à utiliser, et c'est celui que nous avons diffusé. Ce n'est pas un schéma farfelu que j'ai imaginé.

La diapo précédente, juste une minute, s'il vous plaît. Dans l'industrie des noms de domaine, vous allez voir que j'ai décrit quatre parties. Nous avons les fournisseurs des service de registre, qui jouent un rôle de plus en plus proéminent ; nous avons les opérateurs de registres, qui sont normalement ceux avec qui des contrats sont conclus et à qui des domaines sont délégués, donc les ccTLD ; nous avons les bureaux d'enregistrement, qui sont responsables de l'approvisionnement des noms de domaines, directement depuis le registre ; et puis, bien sûr, les revendeurs, qui la plupart du temps ne sont pas sous-traités par les organes qui se trouvent au dessus.

Analysons maintenant très rapidement la chaîne de valeur pour voir comment ces gens opèrent les uns par rapport aux autres, parce qu'il est important pour les deux journées à venir, pendant les discussions sur l'industrie des noms de domaine, que nous comprenions la chaîne de valeur et les rôles qu'y joue chaque entité. Très rapidement, dans la couche de coordination dont nous parlions tout à l'heure, nous avons l'ICANN et l'IANA au sommet.

---

Pour illustrer, l'ICANN ce sont les gens assis autour de la table en train de parler, et l'IANA ce sont les serveurs qui se trouvent derrière. Puis nous avons la couche de gros, et vous voyez que ce sont les usines qui produisent le point, et bien sûr, les ccTLD sont ici, tout comme les gTLD. Cela est censé être aussi vaste et inclusif que possible.

Il y a ensuite la coordination avec la couche de distribution. Dans la couche de distribution, les bureaux d'enregistrement peuvent traiter directement avec le consommateur ou le registrant, ou bien passer par la couche de revente, ou par celui que nous appelons le revendeur. Très bien. Je l'explique de façon assez simple, mais c'est important de bien comprendre les bases dès le début pour continuer nos discussions. Et nous voulons bien comprendre sur quelle couche spécifique nous allons nous concentrer au fur et à mesure que nous avançons.

Donc voilà quelques points essentiels que je voulais vous présenter avant d'aller plus loin. Merci. Très bien. Voyons un peu l'industrie africaine des noms de domaine, non pas l'industrie du DNS. Il faudra que je fasse attention de ne pas dire DNS dans le reste de ma présentation, parce que je pense qu'à un moment ou à un autre je vais me planter.

Gardons plutôt industrie de noms de domaine. Tout d'abord, voyons une industrie de noms de domaine mature. Sur la gauche, il y a les États-Unis. Il existe actuellement 16 registres gTLD aux États-Unis, et 645 bureaux d'enregistrement accrédités. Maintenant, dans cette diapo, je vais me focaliser sur les bureaux d'enregistrement accrédités par l'ICANN. Ce n'est pas du tout une indication de toute la capacité des bureaux d'enregistrement, des gens qui font la distribution.

---

Mais c'est un bon point de départ. Nous nous tournons maintenant vers l'Afrique, avec un milliard d'habitants, avec 54 pays et aucun registre gTLD actuellement. Nous avons sept bureaux d'enregistrement accrédités dans toute la région, et un certain nombre d'entre eux font cette activité pour une question d'avantage fiscal plutôt que pour autre chose.

Et nous avons seulement 17 candidatures aux nouveaux gTLD venant de cette région, un point qui a été déjà évoqué par les orateurs qui m'ont précédé. Voilà notre point de départ. Nous sommes bien à la traîne dans le jeu. Nous avons des acteurs bien établis, et je pense que c'est un aspect auquel il faudra réfléchir quand nous allons poser des questions plus tard.

Des acteurs très bien établis lorsqu'on parle de distribution ou de registres, qui sont transfrontaliers. La localisation de leurs systèmes et services ne veut rien dire. Ils viennent et prêtent un service à vos marchés. Je pense donc que nous devons être très réalistes par rapport à ce sur quoi nous nous focalisons. Je reviendrai sur ce point. Avançons.

Je vois que le temps presse. Tendances. Je vous montre quelques diapos sur les tendances pour voir un peu les statistiques ... Vous allez sans doute écouter énormément de chiffres au cours de cette conférence, en voici quelques unes pour vous mettre dans le bain. Diapo suivante, s'il vous plaît.

Très bien, nous savons que le taux de pénétration d'Internet en Afrique est très faible, si bien qu'il y a là le potentiel le plus important. Encore une fois, je ne vais pas trop m'attarder sur les statistiques. [Avery

---

1:37:10] a connu le taux de croissance le plus élevé, passant de 4,5 utilisateurs en 2001 à 167 millions en – je viens de dire 4,5 utilisateurs ? Désolé, 4,5 millions d'utilisateurs à 167 millions en 2012.

Mais en réalité, passer d'un petit nombre à un nombre élevé, votre taux de croissance ne compte pas tant que ça. Cela reste encore un marché très sous-développé, vous êtes tous conscients de cela. Tendances, mobile. Très bien.

Il est clair qu'au fur et à mesure que nous atteignons la périphérie d'Internet tel qu'il existe aujourd'hui, le moyen le plus facile d'y accéder ce sont les dispositifs portables. Et je répète, quand nous parlons de l'industrie, nous devons nous assurer que nous sommes préparés et que nous utilisons les canaux de communication appropriés.

Comment faisons-nous pour que l'industrie s'adapte à la façon dont les gens interagissent avec l'Internet ? Dans ce cas, ils le font par des dispositifs portables. Finalement, je veux lancer quelque chose, c'est un peu ... comme chez les petits enfants, nous parlons tous des médias sociaux, donc je dois inclure une diapo sur les médias sociaux.

Nous voyons ici l'utilisation moyenne des réseaux sociaux dans le monde entier. Et vous voyez que l'Afrique a le plus faible taux d'utilisation des réseaux sociaux. Ce qui traduit plutôt un problème de connectivité, je crois, et d'interaction avec cette connectivité. Merci. Quels sont donc les difficultés ?

Ici nous entrons dans les choses sérieuses, et je ne propose pas de résoudre tous les problèmes aujourd'hui. Ce matin, dans les discours d'ouverture, vous avez eu un aperçu des difficultés, je risque de me

---

répéter. Mais en réalité, je pense que si nous abordons cette question si tôt dans la présentation, c'est parce qu'il s'agit d'une tâche ardue.

Et je pense que nous allons passer les deux journées qui suivent à envisager la façon de résoudre ces problèmes que nous identifions, n'est-ce pas ? Je ne vais certainement pas faire de la magie mais voyons un peu tout cela. Vous savez déjà que vous avez la plus faible pénétration et le plus petit marché. Les cc ont moins de cinq domaines toutes les mille personnes.

Vous avez également le prix moyen le plus élevé par nom de domaine pour les ccTLD de la région. La tarification est un fait. Nous commençons à voir apparaître des méthodes alternatives de navigation, de recherche, Facebook, des applicatifs, autant d'éléments qui éloignent les feux des projecteurs de l'industrie des noms de domaine, même si celle si en est à la base.

Barrières d'accès pour les détaillants locaux, je reviendrai sur ce point. Comme j'ai dit avant, il y a déjà sur le marché des acteurs mondiaux qui offrent, par exemple, des services de registre et qui le font mieux et moins cher que vous ne pouvez le faire. Quelle incitation donc pour créer un bureau d'enregistrement si quelqu'un aux États-Unis peut proposer sur mon marché, localement, une offre meilleure que la mienne ?

Je pense que c'est l'une des questions clé que nous voulons soulever ici pour voir comment y apporter une réponse. Diapo suivante. Barrières au succès. Donc le nom de domaine du candidat est ... quels sont donc les clés pour en tirer profit avant de passer à l'étape suivante ? Certainement, la langue sera un problème.

---

Aux États-Unis, par exemple, il n'y a qu'une langue, aussi amusante qu'elle puisse paraître, avec ce drôle d'accent. Je dis cela mais je sais que la moitié d'entre vous comprend chaque mot de ce que je dis, je le sais. La langue est un problème parce qu'en Afrique plusieurs langues sont parlées dans la région. Donc voilà une barrière qui joue contre vous.

La deuxième barrière, notamment quand on parle de l'ICANN, et je ne veux certainement pas dire cela de façon désobligeante, c'est que nous sommes en train d'appliquer la gouvernance d'un marché mûr à un marché émergent. Je pense que cela fait un peu drôle de s'asseoir ici et dire nous voulons x quantité de bureaux d'enregistrement dans cette région, qui soient accrédités par l'ICANN pour l'année 2000 et bla bla bla alors que l'on voit régulièrement s'accroître les exigences en matière de conformité pour les bureaux d'enregistrement, les barrières à l'accréditation.

Le programme des nouveaux gTLD a rendu encore plus dur pour vous de devenir un bureau d'enregistrement. Les exigences établies pour les bureaux d'enregistrement accrédités par l'ICANN n'ont jamais été aussi fortes qu'elles le sont maintenant. Et nous espérons qu'il y ait davantage de bureaux d'enregistrement dans cette région qui est immature pour faire ce pas en avant ? C'est trop demander. Un autre point pour notre discussion : quelle réponse donnons-nous à cela ?

Que faisons-nous ? Je vais continuer à avancer Pardon - avec les différents points à moins qu'on soit en train de me faire signe que je dois conclure. C'est fini ? C'est ce qui se passe ? Levez une pancarte ou faites-moi signe et je conclurai. Je n'ai pas pour longtemps, promis.

---

Je disais donc que la distance est clairement un problème ici. Vous êtes loin de l'épicentre de l'Internet, la Toile américaine rayonne de santé. Nous sommes donc loin de là-bas. Comment coordonnons-nous cela ? À l'heure actuelle, nous voyons déjà que l'ICANN fait des efforts dans ce sens avec les centres de participation, mais la réalité c'est que nous sommes loin.

Je viens de l'Australie, nous sommes loin aussi. Il nous faut donc travailler pour voir comment nous adapter à la distance. Manque d'éducation, ou conformité et accréditation, nous ne savons pas ce qu'il nous faut pour y arriver. Qui nous aide ? Qui nous soutient pour que nous puissions atteindre le niveau de compréhension qu'il nous faut ? Ce qui nous amène au point suivant : le soutien et l'interaction.

Soutien du gouvernement à l'innovation et au commerce. N'oubliez pas qu'il s'agit d'entités commerciales, tout au long de la chaîne de valeur : les registres, les bureaux d'enregistrement, les revendeurs. Il y a forcément beaucoup d'intérêts commerciaux ici. Que fait donc le gouvernement pour soutenir le commerce local ? Comment les gouvernements peuvent-ils mieux travailler pour encourager les entreprises à oser se lancer dans cette industrie ?

Et finalement, une condition vraiment basique, malheureusement pour cette région, nous sommes dans un environnement socioéconomique pauvre. Merci. Très bien. Il y a quelques opportunités. Nous allons essayer de voir comment remédier à ces problèmes et comment ...

Parce que si vous arrivez à y remédier, il y a des opportunités qui s'ouvrent devant nous. Un simple constat : nous avons un milliard de

---

personnes ici, et l'Internet fait de plus en plus de pression chaque jour pour interagir avec ces personnes. C'est quelque chose de positif.

Comment les atteindre ? Nous devons aborder la question de la gouvernance pour stimuler la croissance. Comme je l'ai déjà dit, il faut se focaliser sur la chaîne de valeur. Se focaliser sur les entreprises... Comment faire en sorte que ce soit plus facile pour ces entreprises de faire du business ?

Vous savez, je pense que c'est intéressant, et une fois encore je ne voudrais pas être désobligeant, mais on a beaucoup parlé du DNSSEC ... On dit que le DNSSEC est fantastique dans la région. Je suis désolé mais d'un point de vue commercial, je ne vois pas comment cela va faire vendre davantage de noms de domaine. Je ne vois pas comment cela va faciliter l'accréditation de davantage de bureaux d'enregistrement.

Si on rend les exigences plus sévères à leur égard, en leur demandant de mettre en place le DNSSEC ... Le DNSSEC c'est très beau, je ne dis pas que non, c'est un avantage pour la sécurité d'Internet, mais ce n'est pas forcément un avantage pour les entreprises commerciales. C'est l'histoire de l'œuf et de la poule, ici.

La croissance de la connectivité mobile joue en notre faveur. De plus en plus de personnes se connectent chaque jour à travers des dispositifs mobiles. Nous en avons déjà parlé. Le contenu deviendra important. Plus il y a de contenu, plus nous aurons intérêt à nous y focaliser - et le contenu local sera important.

Et finalement, les nouveaux gTLD ajouteront une nouvelle dimension. Comme j'ai dit tout à l'heure, nous allons voir des nouveaux gTLD,

---

certaines TLD transfrontalières proposant un .Africa, ce sera à l'avant-garde. Diapo suivante, s'il vous plaît.

Donc, très rapidement... Combien de temps il me reste ? Nous avons quelques minutes ? Très bien alors. J'ai trouvé quatre éléments de base qui à mon avis rendraient l'investissement intéressant, dans le monde hypothétique où j'avais de l'argent.

Innovation, connectivité à Internet, navigation de contenus, je vais rapidement passer en revue ces points. Tout d'abord, l'innovation et l'esprit entrepreneur. Cliquez sur la diapo pour moi, s'il vous plaît. Nous avons besoin d'idées. Nous devons envisager un mécanisme d'incubation pour développer des idées au niveau local. Plus il y aura d'idées, plus il y aura d'entrepreneurs et mieux on verra s'accroître le marché.

Voilà le premier élément. Nous devons favoriser les idées dans la région et veiller à ce qu'elles restent dans la région. Donc un marché du capital-risque dynamique, et bien sûr le gouvernement a sorti des aides pour le secteur des TI. Diapo suivante, s'il vous plaît.

Comme j'ai dit tout à l'heure, la connectivité est vraiment importante. J'en ai sans doute déjà suffisamment parlé, mais plus il y a aura des gens connectés, plus il y aura des gens à qui nous allons pouvoir vendre nos produits. Et mieux on pourra construire notre industrie. Suivante. Le contenu comporte quatre éléments.

J'ai dit tout à l'heure que le contenu est important. Nous avons besoin de contenus actifs et dynamiques dans notre Internet local. Il faut penser local. Le contenu doit être fiable et sécurisé. Nous allons y

---

revenir quand on parlera du commerce électronique, j'ai prévu une diapo pour chacun de ces points.

L'Afrique manque de volume au niveau des contenus. Les contenus qu'elle a sont bons, mais il n'y en a pas beaucoup. Comment pouvons-nous promouvoir les contenus locaux ? Vous voyez quelques statistiques ici. Les choses continuent à évoluer. Vous voyez ici les 10 principales pages Web hébergées en Afrique. Vous voyez ici le classement Alexia, plutôt pas très bien.

Nous devons donc accroître ces contenus locaux. Quelques exemples que j'ai vus quand je préparais cette présentation aujourd'hui, autour du MTM, par rapport à la mise en place d'un système en ligne de contenu. Et on peut voir ici, c'est une plateforme numérique complète. Fantastique. C'est une réponse fantastique à la question du contenu. Le Maroc, dit aussi le Netflix de l'Afrique. Encore un fois, c'est fantastique. On voit qu'il y a du contenu créé au niveau de la zone. Et cela aide à faire avancer l'industrie dont nous faisons tous partie.

Diapo suivante, s'il vous plaît. Très bien. Ce point nous l'avons abordé tout à l'heure. La navigation est certainement un élément important, d'accord ? Et nous devons nous assurer que les noms de domaine restent le moyen par défaut pour accéder à ce contenu. Pour que cela soit possible, nous devons avoir un système de registre robuste, pardon, allez une diapo en arrière, svp.

Des systèmes de registre et un DNS robustes. Certains intervenants ce matin on parlé du fait que les registres doivent être plus disponibles. Mais pour moi, c'est encore un peu comme l'histoire de l'œuf et la poule. C'est un peu fort de dire «les mecs, allez-y et investissez dans

---

votre infrastructure, s'il vous plaît. Allez-y et investissez toute cette argent dans la construction d'une infrastructure de première classe mondiale dans vos pays, alors que personne ne s'en sert ».

Alors que vous avez de faibles volumes de noms de domaine pour la soutenir et que ce sont généralement ceux-ci qui vous permettent d'avoir un revenu. C'est donc un peu comme l'histoire de l'œuf et la poule. Est-ce qu'il suffit de construire pour qu'ils viennent ? Nous devons voir où se trouve la réponse et imaginer une approche, parce que je ne pense pas que ce soit faisable d'investir des millions dans l'infrastructure en espérant que quelqu'un vienne s'en servir.

Finalement, les noms de domaine. Nous voulons nous assurer que - cela n'est pas très clair. Je disais que les noms de domaine restent des éléments importants, mais maintenant avec le début des IDN, nous avons vu leur déploiement à travers des codes de pays dans la région.

Maintenant ils deviennent des gTLD, ce qui sera fantastique, et nous allons pouvoir aller plus loin et les expérimenter dans un même script. Pendant longtemps, l'Internet a été un réseau occidental, caractérisé par les caractères romains et le code ASCII. Et même maintenant, nous ne pouvons pas envoyer des courriers électroniques dans des scripts autres.

Vous voyez tout le temps des cartes de visite avec les noms et tout le contenu, l'adresse commerciale écrite en arabe, par exemple, mais si vous regardez l'adresse de courrier électronique, elle est en ASCII. Cela doit changer.

---

Pour soutenir cette région, nous devons nous assurer que nous pouvons soutenir les scripts et les langues locales. Il y a donc beaucoup de travail à faire au niveau de protocole, qui doit être fait en grande partie par les gens de la technique, afin que cela soit possible.

Afin que nous puissions.... je peux vous dire, le prochain .... d'où que soient originaires les prochains utilisateurs d'Internet, mais à la périphérie d'Internet, les utilisateurs ne parlent pas anglais. S'ils parlaient anglais, ils seraient déjà dans l'Internet. Nous devons veiller à créer une industrie qui arrive à ces gens le plus rapidement possible.

Merci. Je pensais que je devrais me porter candidat pour .Africa, je sais que les gars sont là. Neil, nous allons prendre un verre au bar plus tard. Merci. Mais nous sommes très enthousiasmés par cette initiative, et je pense que vous devriez l'être aussi. Nous leur souhaitons beaucoup de succès. Pour résumer, puisque j'attaque des questions liées à la périphérie. J'ai dit tout à l'heure qu'au fur et à mesure que l'Internet avance vers la périphérie, comme c'est le cas maintenant, il faut s'assurer que notre industrie s'adapte pour offrir un soutien à cette périphérie.

Nous voulons soutenir les parties prenantes par le biais de l'éducation et de la direction. La chaîne de valeur dont je vous parlais avant, nous devons nous assurer qu'en fin de compte, nous soutenons commercialement les sociétés commerciales. Souvenez-vous que le contenu est roi.

Plus nous aurons du contenu, du contenu localisé, plus cela va stimuler l'industrie localement. L'infrastructure et la prévisibilité sont des éléments clés. La prévisibilité concerne la capacité de vos services à

---

continuer à soutenir les registrants qui ont enregistré des noms de domaine.

Les bureaux d'enregistrement qui ont développé leur activité autour de vos industries. Si vous avez en permanence des hauts et des bas, que vous changez toujours de politiques ou bougez, ils n'y trouvent pas trop leur intérêt commercial. L'uniformité des régimes de politiques est utile. Dans cette région, faire en sorte qu'un bureau d'enregistrement gère tous les ccTLD est plus facile si vous pouvez créer une politique uniforme lorsque cela s'avère approprié.

Je sais que les pays sont différents, mais je pense à cela en termes commerciaux. Le prix est important mais la valeur est impérative. Alors, là où il y a le prix ... je veux dire, vous ne voulez pas rester en dehors du marché à cause du prix, mais vous voulez être sûr qu'à tout moment votre service a de la valeur. Il ne faut certainement pas être le moins cher, mais apporter de la valeur à votre espace de noms.

Et finalement, travailler ensemble en tant qu'industrie. Nous avons déjà vu le travail fantastique que fait l'AFTLD dans la présentation de ce matin. Finalement, la toute récente Association de l'industrie des noms de domaine. Je vais me mettre dans le pétrin si je n'en fais pas la promotion, d'autant plus que j'en suis actuellement le président.

Vous allez entendre parler au cours de cette semaine de cette tentative de réunir l'industrie mondiale. Et nous voulons certainement des contributions de la région africaine dans cette industrie des noms de domaine. Donc, vous allez nous connaître davantage au cours de cette semaine car il y aura des présentations à la ccNSO, au GAC, etc. Vous allez en savoir plus.

---

Je m'excuse si je me suis un peu étendu ce matin, j'espère que vous trouverez cela utile. J'espère que vous pourrez en tirer profit. Comme j'ai dit, l'objectif n'était pas forcément de répondre à tous les problèmes mais au moins de les identifier et de commencer les discussions. Merci beaucoup pour votre temps. [Applaudissements]

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Merci Adrian. Je crois que nous aurons la séance de questions et réponses plus tard, une fois que tous les orateurs auront fini leurs présentations. On m'a dit que la traduction, l'interprétation n'est pas disponible aujourd'hui pour des raisons techniques.

Je m'en excuse. J'espère que vous pourrez quand même suivre les présentations. Le prochain orateur est [? 1:52:41], je m'excuse si j'écorche votre nom, [? 1:52:47] est analyste principal des politiques à CENTR

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Très bien. Merci. Bonjour. Nous allons faire la présentation ensemble, Carolina et moi. Je vais donc présenter avec plaisir Carolina, qui est directrice générale de LACTLD, l'organisation TLD latino-américaine.

Merci encore de nous avoir invités à parler dans cette conférence. Je pense que c'est ma troisième ou quatrième réunion AFTLD. Je veux dire, c'est toujours génial de revenir et de voir qu'il y a de plus en plus de monde dans la salle et que la réunion devient de plus en plus intéressante.

---

Et on peut même voir que l'ICANN a demandé à avoir sa réunion en Afrique conjointement à celle de l'AFTLD. Je veux dire, c'est un grand progrès. Comme j'ai déjà dit, nous allons parler de trans-opportunités, de défis à relever par l'industrie, diapo suivante s'il vous plaît. Notre but est de vous donner un aperçu de la perspective des ccTLD dans la région d'Europe et d'Amérique Latine.

J'espère que...nous pensons que cette perspective peut être très utile pour les journées de travail à venir, pour les discussions des panels, pour voir les différences et peut-être comparer avec ce qui se passe dans le reste du monde. Il y a beaucoup de statistiques, de chiffres, mais après il y aura une pause café. Très bien. La diapo montre... mais tout d'abord je vais vous présenter CENTR.

Tout d'abord, CENTR est l'organisation européenne des ccTLD. Nous sommes basés à Bruxelles, en Belgique, et nous avons 51 membres à part entière. Les membres à part entière de CENTR sont uniquement des ccTLD. Cela est établi dans nos statuts - les gTLD sont les bienvenus à nous rejoindre mais ils peuvent être seulement des membres associés.

Nous avons également quelques organisations qui ont le statut d'observateurs. Par exemple, l'ICANN, l'AFTLD et la Commission Européenne sont des observateurs auprès de CENTR., parce qu'on souhaite avoir des liens étroits et un bon dialogue avec eux. Qu'est-ce que c'est CENTR ? Pour une fois, c'est assez facile d'expliquer ce qu'est CENTR.

Nous sommes l'équivalent de l'AFTLD mais en Europe. Nous essayons de réunir les ccTLD, d'organiser des réunions, de collecter des informations pour nos membres, sur nos membres, et de fournir des

---

informations par rapport à ce que fait le DNS et à ce que c'est que le système de noms de domaine.

Diapo suivante, s'il vous plaît.

CAROLINA AGUERRE :

Très bien. Je vais parler de LACTLD. Je suis désolée de ne pas pouvoir parler plus fort, j'ai une laryngite. Nous sommes essentiellement l'organisation sœur de l'AFTLD et de CENTR en Europe, mais en Amérique Latine et les Caraïbes. Nous couvrons principalement toute l'Amérique du Sud, l'Amérique Centrale, le Mexique et une partie intéressante des Caraïbes, avec un tiers de nos membres venant de cette région.

Nous avons six membres AFLEC et des observateurs. Nous avons gardé en gros la même structure que nos organisations sœurs de ccTLD dans le monde. Nous assurons des séances de formation et de renforcement des capacités. C'est au cœur de notre mission et ce sont des activités très appréciés par nos membres.

Nous fournissons également des informations et profitons des acquis de nos membres pour faire une sorte de travail de renseignement qui les aide à prendre des décisions à l'avenir. Nous avons aussi un rôle de représentation lorsque nous participons à des réunions externes et en faisons le rapport.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE :

Très bien. Nous avons promis beaucoup de [? 1:57:35] je vais donc commencer par là. Diapo suivante, s'il vous plaît. Voyons quel est le panorama actuel des TLD. Il y a 280 ccTLD délégués dans la zone et 20 gTLD délégués.

---

Nous pouvons encore dire cela à l'heure actuelle. Mais si vous regardez les parts de marché, vous verrez que les ccTLD ont une part de marché assez large, qui est en train de s'accroître. Vous voyez en 2012, les ccTLD représentaient 20% de tous les noms de domaines vendus dans le monde.

Et ce chiffre a grimpé à 44% par rapport aux gTLD dans les chiffres plus récents que nous avons et qui correspondent à avril 2013. Vous voulez ... sur ceci ? Ce tableau entre un peu plus dans le détail et ventile les informations selon qu'il s'agisse de ccTLD ou d'IDN ccTLD. En rassemblant ces informations on voit qu'il y a un taux de croissance relativement élevé parmi les ccTLD comparés aux gTLD.

Diapo suivante.

CAROLINA AGUERRE :

Très bien. Nous voyons ici une analyse qui montre les cinq premiers gTLD et bien sûr, cette information peut paraître évidente pour la plupart d'entre vous, mais quand nous voyons quels sont les cinq premiers ccTLD dans la région européenne et en Amérique latine et les Caraïbes, nous pouvons apprécier le poids relatif des ccTLD dans chaque région et en même temps constater combien ces deux régions sont différentes.

On pourra mieux apprécier cette situation dans la diapo suivante.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE :

Dans cette diapo, on peut voir la ventilation, la présentation des gTLD dans la région des gTLD. Nous voyons, bien sûr, tout le monde sait que

---

point com est le gTLD prédominant. Il représente actuellement environ 75% de tous les noms de domaine gTLD, les autres représentent un peu moins.

Nous voyons un panorama similaire, quoique moins extrême, si on représente les 20 ccTLD les plus grands au niveau mondial, parce que sur les 280, ces 20 ccTLD représentent 70% de tous les noms de domaine. Bien entendu, si vous vous souvenez de la diapo précédente, vous voyez qu'il y a un certain nombre de ccTLD très grands dans le monde. Diapo suivante.

CAROLINA AGUERRE :

Et c'est précisément ce à quoi faisait référence mon collègue, et vous voyez des changements profonds par rapport à ces deux régions. On peut voir l'extrême concentration des cinq principaux ccTLD dans la région d'Amérique latine et les Caraïbes, qui couvrent 93% du marché total des cc.

Ces cinq principaux ccTLD vous les voyez sur la liste qu'on a montrée avant : point BR, point AR, point CO, point MX, point LL et point CL. Ils représentent 93% du marché, alors que les autres ccTLD moyens et petits de notre région rentrent dans cette portion de 7% du marché.

On constate un peu plus d'équilibre sur le marché européen.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE :

En Europe, nous avons un petit groupe de grands ccTLD, si bien qu'en regardant les membres de CENTR vous voyez en gros que les cinq ccTLD les plus importants représentent 60% des noms de domaine. Parmi les

---

plus grands, bien sûr, [2:02:04], point EE, point UK ont une part de marché assez large.

Mais les cinq principaux ccTLD en Europe représentent en gros 60% du marché des noms de domaine, contre 40% pour le reste. Quelles conclusions pouvons-nous tirer de la ventilation des statistiques concernant les TLD au niveau mondial ? Bien sûr, tout le monde sait en ce moment qu'il y a un gTLD très puissant, mais ce dont certains gens n'arrivent pas à se rendre compte c'est qu'il y a aussi quelques ccTLD très puissants.

Les ccTLD au niveau mondial sont aussi importants ou peuvent être comparés aux gTLD qui viennent après point com. Si on a point com, et disons il y a après point org, point net, ces derniers sont aussi importants en taille que le ccTLD le plus important au niveau mondial.

Et c'est quelque chose que certaines personnes n'arrivent pas à voir. Je pense que dans nos deux régions il y a une certaine concentration autour des principaux acteurs. Avec un peu plus de concentration dans la région de l'Amérique latine et les Caraïbes par rapport à la région européenne.

Mais nous pouvons aussi constater, et je vais revenir à une des premières diapos, que les ccTLD sont en pleine croissance en ce moment : ils gagnent de plus en plus de terrain -un peu plus de parts de marché comparés aux gTLD. Les ccTLD avancent donc un peu plus rapidement que les gTLD en ce moment. Diapo suivante, s'il vous plaît.

---

CAROLINA AGUERRE : Très bien. Ce que vous voyez maintenant, c'est le taux de croissance annuel, la croissance totale des noms de domaine dans la région CENTR et dans la région LAC. Comme vous pouvez le constater, les chiffres en rouge montrent des millions de noms de domaine. Le chiffre agrégé de tous les ccTLD dans la zone européenne dépasse les 65 millions de noms de domaine à l'heure actuelle.

Et actuellement, dans la région de LACTLD, nous atteignons les 9 300 000 noms de domaine. Dans le schéma, vous pouvez voir certains modèles de comportement dans cette croissance des ccTLD en Amérique latine et les Caraïbes et en Europe, par rapport aux gTLD... Pardon, la diapo précédente.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Voilà, celle-là. Dans cette diapo vous pouvez voir la croissance mensuelle des gTLD. La région CENTR est représentée en rouge -je ne sais pas si on distingue bien les couleurs au fond de la salle. La couleur jaune représente la région LACTLD.

Comme j'ai dit tout à l'heure, on peut constater que la croissance mensuelle des ccTLD est un peu plus élevée, ou plus élevée que celle des gTLD en ce moment, l'ensemble des gTLD. Ce qui est intéressant à voir d'un point de vue européen ... alors que les ccTLD européens se développent ou affichent une croissance, celle-ci suit plus ou moins la ligne des gTLD.

Il n'y a pas de grands écarts. Je crois que la situation est un peu différente dans la région LACTLD.

---

CAROLINA AGUERRE : Oui. Vous voyez que la croissance suit un modèle singulier, nous pouvons dire que depuis le mois d'août de l'année dernière, cette croissance suit un rythme stable, d'environ 1,5 ou 2 -pardon-, avec une moyenne de croissance de 1,5 dans la région.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Ces statistiques correspondent à l'année dernière mais je peux dire que pour cette année, on constate plus ou moins les mêmes tendances pour CENTR et les gTLD. Vous voyez, bien sûr, la croissance des IDN en décembre fléchit alors que [? 2:06:45] ... mais je vois que c'est une tendance qui se répète toutes les années en fin d'année : les statistiques baissent et en début d'année elles remontent au même niveau qu'avant.

CAROLINA AGUERRE : Je veux me corriger : la moyenne de croissance mensuelle est de 0,75 dans la région LAC, mais comme nous faisons des rapports bimestriels, la croissance bimestrielle est de 1,5 %. Merci.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Très bien, diapo suivante, s'il vous plaît. Si on analyse maintenant la croissance des ccTLD dans la région CENTR, nous essayons de les diviser en fonction de leur taille, parce que nous constatons qu'il y a des différences. Bien sûr, les ccTLD les plus importants continuent de progresser mais à un rythme plus faible que les plus petits.

Dans la région CENTR, nous les regroupons en trois groupes : moins de 500 000 noms de domaine, entre 500 000 et deux millions de noms de domaine, et plus de deux millions de noms de domaine. Il est intéressant de voir que les plus petits affichent quand même -enfin, un

---

certain nombre de ccTLD parmi les plus petits affichent encore des croissances à deux chiffres alors que les plus importants continuent de progresser mais à un rythme un peu plus lent.

Diapo suivante, il faut que vous cliquiez, pardon, oui. Encore une fois. Voilà, ces chiffres représentent la croissance comparée des ccTLD dans la région CENTR pour l'année 2011. Si on répartit le nombre de membres par taux de croissance, vous verrez que la plupart des ccTLD progressent, disons, à un taux de 5 à 20%.

Cela correspond à l'année 2011. Il y en a quelques uns très chanceux dont la croissance reste encore au dessus de 30% en raison de campagnes spécifiques ou pour des raisons de politique - voilà la différence entre ces chiffres. Diapo suivante, s'il vous plaît.

Si nous regardons l'année suivante, nous voyons plus ou moins l'influence du fait que la croissance se ralentit un petit peu. Le groupe le plus important de ccTLD affiche une croissance comprise entre 5 et 10%. Mais de manière générale, la plupart des ccTLD ont une croissance qui va de 5 à 20%.

Or, si nous regardons les chiffres du prévisionnel 2013, on voit que la croissance se ralentit peut-être un peu. Mais il est toujours difficile de dire « d'accord, la croissance se ralentit », parce que cela a l'air négatif.

En fait, il faut savoir que personne ne s'attend à une moindre croissance ou à une croissance négative. Et les registres qui prévoient une croissance entre zéro et 5% sont encore les plus petits. Le plus grand groupe de registres prévoient encore une croissance comprise entre 5 et 10%.

---

Je crois que, pour donner une conclusion, d'accord, la croissance se ralentit mais nos ccTLD se portent encore bien. Non, vous devez cliquer ...

CAROLINA AGUERRE :

Très bien. Vous voyez là la région LACTLD. Comme vous pouvez le voir sur le schéma, les ccTLD à taille moyenne sont ceux qui affichent les taux de croissance annuels les plus importants. Pour 2012, ce taux correspond à des ccTLD de taille moyenne, à savoir, des ccTLD qui ont entre 10 000 et 70 000 noms de domaine.

Leur taux de croissance annuel est d'environ 16%. Ce groupe est suivi par celui des cinq ccTLD les plus importants que l'on a vu tout à l'heure, qui ont affiché un taux de croissance de 39% l'année dernière, avec un modèle de croissance beaucoup plus stable. Et les ccTLD les plus petits affichent en 2012 une croissance de 10%, presque 11%.

Diapo suivante, s'il vous plaît. On voit ici le taux moyen annuel de croissance pour la région LAC pendant les quatre dernières années. Il est intéressant de voir que l'Amérique latine a eu un rythme de croissance très intéressant pendant les dernières années. Et nous devrions aussi dire qu'il ne faut jamais sous-estimer l'effet d'un ccTLD puissant, qui opère aussi un gTLD : il s'agit de point CO.

Point CO explique ce puissant élan de croissance et fait augmenter les résultats agrégés de la région. Or, la stabilisation du taux de croissance de point CO -à un taux de deux chiffres au lieu de trois chiffres- rend le taux régional agrégé plus stable, avec un taux moyen aux alentours de 15% pour l'année 2012.

---

On peut voir ceci dans la diapo suivante. Ce que nous pouvons donc dire par rapport aux chiffres agrégés des deux régions, c'est que l'on constate encore une bonne croissance. Nous constatons que les ccTLD sont en pleine croissance et qu'ils s'attendent ... - nous ne constatons aucun cas ou aucun exemple de taux de croissance négatif.

Comme on l'a dit avant, le taux de croissance des ccTLD est supérieur à celui des gTLD, même si un ralentissement peut être constaté, mais le cas de point CO a été déjà expliqué. Diapo suivante, s'il vous plaît.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Diapo suivante. Très bien, voyons le [? 2:13:24] en Europe des registres ccTLD versus les gTLD. Je ne suis pas sûr si cette diapo est claire pour les gens qui sont au fond de la salle.

Dans la partie supérieure nous avons les gTLD et dans la partie inférieure, la part de marché des ccTLD nationaux et locaux. Dans la carte d'Europe qui suit, vous pouvez voir la même croissance mais... ce que vous voyez en rouge est la part de marché du ccTLD dans son pays, versus la part de marché des gTLD.

Il faut signaler que dans la plupart des pays européens, on peut conclure que les ccTLD locaux occupent de très bonnes positions dans leurs propres pays. Il y a pourtant quelques exceptions, ou quelques pays qui progressent rapidement parce qu'ils ont ouvert leur registre, leur TLD plus tard que les autres.

Je pense qu'un exemple parfait est celui de l'Espagne, mais la France en est aussi un, car elle affiche la plus forte croissance des ccTLD en Europe pendant les dernières années, et cela est dû au fait qu'elle a ouvert son

---

ccTLD relativement plus tard que d'autres TLD dans le pays. Mais, de manière générale, on peut voir de très bons exemples : 60%, 71%, 80% des parts de marché par rapport aux gTLD dans le pays.

Bien sûr, nous avons un exemple extrême, qui est point ME, Monténégro. Si on fait le calcul, sa part de marché est de 99 % des ccTLD vendus dans le pays, comparés aux gTLD. Mais cela nous donne une très bonne idée... ouvrir votre registre ailleurs que dans votre pays, ou sans vous limiter à des catégories spécifiques ou à des contraintes spécifiques.

Je pense qu'il ne reste qu'un seul registre en Europe qui limite le nombre de ccTLD ou le nombre de noms de domaine qui peuvent être enregistrés par une personne ou par une compagnie, tous les autres sont plus ouverts.

Nous allons voir maintenant ...

CAROLINA AGUERRE :

Très bien. Vous voyez ici le panorama pour la région de l'Amérique latine et les Caraïbes. On voit des taux de pénétration très élevés des noms de domaine cc dans ces territoires, ce qui veut dire que point CO a peu de marge pour s'accroître, tout comme les taux de Monténégro en Europe. Mais ...

Toute cette zone en bleu est dominée par des noms de domaine cc dans chacun des registres. Les registres qui affichent une performance moins bonne au niveau du ratio des gTLD contre les ccTLD se trouvent principalement en Amérique centrale. Et la région des Caraïbes compte des cas où les taux de pénétration des noms de premier niveau

---

géographiques sont extrêmement élevés, ainsi que les cas contraires aussi.

Par là je veux dire qu'il n'y a pas de conclusion générale à tirer par rapport à cela, mais le ratio correspondant aux noms de domaine cc versus les gTLD dans la région de l'Amérique latine est de 72% ; ce qui correspond au pourcentage agrégé de pénétration des noms de domaine ccTLD. Ces chiffres placent les ccTLD de cette région dans une bonne position de départ par rapport à ce qui viendra avec les nouveaux gTLD.

Ils doivent encore se préparer. Comme on l'a déjà dit, les noms de domaine géographiques nationaux sont très bien placés dans les marchés locaux, tel que [? 2:17:45] le disait tout à l'heure, l'influence de facteurs historiques, comme le moment de la libéralisation, a été cruciale.

Je dois dire que dans la région de l'Amérique latine, nous avons encore des cc qui n'opèrent pas au deuxième niveau, et parmi ceux qui l'on fait l'année dernière, il y en a trois qui ont eues des performances extrêmement positives. L'enregistrement de noms de domaine au deuxième niveau est un facteur extrêmement important, tout comme la libéralisation du marché mondial ou le fait de ne pas limiter le nombre de noms enregistrés par personne ou par organisation.

À cet égard, je dois dire qu'un des 20 ccTLD les plus importants au monde, qui est point AR, a limité son enregistrement de noms de domaine à 250 personnes /organisations il y a deux ans, parce que point AR n'a pas encore mis en œuvre un système de recouvrement de redevances pour ses noms de domaine.

---

Alors, comme il ne touche pas de revenus pour ses opérations de registre, je veux dire, ils essayent de limiter la croissance en imposant un certain nombre de sanctions aux cybersquatteurs, en limitant ce nombre. Nous devons encore discuter... nous partageons notre propre méthodologie pour calculer les enregistrements gTLD dans chaque pays, mais pouvons encore apporter des améliorations à notre organisation régionale au niveau de la publication de cette information et du calcul la croissance des gTLD dans chaque pays.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Très bien. Si on regarde les registres dans les différentes régions, je pense que pour l'Europe on peut dire que la plupart des registres correspond à des organisations à but non lucratif. Cela ne veut pas dire qu'ils ne soient pas gérés de façon professionnelle. Cela ne veut pas dire qu'ils ne sont pas gérés pour obtenir des profits, mais je veux dire par là qu'il s'agit d'une certaine mentalité.

Parce qu'un grand changement s'est produit dans les dernières années, je pense. On a dit, très bien, 80% des registres ccTLD sont à but non lucratif, mais comme j'ai dit, en gros 60% correspondent encore à des sociétés à but lucratif. Seul 33 % des registres sont des institutions publiques ou font partie d'institutions publiques.

Ils peuvent faire partie du régulateur, d'un ministère ou d'une institution spécifique. Il y a aussi certaines formes combinées qui voient le jour. Diapo suivante.

---

**CAROLINA AGUERRE :** Dans la région de l'Amérique latine, la plupart des ccTLD sont à but non lucratif mais -pardon. Dans la région LAC, la plupart sont à but non lucratif mais différents de ceux de la région européenne dans ce sens que la plupart d'entre eux rentrent dans un certain format d'institution publique.

Et nous devons nous rappeler que l'héritage institutionnel des ccTLD dans la région relève notamment de l'université, aussi bien les universités publiques que les privées.

**PERSONNE NON IDENTIFIÉE :** Très bien. Regardons de plus près le panorama des bureaux d'enregistrement. En Europe, nous constatons que la plupart des registres travaillent avec le modèle du bureau d'enregistrement. Il y a un ou deux exemples où ce n'est pas encore le cas.

Mais ce qui est important à prendre en compte c'est le schéma qui figure sur la droite. Il y a un groupe important de registres qui disent « on ne vend plus des noms de domaine directement ». Ce groupe devient de plus en plus important.

Ensuite, il y a un groupe qui dit « nous n'aimons plus vendre directement des noms de domaine. Mais de temps en temps nous le faisons, lorsqu'il s'agit de beaucoup d'argent ou que nous voulons avoir une relation préférentielle avec vous ».

Mais en général le prix est beaucoup plus élevé que pour les enregistrements directs, tant pis pour les enregistrements via les bureaux d'enregistrement. Voilà un des constats surprenants pour

---

l'Europe. Si nous regardons maintenant le nombre total de bureaux d'enregistrements, on constate de grands écarts en fonction du registre.

Cela va, disons, de huit bureaux d'enregistrement à des chiffres beaucoup plus élevés : 1 000, 750, 1 000, 1 900. Pour certains registres, cela est lié à des facteurs historiques, car ils ont encore beaucoup de petits bureaux d'enregistrement. Mais il existe d'énormes écarts.

Encore plus intéressant c'est la part de marché des trois principaux bureaux d'enregistrement. On peut voir que pour certains registres, même s'ils peuvent avoir un grand nombre de bureaux d'enregistrement, les trois principaux sont les plus grands, et ils sont vraiment importants comparés à tous les autres.

Et celle-ci est la dernière diapo sur les bureaux d'enregistrement en Europe. Ces informations sont importantes, car j'ai été moi même surpris de voir la comparaison entre les bureaux d'enregistrement accrédités par l'ICANN et ceux qui ne sont pas accrédités par l'ICANN.

J'ai été surpris de voir que dans certains pays, les bureaux d'enregistrement non accrédités par l'ICANN ne vendent que des ccTLD et ne vendent pas un point com ou d'autres gTLD ; leur nombre est relativement petit. Si on voit certains grands domaines tels que point NL, point UK, vous voyez l'importance du marché des bureaux d'enregistrement locaux comparé aux bureaux d'enregistrement accrédités par l'ICANN.

CAROLINA AGUERRE :

La situation en Amérique latine est complètement différente de celle de l'Europe et très similaire à celle de l'Afrique. La plupart des ccTLD sont

---

enregistrés directement. Il n'y a pas de marché de bureaux d'enregistrement, et dans la plupart des cas, aucun changement n'est envisagé.

Je veux dire que cette année il n'y a qu'un cas d'utilisation du modèle registre/bureau d'enregistrement dans notre région. Mais le reste continuera avec les enregistrements directs. Nous n'avons pas les chiffres exacts, comme [? 2:25:39] a montré pour CENTR, mais en Amérique Latine, le nombre de bureaux d'enregistrements accrédités par l'ICANN dans la région est à peine légèrement plus élevé qu'en Afrique.

Ici vous voyez la distribution des bureaux d'enregistrement, les bureaux d'enregistrement accrédités par l'ICANN par pays dans la région, et ils sont vraiment très peu nombreux. Cela ne veut pas dire qu'il y a - environ deux à 200 à 300 bureaux d'enregistrement non accrédités par l'ICANN qui opèrent dans la région.

Et le marché des revendeurs est assez intéressant aussi... Si on regarde les chiffres, on voit qu'il représente environ 2% de ventes totales de noms de domaines généraux, pour des revendeurs tels que [C-DO 0:26:38] dans le marché de l'Amérique latine et les Caraïbes.

Comme nous l'avons dit tout à l'heure pour le cas de l'Europe, on constate une tendance croissante à ne pas encourager l'enregistrement direct auprès du registre, et comme on l'a déjà dit, il y a un nombre étonnamment élevé de bureaux d'enregistrements non accrédités par l'ICANN, en particulier pour les ccTLD les plus grands.

---

Il est également intéressant de remarquer que beaucoup d'entre eux, qu'on appelle « registres » au Royaume Uni ou en France, ne seraient normalement pas conçus comme des bureaux d'enregistrement dans le modèle de l'ICANN. Ils correspondent plutôt à des sociétés privées qui souhaitent en quelque sorte stimuler leurs propres noms de domaine et protéger les marques d'une certaine façon.

Oui, diapo suivante, s'il vous plaît.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Très bien. Et nous arrivons à la dernière partie de notre présentation. Je pense qu'il reste deux ou trois diapos avec des statistiques que nous tenions vraiment à vous montrer parce qu'elles sont importantes pour les discussions qui sont en cours en ce moment.

La première concerne le DNSSEC. C'est assez facile de dire que cette carte représente les pays qui sont prêts à fournir des noms DNSSEC en 2008. Bien sûr, vous reconnaissez la Suède et la République tchèque, qui ont poussé pour le développement du DNSSEC, et cela vous le savez si vous avez assisté aux réunions de l'ICANN et de la ccNSO.

Diapo suivante, si vous voyez quelle sera la situation à la fin de cette année, vous allez constater que la plupart des pays d'Europe sont prêts pour le DNSSEC. En bleu clair, si vous arrivez à voir la différence, il y a les pays qui se disent prêts vers la fin 2013.

Cela veut dire que le DNSSEC sera proposé par la plupart des registres en Europe. Cela ne veut pas dire que le DNSSEC soit déjà un grand succès, ou que tout le travail a déjà été fait. Car, comme Adrian l'a déjà dit, il y a encore beaucoup de travail à faire.

---

Un travail en coopération avec les bureaux d'enregistrement, entre autres, est nécessaire pour que le DNSSEC fonctionne. Diapo suivante.

CAROLINA AGUERRE :

Voilà les chiffres pour la région de l'Amérique latine et les Caraïbes, tirées d'une enquête que nous avons menée à la fin de l'année. Comme vous pouvez le voir, l'année 2013 est l'année de la mise en œuvre du DNSSEC dans la région. Nous avons tous les registres, un d'entre-eux est le registre le plus important de la région à mettre en place le DNSSEC.

Mais le panorama pour le futur proche n'est pas si prometteur ou optimiste. Sans tenir compte du fait que ce sont des données tirées d'un rapport d'enquête, dans notre travail quotidien avec les ccTLD, nous ne percevons pas que le DNSSEC figure parmi les priorités des registres de notre région en matière de sécurité.

C'est encore un terrain où des améliorations peuvent être introduites.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE :

Diapo suivante. Pour les IDN en Europe, la situation est plus ou moins la même. La plupart des registres en Europe proposent déjà des noms IDN, avec des caractères spéciaux. Il y en a qui ne le font pas. Je crois qu'il y a un ou deux exemples de registres qui ont décidé de ne pas proposer des IDN parce qu'ils constatent qu'il n'y a pas d'intérêt dans leur communauté.

Sur la droite, on voit le développement de point EU, le ccTLD pour l'Union Européenne. Ils proposent aussi des noms IDN. Diapo suivante.

---

CAROLINA AGUERRE : On voit ici la situation des IDN en Amérique latine en ce moment. Il y a encore... je veux dire, le nombre de registres proposant des IDN est égal à celui des registres qui ne le font pas, mais au cours de cette année et de l'année prochaine, le nombre de registres proposant des IDN va augmenter.

Ayant à l'esprit que notre région n'est pas très affectée à l'exception de deux ou trois caractères, et sachant que les registres qui ont mis en œuvre les IDN n'ont pas constaté grand intérêt de la part de leurs communautés locales de registrants, on prévoit que les IDN ne se verront pas accorder une grande priorité par les ccTLD de notre région.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Très bien. Je pense que c'est la diapo qui intéressera le plus de gens. Que font les ccTLD en Europe par rapport au processus des nouveaux gTLD ? Cela montre la participation des ccTLD et vous voyez qu'il y a deux registres impliqués, soit en tant que registre de back-end, comme vous pouvez le voir sur la carte, soit en tant que candidat.

Mais je pense également à deux ccTLD point SE, qui ont participé au test de pré-délégation réalisé par l'ICANN, et à point UK, qui a été sélectionné, sélectionné en tant que back-end de secours – secours, pardon, fournisseur du registre de back-end. Au cas où quelque chose ne fonctionnerait pas.

Vous pouvez voir votre cas. Il n'y a guère d'autres ccTLD réellement impliqués en tant que candidats. Mais s'ils sont impliqués comme fournisseur back-end, ou ailleurs, dans le processus.

---

CAROLINA AGUERRE :

En Amérique latine, on peut prévoir .... je veux dire, au même titre que pour l'Afrique où nous avons vraiment un très faible enregistrement de nouveaux gTLD, seulement 24 candidatures aux nouveaux gTLD et j'aurais pu penser à énumérer 24 noms qui auraient été proposés par l'Amérique latine et les Caraïbes.

Seuls deux ccTLD ont été impliqués dans ces projets. L'un d'entre eux est point MXE, pour point LAT, qui est le seul nouveau gTLD culturel à être promu dans la région LAC. Et point DR qui a été directement appliqué à deux chaînes va aussi fournir des services back-end.

En gros c'est ça. Si vous regardez le paysage des nouveaux gTLD en Amérique latine, vous verrez qu'il n'y a même pas eu d'intérêt à enregistrer des noms de villes, sauf une. Il n'y a pas non plus d'intérêt culturel. Je veux dire, c'est un paysage tout à fait exceptionnel de la manière dont le programme des nouveaux gTLD a été exécuté en termes d'acteurs locaux dans la région de l'Amérique latine et les Caraïbes, impliquée dans ce nouveau programme.

Merci beaucoup. [Applaudissements]

PERSONNE NON IDENTIFIÉE :

Merci Carolina et [William 2:34:42]. Je trouve qu'il est très intéressant d'avoir les deux statistiques en même temps. En fait j'aimerais avoir la même chose l'année prochaine en incluant l'Afrique et probablement aussi la région Asie-Pacifique.

J'espère que vous pourrez travailler là-dessus avec le HTLD. Je crois que nous avons commencé en retard, alors nous pouvons faire une pause – et reprendre avec 10 ou 15 minutes de questions-réponses. Je voudrais

---

demander aux participants de poser des questions à tous les intervenants.

Si vous posez des questions, soyez gentils de venir ici au milieu, là où sont les micros. Questions ? Commentaires ? Veuillez vous présenter, svp.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Oui. Je m'appelle [? 2:35:58] du registre d'intérêt public. Carolina, ce serait intéressant pour moi de comprendre pourquoi vous pensez que nous n'avons pas suffisamment de bureaux d'enregistrement en Amérique latine.

CAROLINA AGUERRE : Excusez-moi. Pourquoi n'y a-t-il pas beaucoup de...

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : bureaux d'enregistrement...

CAROLINA AGUERRE : OK. Fondamentalement en raison du manque de sensibilisation concernant les possibilités commerciales des bureaux d'enregistrement. Et ensuite ces bureaux d'enregistrement qui sont accrédités par l'ICANN, lorsque nous organisons des séminaires et que nous parlons avec eux, je veux dire, qu'est-ce qu'ils disent ? Que ça a vraiment été embêtant pour eux de suivre tout le processus d'accréditation de l'ICANN.

Je veux dire qu'en Amérique latine, obtenir cette assurance que réclame l'ICANN, c'est très difficile. Nous devons aller aux États-Unis et déposer

---

notre candidature là-bas. Je veux dire que c'est vraiment problématique. La partie assurance en particulier est vraiment problématique. Mais il y a aussi une étape qui doit être considérée avant cela, et elle a trait à la sensibilisation croissante sur les possibilités commerciales pour les nouveaux entrepreneurs dans ce domaine.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Muhammad du Sénégal. J'ai une question. C'est un peu embêtant que nous n'ayons pas la traduction. À peine arrivés ce matin, nous avons annoncé qu'il n'y avait pas de traducteur, c'est quelque chose de très ennuyeux pour les gens qui [? 2:37:31]...

Je poserai donc ma question en français et en anglais, pour que tout le monde comprenne. La présentation de CENTR et de LACNIC a été très utile et a fourni de nombreuses informations [? 02:37:48]. Je pensais avoir plus d'informations à partir de la [réclamation 2:37:52], je veux dire dans le système qui s'établira entre le registre et le bureau d'enregistrement, je suis impatient de voir quelle présentation de réclamation vous avez eue du bureau d'enregistrement.

Et comment vous démarrez avec cette réclamation, au sens de combien de cas, lorsqu'un problème [? 2:38:11], comment voulez-vous les régler ? Avez-vous de stratégies disponibles pour ce faire ? Parce que c'est...

Lorsque le nombre d'enregistrements est très faible, faudrait-il se demander pourquoi ? Quand allons-nous commencer, les distributeurs qui deviennent [? 2:38:29]... De quelle manière résoudriez-vous des problèmes lorsque la revente, le marché ne s'est pas produit dans [? 2:38:36], associent les registres de cette façon.

---

Il y a vraiment quelque chose que je voudrais voir, mais que je n'ai pas vu apparaître dans votre présentation, les quantités d'enregistrements [? 02:38:48]...

CAROLINA AGUERRE : [FRANÇAIS 2:40:25 – 2:40:32] Malheureusement, dans ma région nous n'avons rien, je ne pourrais pas vous donner les statistiques globales des réclamations et des plaintes. Je veux dire, je pourrais faire un sondage et avoir plus d'informations là-dessus ces jours-ci.

Il est intéressant de savoir que même pas la moitié de nos enregistrements vont passer par le processus UDRP, [? 2:41:00] et que de nombreux enregistrements sont directement confrontés à leurs plaintes. Je veux dire qu'elles leur sont directement adressées et si elles terminent devant un tribunal, tout est géré par la propre procédure judiciaire nationale.

Mais je vous remercie d'avoir posé cette fort intéressante question.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : OK. Bien, je.... Malheureusement je vais dire la même chose. Je n'ai pas de statistiques à jour, il faut que je les cherche. Je veux dire que nous pourrions les avoir, mais nous en aurions pris davantage avec de simples statistiques et je ne sais pas si cela serait suffisant.

Mais heureusement, j'ai présenté – on m'a demandé de les présenter l'année dernière à Livingstone, et si je reviens à cette présentation, oui. J'ai essayé de trouver le bon ... Bien, là vous pouvez voir ... Mais peut-être que vous préféreriez...

---

C'est là sur le site Web de l'année dernière, parce que dans cette présentation, je me souviens d'avoir donné une vue d'ensemble avec une procédure de résolution alternative de litiges, la quantité de plaintes à gérer, celles qui sont réussies et celles qui ne le sont pas. Mais il y a en a aussi certaines qui sont payantes, qui prend ce coût en charge ?

Est-ce un registre ? Est-ce un bureau d'enregistrement ? Et aussi, la quantité de cas réussis. C'est-à-dire... dans ce sondage sur la présentation Internet de l'année dernière, j'ai mentionné un chiffre de 74 % pour toute procédure de démarrage qui s'achevait par un transfert du nom de domaine.

Mais pour avoir les détails complets, je vais parler de la présentation que j'ai faite l'année dernière et contactez-moi hors ligne pour avoir des informations détaillées sur la façon dont cela se déroule en ce moment.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Merci. Peut-être pour commenter ce qu'a dit Mohammad, concernant la traduction, je voudrais m'excuser encore une fois. Nous voulions vraiment avoir la traduction, mais malheureusement le matériel est bloqué en douane.

Et nous avons essayé de trouver une solution à cet obstacle. J'espère que nous aurons au moins l'interprétation qui commencera cet après-midi. Paulos.

PAULOS NYRIENDA : Merci. Je voudrais seulement [? 2:43:57]... une explication de la traduction. Nous allons nous en occuper et excusez-nous pour ce problème technique. J'ai deux questions à poser. Ça m'intéresserait de

---

vous entendre parler de la durabilité des ccTLD et de faire la comparaison entre les deux régions.

L'une des choses que nous voyons en Afrique, c'est que la plupart des ccTLD ne sont pas durables et qu'ils doivent avoir le soutien du [facteur de motivation 2:44:37] ou quelque chose du genre, pour s'assurer de pouvoir accéder aux opérations.

Qu'est-ce que le [queue comme 2:45:45] dans CENTR et dans le gTLD LALAC ? Ma deuxième question est liée aux reventes. Je ne sais pas si vous avez recueilli des données sur les revendeurs, parce que là où il n'y a pas un système réel de soutien des bureaux d'enregistrement / registres, comme dans beaucoup de nos ccTLD, nous trouvons que les revendeurs représentent une composante importante du marché.

Je voudrais poser également cette question au principal intervenant, pourriez-vous faire un commentaire sur la position des revendeurs dans l'industrie, et pour avoir une image de l'industrie ? Où sont ces revendeurs ? Sont-ils... Pourriez-vous les considérer suffisamment proches des bureaux d'enregistrements pour qu'ils appartiennent à cette catégorie ? Ou bien appartiennent-ils à une catégorie complètement différente ? Merci.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Excusez-moi. Je voudrais répondre à la première question sur la durabilité des registres. Nous n'avons pas de données précises à ce sujet, mais je suppose que la plupart – disons, en général la plupart des registres européens sont durables et ne reçoivent aucune subvention.

---

Il y a deux différences. D'un côté, nous avons bien sûr les organisations sans but lucratif, mais pour une partie, je pense qu'il y a un ou deux registres pour les organisations à but lucratif, et en tant que société, ils ont l'obligation d'avoir de bons résultats à la fin de l'année.

Bien qu'il y en ait à but lucratif, et je le crois, je pense plus particulièrement au cas de, par exemple, [NIC AT 2:46:58], vous verrez que le registre est opéré lui-même comme organisation à but lucratif/société mais soit une partie, ou la société elle-même, appartient à une organisation à but non lucratif. C'est encore... Et bien par exemple, en Autriche, le principal objectif est toujours de soutenir le développement d'Internet et la communauté Internet.

Une autre spécificité réservée à l'Europe est que si votre registre est une organisation à but non lucratif, cela varie d'un pays l'autre, mais globalement les règles et les règlements, ce que vous pouvez faire, le surplus que vous avez, sont très stricts. Vous verrez que la plupart des enregistrements se font vers la fin de l'année, qu'ils doivent être présentés devant leur [x 2:47:53] autorité responsable et démontrer clairement qu'ils réinvestissent, pourquoi ils se présentent dans leur propre registre.

Ils ne peuvent pas juste commencer à vendre des services additionnels ou mettre cela de côté comme un bénéfice. Je n'en sais rien [? 2:48:10]

CAROLINA AGUERRE :

Pour la région LAC, la plupart des bureaux d'enregistrement – des registres, sont durables, mais nous avons certains cas, pour lesquels il n'existe pas de données, avec des chiffres précis à diffuser. Mais du fait

---

qu'ils sont trop petits ou qu'ils font partie d'une plus grande unité d'activités, ou d'un département, avec un régulateur, en fait cet argent sert ensuite en quelque sorte à subventionner d'autres domaines.

En fait, ce que je sais vraiment, c'est que pour deux ccTLD et des universités d'Amérique centrale, ils savent qu'ils peuvent être autonomes et qu'actuellement ils briguent leur indépendance pour devenir des unités indépendantes de l'université pour que leurs recettes n'aillent pas dans le budget central de l'université.

Et ainsi, ils pourront développer le ccTLD plus systématiquement en fonction de leurs propres besoins. Heureusement ce n'est pas un gros, gros problème, bien que ce soit problématique pour les plus petits dans certains domaines.

**PERSONNE NON IDENTIFIÉE :** Puisque nous devons faire une pause dans quelques minutes, je vais juste poser deux questions très rapidement. Et je demande à l'intervenant d'y répondre brièvement. Merci.

**ADRIAN KENDALL :** Oui. Il faut répondre à une autre question, je crois, qui vient d'une question qui a été posée auparavant. C'était au sujet des revendeurs qui devaient être inclus au sein de l'industrie des noms de domaine, je crois, si j'ai bien compris la question. Vous ne pouvez pas vraiment voir cela sur ce schéma, mais ils y sont.

Ils sont énumérés, et je les ai inclus dans le cadre de l'industrie des noms de domaine. Je sais que sur la prochaine diapo, dans la chaîne de

---

valeurs, vous les voyez à l'échelle de la revente, et les revendeurs se trouvent au deuxième niveau en allant du bas vers le haut. Oui, il faut considérer vraiment les revendeurs comme faisant partie de l'écosystème.

Ils sont un maillon important, et nous les avons certainement inclus dans notre conception et notre cartographie de l'industrie. Est-ce que cela répond à votre question? Merci.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Dans CENTR, également, il y a de nombreux revendeurs, qui ne sont pas sur notre.... je veux dire, je n'ai pas de chiffres là-dessus. La discussion est axée sur les faits, bien, quels sont vos rapports en tant que registre ? Quels revendeurs ? Mais cela a recours à tout – ok, en fait s'ils tombent en faillite ou s'ils n'ont pas le service qu'ils devraient avoir ce n'est pas notre responsabilité..

La responsabilité en revient au bureau d'enregistrement pour lequel ils travaillent. Fondamentalement, si quelque chose se passe avec le nom de domaine, c'est de la faute du revendeur du point de vue d'un registre, c'est le bureau d'enregistrement qui doit résoudre cela, en tout cas la responsabilité revient au bureau d'enregistrement.

Et dans certains, il est également stipulé dans le contrat du registre que les revendeurs sont pleinement responsables du bureau d'enregistrement et que ce bureau doit garantir le respect des règles.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Merci.

---

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Ok, merci. Je m'appelle [? 2:51:45] du registre point TZ. Je ne vais vraiment pas poser une question, je voudrais tout juste avoir des commentaires sur d'autres régions à propos des bureaux d'enregistrement accrédités. Lorsque nous entendons parler des bureaux d'enregistrement, nous pensons aux bureaux d'enregistrement accrédités par l'ICANN. Mais dans notre région, nous avons quelques bureaux d'enregistrement locaux accrédités par ICC.

Et parfois vous avez aussi un bureau d'enregistrement accrédité par l'ICANN. Dans le cas de la Tanzanie, nous avons de nombreux bureaux d'enregistrement locaux accrédités et seulement un accrédité par l'ICANN. Maintenant j'aimerais.... Comment cela se passe-t-il dans les deux régions, LAC et les Caraïbes et CENTR ?

S'ils ont obtenu ces deux catégories, et s'ils le font, comment agissent-ils avec les bureaux d'enregistrement accrédités par l'ICANN lorsqu'ils suivent les enregistrements au sein des registres ? Merci.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Et bien, si vous regardez – regardez vers l'Europe, je veux dire vous avez les deux, vous avez les bureaux d'enregistrement accrédités de l'ICANN et deux registres qui vendent uniquement des ccTLD. Fondamentalement, il n'y a pas de différence avec ce que vous verrez là-bas.

Je veux dire, de nombreux registres travaillent avec leur propre accréditation et avec leurs propres contrats, et même si vous êtes un bureau d'enregistrement de l'ICANN, cela ne veut pas dire que vous

---

puissiez devenir automatiquement un bureau d'enregistrement pour le ccTLD, et c'est pour cela qu'ils ont leur propres règles et leurs propres contrats.

Je ne vois pas de raison pour qu'un bureau d'enregistrement qui est aussi un bureau d'enregistrement accrédité de l'ICANN, obtienne – ou devrait être mieux [dollar 2:53:34] placé ou bénéficier d'un traitement spécial.

CAROLINA AGUERRE :

C'est exactement ce qui se passe en Amérique latine. Ces ccTLD qui opèrent avec les bureaux d'enregistrement, ils ne ... je veux dire, il passent par l'ICANN... Ils travaillent avec les bureaux d'enregistrement accrédités par l'ICANN de la même façon que s'ils le faisaient avec un autre bureau d'enregistrement local.

VICTOR :

Merci. Je m'appelle Victor [? 2:54:04], je suis membre de [? 2:54:09], LATNIC, je suis également membre de la Société Internet, du chapitre du Cameroun. Je voudrais tout d'abord remercier les panélistes pour leur excellente présentation, spécialement Adrian – pour sa très très intéressante présentation sur les tendances [? 02:54:28]...

...l'industrie des noms de domaine et plus particulièrement en Afrique, montrent que – montrent clairement que la zone est centrée sur les États-Unis, sur l'hébergement de bureaux d'enregistrement accrédités, plus de 600 sont basés aux États-Unis. Ma question est la suivante, face à cela, pouvons-nous penser que nous pourrions avoir une accréditation – une accréditation de registre pour l'Afrique, l'Amérique latine ?

---

Parce que cette image montre clairement qu'un modèle ne convient pas forcément à tout le monde. Il n'est pas simple pour une société africaine de fournir, Madame parle d'assurance, la même assurance qui est très facile à produire rapidement pour une société commerciale américaine.

Pouvons-nous songer à avoir un document d'accréditation différent pour plusieurs régions ? Merci.

ADRIAN KENDALL :

Oui, merci beaucoup pour votre question. Je pense que c'est excellent de mettre avant l'ICANN. Comment pouvez-vous aider les entreprises locales à devenir des bureaux d'enregistrement accrédités ? Comment pouvez-vous localiser l'expérience pour eux, que les obstacles pour entrer soient appropriés pour cette région ? Je pense que c'est une excellente question pour y réfléchir pendant la semaine, et quelque chose à proposer tant que l'ICANN est ici et à l'écoute.

Je sais que vous avez aussi un contact régional avec l'ICANN que vous devriez faire avancer. Cela devrait absolument figurer dans l'ordre du jour parce que, comme je l'ai dit dans mon exposé, l'obstacle à franchir par les bureaux d'enregistrement devient de plus en plus grand. L'accord d'accréditation 2013 des bureaux d'enregistrement qui leur est imposé pour pouvoir vendre les nouveaux gTLD est vraiment beaucoup plus strict qu'avant.

Et les exigences existent, pour le meilleur et pour le pire, et l'inclusion de ces exigences est fondée mais il y a bien plus d'exigences et de règles de conformité qu'un bureau d'enregistrement devrait respecter, de

---

nombreuses exigences et la conformité pour maintenir son accréditation, voire obtenir son accréditation.

Je pense que votre question est raisonnable, où se trouve l'équilibre ? Et comment pouvons-nous éventuellement soutenir cette région et vous attribuer des bureaux d'enregistrement. Je sais que cette question est à l'ordre du jour de l'ICANN ; je pense que nous sommes tous responsables dans cette salle de saisir l'opportunité de la semaine prochaine en faisant fortement pression sur l'ICANN pour obtenir des réponses à tout ceci et avoir un flux équilibré de retour dans l'industrie.

Ce n'est pas vraiment une réponse, je sais bien, mais je pense que je – et je dirais qu'il ne me semble pas approprié de fournir moi-même une réponse – une réponse que nous apporterions avant l'ICANN.

**PERSONNE NON IDENTIFIÉE :** Je crois qu'il s'agit d'une question très importante et j'espère que nous en entendrons parler encore davantage pendant cette semaine. Je me rappelle que lors de la réunion de février, l'ICANN s'est engagée à avoir plus de bureaux d'enregistrement, beaucoup plus en Afrique notamment [? 02:58:13].

J'espère que nous allons entendre davantage sur les prévisions de l'ICANN concernant le soutien aux bureaux d'enregistrement en Afrique, mais d'autres personnes peuvent y parvenir. Je pense que nous allons maintenant conclure notre session. Je voudrais remercier tous les intervenants pour leurs exposés fort intéressants.

Je pense que nous avons une idée véritablement importante qui peut nous aider pendant toute la durée du forum. Maintenant nous avons la

---

pause. Je propose [applaudissements]. Puisque nous avons une demi-heure de retard, est-ce qu'on pourrait faire une pause-café de 20 minutes seulement ? Alors on revient à 11h20 OK. Merci.

Je voudrais demander aux intervenants de la prochaine séance de venir ici et de me donner leurs exposés. Merci.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Nous allons commencer dans un moment. Nous allons avoir la salle Adobe Connect pour les participants à distance.

DAN : OK. Bonjour. Bienvenue à notre première table ronde. Nous sommes maintenant dans la salle Adobe Connect pour ceux qui nous rejoignent à distance. Encore une fois nous nous excusons auprès des francophones, la traduction simultanée n'est pas en route.

Et malheureusement mon français se limite à *Je m'appelle Dan. Je suis américain.* À part ça, je suis capable de commander un jus de pamplemousse ce qui ne me sera pas d'une grande aide ici. Nous avons une présentation qui sera faite en français ici, cela fait partie de ce que nous faisons pendant cette séance.

Mesdames et messieurs, je voudrais vous souhaiter la bienvenue. Nous allons parler un peu du modèle commercial de registre, des technologies et de choses du genre. Dans l'intérêt de nos panélistes, je voudrais néanmoins poser deux questions.

Combien d'entre vous dans cette salle s'occupent des registres ? Est-ce que je pourrais voir des mains se lever ? Registres ou ccTLD ? OK.

Combien d'entre vous sont avec des bureaux d'enregistrement ? OK. Et combien d'entre vous sont avec d'autres fournisseurs ? Ou autre chose ? Des gouvernements ? OK. Des universitaires ? D'autres gens qui sont tombés ici par hasard. OK.

[Rires] Des fournisseurs d'hébergement DNS ) OK. Très bien. De très bonnes choses là. Nous allons commencer par l'exposé de [? 0:02:44] avec le Registre d'intérêt public (PIR) qui va nous parler des modèles de registres réussis à partir de l'expérience avec point org.

Le format que nous allons suivre est le suivant. [? 0:02:55] va parler d'abord quelques minutes de ce qu'il a vu, suivi de Nicholas Raft qui va nous parler de son expérience avec point MG et ensuite, nous ouvrirons le débat pour quelques questions sur les modèles commerciaux.

J'avais préparé quelques questions, mais je vous invite tous à poser vos questions. Nous laisserons un micro ouvert ici et vous êtes les bienvenus pour participer. Par la suite, nous allons avoir une sorte de prolongation et nous parlerons un peu de marketing et de sensibilisation liés aux modèles commerciaux, etc.

Nous avons [? 0:03:27] du point NG, elle fera quelques commentaires et nous poserons aussi la question aux autres personnes ici présentes. Et à la fin de la séance il y aura une discussion sur certaines technologie avec Mark Elkins, Rick Lamb et Alan [? 0:03:40] qui seront là pour parler du DNSSEC et de certaines autres technologies.

Voilà ce que nous allons faire pendant le prochain panel. Je commence donc par demander [? 0:03:47] pour commencer.

---

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Est-ce que ça marche ? Oui. Maintenant, ça marche. Merci beaucoup Dan. Bonjour. Je suis très heureux d'être avec vous aujourd'hui et je voudrais vraiment vous montrer un peu pour qui je travaille, et quel est notre mode d'opération.

C'est peut être trop générique, c'est peut être bien pour d'autres, j'espère bien trouver le juste milieu... Passons à la diapo suivante, svp Je travaille donc pour le Registre d'intérêt public, organisation à but non lucratif située en Virginie-Occidentale aux États-Unis.

Mais comme vous pourrez l'entendre à mon accent, je suis allemand et travaille aux alentours de Francfort. Je suis l'île internationale au PIR. Le PIR exploite l'espace de noms point org depuis 2003. Nous avons présenté notre candidature aux nouveaux gTLD pour des domaines tels que les NGO et point NGO pour les organisations non gouvernementales.

Et la même chose dans la langue romaine équivalente. Nous avons également quelques translittérations d'IDN là-dedans. Nous sommes l'un des TLD originaux, qui est exploité depuis 1985. Nous avons 407 bureaux d'enregistrement dans 53 pays, c'est correct ? Oui. Et des registrants dans à peu près 175 pays. Et pour mettre tout ceci en perspective, 60 % de nos enregistrements viennent du marché de l'Amérique du nord, les États-Unis et le Canada, tandis que 40 % viennent du reste du monde, principalement d'Europe ; l'Inde a un taux très élevé mais l'Afrique aussi.

Nous voyons qu'il y a de la croissance. Nous voyons qu'il y a davantage de croissance en-dehors des États-Unis. Et nous avons actuellement 10 millions de noms de domaine enregistrés. Le taux moyen de croissance

---

au cours des deux dernières a atteint 7 %. C'est une belle réussite, mais je dois admettre, vous vous rappelez des chiffres de la présentation de CENTR il y a quelques minutes, nous avons aussi vu une légère diminution ver la fin de l'année dernière qui, depuis, a été rattrapée.

Je dirais que parmi les gTLD, nous avons été extrêmement performants, même à la fin de l'année dernière. C'est notre façon de travailler. Nous faisons partie de l'ICANN – nous avons un contrat avec l'ICANN. Comme cela a été dit, nous sommes le Registre d'intérêt public. Nous avons principalement des bureaux d'enregistrement de vente au détail et des bureaux d'enregistrement grossistes. La différence c'est que les bureaux d'enregistrement de vente au détail répondent directement aux besoins du client final, alors que les bureaux d'enregistrement grossistes ont des revendeurs.

Et, bien sûr, il y a aussi les bureaux d'enregistrement qui sont un mélange des deux – ils répondent directement aux besoins du client final et fonctionnent avec des revendeurs. Notre structure interne à point ORG est aussi tout à fait simple. Nous sommes environ 20 personnes et nous nous occupons de l'administration commerciale des domaines pour l'espace de nom point ORG. C'est-à-dire le registre d'intérêt public.

La totalité du back-end technique est faite par notre partenaire de longue date, Afiliias, qui s'occupe de la gestion technique et du service client. C'est notre première ligne de soutien à la clientèle – de soutien technique. Ils sont là 24/7. Ils gèrent nos serveurs. Ils le font avec excellence dans un monde où [? 0:07:23] tout est en progrès constant. Je suis très content qu'ils soient là.

---

Pour en revenir à notre sujet, ou au mien avec le registre d'intérêt public, nous avons, bien sûr, un niveau exécutif. Nous avons quatre groupes en-dessous, des groupes tout à fait classiques. Nous avons des interfaces utilisateur, un département juridique et un département politique plus important car nous sommes fiers de collaborer avec l'ICANN et d'autres groupes de politiques à l'échelle mondiale.

Nous avons une section opérationnelle et de conformité dans l'entreprise. Et, bien sûr, il y a le département des ventes, produits et marketing, tout ensemble, avec environ 20 personnes. Nous identifions quelques points qui nous permettent d'avoir du succès avec peu de collaborateurs, et une croissance au cours des deux dernières années d'environ 6 millions de noms de domaine enregistrés.

Premièrement, l'efficacité des opérations, deuxièmement, nous pensons aux ventes, et nous l'avons aussi entendu de la part de nos bureaux d'enregistrement, comme quoi c'est facile de travailler avec nous. Nous sommes fortement centrés sur le canal car nous ne pratiquons pas l'interaction directe avec nos clients finaux, bien que cela puisse changer au cours des deux prochaines années puisque nous sommes en train de nous immerger dans ce nouveau monde des gTLD.

Et dernière chose mais pas la moindre, je pense que nous sommes vraiment disponibles, nous essayons constamment d'être aux côtés du client, du bureau d'enregistrement, d'interagir très activement. Je vous l'expliquerai plus clairement par la suite. Ce que nous faisons vraiment bien c'est notre ORMS.

C'est un acronyme, veuillez me pardonner. C'était un mot tellement long, c'est notre Système en ligne de gestion des bureaux

---

d'enregistrement. Fondamentalement, ce système fait tout en ligne, toute la documentation que vous avez besoin de fournir pour devenir un bureau d'enregistrement peut être exécutée et complétée en ligne. Nous sommes ouverts uniquement aux bureaux d'enregistrement de l'ICANN, mais une fois que vous avez franchi cette étape, tout le monde peut accéder au portail.

La gestion des contacts, les mises à jour des assurances, les modifications du nom du bureau d'enregistrement, le transfert de l'accréditation du bureau d'enregistrement. De la première à la dernière étape, cela vous prend environ trois jours pour devenir un bureau d'enregistrement point ORG.

L'avantage, bien sûr, est d'économiser le frais postaux, votre temps et vous éviter des ennuis. Je pense que tout ce que nous venons d'entendre nous rassure par rapport à nos bureaux d'enregistrement et que cela nous a permis d'atteindre 407 bureaux d'enregistrement au niveau mondial. Il est vrai, je dois dire, que nous travaillons de manière intensive avec 25 % de ces 407 bureaux d'enregistrement.

Car il y a les petits, il y a celui qui existe seulement sur le papier, mais nous travaillons vraiment avec 25 % de ces bureaux d'enregistrement. Nous sommes ... Pouvez-vous revenir un petit peu en arrière svp ? Nous sommes disponibles 24 h sur 24, 7 jours sur 7, tous les jours de l'année, au travers de notre soutien technique, par l'intermédiaire d'Afilias, mais aussi avec notre service financier.

Parce que nous ... Notre facturation fonctionne soit par versement en liquide sur un compte bancaire sur lequel nous retirons le montant nécessaire, soit au moyen d'une ligne de crédit contractée avec nous.

---

Mais parfois, cela se passe en débitant votre compte bancaire. C'est exact ? Personne ne l'a remarqué en temps voulu, ou c'est arrivé comme ça.

Avec ce scénario, vous appelez simplement, par exemple, notre service financier et nous vous ouvrons un crédit d'urgence pour que vous puissiez aller vendre des noms de domaine pour nous. C'est quelque chose que vous devez vraiment faire refléter en termes d'organisation, ce dont nous sommes très fiers.

Ce que nous faisons également, c'est d'avoir un espace relationnel des bureaux d'enregistrement. À propos, tout ne se fait pas en ligne, c'est vrai, vous pouvez aussi interagir avec nous en tant que personnes physiques. Mais nous avons un espace où nous conservons toute nos informations et les études de marché. Si vous voulez vendre en Inde, en Chine, en Afrique du Sud, vous allez sur cet espace pour trouver les informations relatives à votre marché, comment nous voyons ou nous pensons que vous pouvez être positionné, point ORG dans votre région.

Laissez-moi vous donner un exemple. Vous pourriez penser que point ORG est l'espace idéal pour les gens qui ont une mission, les gens défendant une cause, les gens qui ont une organisation à but non lucratif, mais ce n'est pas le cas. Par exemple, en Inde, nous sommes centrés sur les PME et notre slogan là-bas est « je suis plus qu'une entreprise, je suis une organisation ».

Et cela a formidablement bien marché pour nous, alors nous l'avons adapté à chaque marché et c'est peut-être la clé ici. Nous offrons aussi des promotions à nos bureaux d'enregistrement. Cela signifie que nous avons des remises locales. Si, par exemple, vous avez notre bureau

---

d'enregistrement en Afrique et que vous avez des registrants africains avec point ORG, vous aurez immédiatement une remise importante d'environ 6 dollars sur le prix de gros de 825 dollars.

Vous pouvez aussi poser votre candidature pour des fonds de marketing au Registre d'intérêt public (PIR) qui vous permet de sponsoriser un événement, d'acheter des marchandises, d'imprimer des documents qui peuvent vous aider à vendre des noms de domaine. Et même là-bas, je dirais, nous sommes très rapides pour faire changer les choses. Normalement, cela nous prend une semaine pour avoir tous les contrats et que tout soit terminé.

Nous essayons d'établir des relations commerciales souples. Et dernière chose mais pas la moindre, je pense que nous sommes tout à fait disponibles au niveau régional. Je veux dire encore une fois que nous sommes une petite équipe. Toutefois, trois personnes sont dédiées aux régions mondiales, telles que les États-Unis, l'Europe, l'Afrique, l'Inde et la Chine.

Cela veut simplement dire que nous voyageons un peu partout, que vous pouvez nous retrouver partout. Et nous essayons d'être proches de nos bureaux d'enregistrement. Je pense qu'il s'agit là d'un élément clé, que le fait de pouvoir rencontrer le client à la fin de la journée fait vraiment la différence. S'il y a quelque chose qui ne marche pas bien et si nous ne nous apercevons pas d'avoir mal géré une affaire, nous voulons y remédier.

Nous nous sommes donc assurés de mettre en place un service permettant à nos bureaux d'enregistrement de remplir la documentation en ligne ou lors d'un entretien personnel par

---

l'intermédiaire d'un tiers. Nous ne voulons pas les appeler pour leur demander ensuite si nous sommes formidables, nous voulons vraiment avoir une opinion honnête. Et nous faisons la même chose pour notre service de soutien technique de back-end, de façon à savoir si le service a été de bonne qualité, si les connexions ont bien fonctionné ...

Cela nous permet d'avoir « la photo » du fonctionnement de notre entreprise. Globalement, nous avons vraiment reçu un feedback très positif et je ne peux pas me plaindre. Mais dans le cas contraire, nous avons mis en place un processus de révision et de mise en œuvre. Par exemple, cela se fait sentir juste maintenant parce que nous avons constaté que nos options de facturation devraient être plus étendues et nous évaluons de nouvelles méthodes de facturation pour nos bureaux d'enregistrement.

Et nous... Je pense que nous mettrons en œuvre quelque chose vers la fin de l'année. Ceci dit, en ce qui me concerne, je pense que les éléments clés sont la rapidité, être proche de votre bureau d'enregistrement, essayer d'avoir un produit ayant une signification, et c'est l'avantage de point org qui a une merveilleuse base d'enregistrement pour les organisations à but non lucratif et les gens qui veulent dire quelque chose en ligne.

C'est important pour eux de savoir qui ils sont. OK. Merci beaucoup pour tout cela, et je vous redonne la parole, Dan. [Applaudissements]

---

DAN : Merci [? 00:15:10]. Ensuite nous aurons Nicholas Raft qui va nous parler de son expérience. Mais en attendant les diapos, je voudrais vous rappeler qu'il y aura une séance ouverte de questions-réponses.

Je voudrais que vous y réfléchissiez tous, vous avez de nombreuses personnes qui ont exploité les ccTLD avec succès, et vous avez l'occasion maintenant de leur poser des questions pour savoir ce qu'ils ont fait pour réussir. Je vous demanderais donc de réfléchir à vos questions.

Nous avons des participants à distance et je voudrais vous demander de leur parler au micro lorsque vous serez prêt à le faire. Et je m'adresse aux participants à distance qui nous écoutent, vous pouvez poster vos questions dans le salon de discussion d'Adobe Connect qui est disponible.

Je voudrais maintenant céder la parole à Nicholas Raft.

NICHOLAS RAFT : [FRANÇAIS 0:15:55 – 0:28:08] [Applaudissements]

DAN : Merci beaucoup. Merci aussi à Sebastien qui assuré un peu la traduction dans le salon d'Adobe Connect. Et aussi un profond remerciement à Barrack pour nous donner un coup de main avec les diapos. Avec cela, nous finissons les présentations de ce segment, nous avons parlé des modèles commerciaux des registres.

Et maintenant je vais également inviter [? 00:28:30] de [? 0:28:32] NIC à participer de notre conversation. Et je répète, c'est le moment de poser

---

des questions ; alors n'hésitez pas à vous approcher du micro si vous avez des questions à poser.

Je vais commencer par vous demander, à vous trois, lorsque vous examinez les modèles que vous avez eus pour point ORG, pour point ZZ, pour plusieurs ccTLD AF NIC, qu'est-ce qui a le plus contribué à leur succès ? Qu'est-ce que... Si vous pouviez penser à une chose ayant véritablement contribué au succès du nom de domaine, à quoi penseriez-vous ?

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : OK. Merci Dan. Juste pour remplir les informations dont vous aurez besoin, je vais dire quelques mots sur notre modèle, sur le modèle cc. Je dirais que nous avons fait un énorme changement en 2006 en termes de temps, le changement du modèle externalisé vers un modèle interne. Et après cette période, le cc concernait trois personnes, le directeur et deux secrétaires je crois.

Actuellement nous sommes presque 70 personnes, et parmi elles peut-être que 50 sont des techniciens et des ingénieurs. Je voudrais aussi mentionner ce que le Docteur Steve Crocker a dit au début, à savoir qu'il est important de conserver la gestion locale dans le pays. Peut-être pas seulement dans le pays mais aussi dans la société NIC.

C'est pourquoi nous sommes en mesure maintenant, par exemple, de faire fonctionner des [? 0:30:22] laboratoires. Nous avons le cc NIC [accrédité 0:30:24] Nous sommes capables, encore une fois, de partager nos connaissances avec les personnes dans notre pays, avec les bureaux d'enregistrement, avec les ISP. Nous sommes en train

---

d'organiser une conférence, une conférence sur Internet et les technologies qui traite de l'utilisation de la gestion d'Internet et des choses de ce genre.

Cela a eu également un fort impact sur l'entreprise puisque nous avons pu baisser le prix des domaines de 28 à 21 ou 22 dollars environ à moins de 10 dollars après avoir fait une migration de notre propre système. C'est pourquoi la vision du cc NIC et du modèle de registre, nous croyons que cette façon de les traiter [? 00:31:18].

Juste pour compléter les informations que vous avez sur ces trois modèles...

**PERSONNE NON IDENTIFIÉE :** Oui. Je voudrais vous demander quelque chose, vous avez mentionné une baisse assez spectaculaire du prix des domaines. À cause de quoi ? Cette automatisation dépendait de vous ?

**PERSONNE NON IDENTIFIÉE :** Et bien, je n'en sais rien. C'était parce que le prix de la sous-traitance était vraiment élevé à cette époque, mais c'était parce que nous avons payé beaucoup d'argent à notre sous-traitant. Et quand nous avons décidé de travailler en interne, nous avons acheté plusieurs serveurs, la connectivité, et nous avons engagé des ingénieurs.

L'exploitation du registre était beaucoup, beaucoup moins chère qu'avant. Voilà la raison pour laquelle nous avons pu réduire le prix du domaine.

---

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : OK. Merci. Vouliez-vous ..... Vouliez-vous répondre à la question ?  
Allez-y !

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Alors, la question était la suivante, quel est le meilleur ....

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Je dirais que, dans une certaine mesure, vous y avez déjà répondu.... [? 0:32:39], vous avez l'air de vouloir dire quelque chose...

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Oui. Je crois que ce qui a aidé point ORG auparavant, c'est qu'il y a toujours été un des TLD originaux. Si vous pensez à des noms de domaine, vous pensez à COM, NET et ORG. Et bien sûr, au monde extérieur, vous pensez toujours à votre TLD local.

Point DE, point AT, point [? 00:32:51]. Excusez-moi. Un autre chose qui aide vraiment je crois, c'est que si votre prix est de moins de 10 dollars, cela aide toujours le client final à ne pas voir de barrière face au processus d'achat. Notre mise en œuvre est très facile du point de vue technique.

Je pense que le Registre d'intérêt public (PIR) a souvent été nommé au même titre qu'Afilias pour avoir établi des normes techniques dans ce domaine. Je pense donc que cela aide les bureaux d'enregistrement à intégrer notre TLD. Laissez-moi vous dire aussi une dernière chose, importante aussi, il est très utile au niveau interne d'avoir une hiérarchie plate et des politiques d'ouverture. Nous fonctionnons comme une véritable équipe.

---

Je vous assure qu'au sein du PIR il n'y a pas de timidité. C'est un grand avantage d'avoir un dialogue ouvert parce tout remonte à la surface et on peut ainsi l'aborder.

DAN :

Permettez-moi de vous poser une question à vous trois à propos des ccTLD et des registres qu'il y a dehors maintenant, si vous deviez penser à tout ce par quoi vous êtes passés pour arriver au point où vous en êtes, quelles leçons en avez-vous tirées ?

Qu'auriez-vous fait différemment ? Ou bien de quelle manière aideriez-vous tous ceux qui cherchent à augmenter leur ccTLD ?

PERSONNE NON IDENTIFIÉE :

Hé bien, voilà une question difficile. En fait, ce que nous pensons pouvoir améliorer, c'est d'avoir par exemple de très bons rapports avec les bureaux d'enregistrement. Nous organisons des réunions avec les registrants et nous considérons les bureaux d'enregistrement comme une connexion essentielle avec le public. Mais peut-être particulièrement avec la présentation du DNSSEC, nous avons vu que nous n'avions pas de rapport direct avec les ISP de notre pays.

Et avec l'option du DNSSEC, il est vraiment primordial de parler aux ISP et de les aider à installer le DNSSEC. Nous n'avons pas encore établi une communication aussi directe avec les ISP comme nous l'avons fait avec les bureaux d'enregistrement. Bien sûr, il y a des conférences organisées par nos points d'échange qui sont également une association d'ISP.

---

C'est peut-être une chose à laquelle nous devrions réfléchir un peu plus pour arriver à trouver un mode de travail avec les ISP. C'est une plateforme importante dans le pays pour la gestion du DNS. C'est sans doute une bonne chose, mais il nous aurait fallu faire mieux.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : J'ai mentionné que nous suivons le modèle de registre / bureau d'enregistrement et que, normalement, nous n'avons aucune interaction avec le client final. Je dois dire que ce n'est vraiment pas l'idéal car nous remarquons qu'en fin de journée, les clients ont une perception différente sur un TLD en particulier.

Sur de nombreux marchés, point ORG est perçu comme un TLD limité. Et je pense que nous n'aurions pas seulement 10 millions d'enregistrements – j'ai dit seulement ? Est-ce que je l'ai dit ? Nous aurons bien plus de TLD s'il s'agit d'un marché en dehors de l'Amérique du Nord, les gens comprendront que nous sommes un domaine de premier niveau illimité.

Nous aspirons donc à progresser, à apprendre, à faire notre propre publicité et nous arrivons au client final pour mieux contrôler de quelle manière nous sommes perçus à l'extérieur. Voilà essentiellement ce que je voulais dire, que c'est notre apprentissage de base, oui.

NICHOLAS RAFT : [FRANÇAIS 00:37:12 – 0:00:41:15]

---

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Y a-t-il des questions du public, ou est-ce que ...Allez-y, Léon ! J'ai d'autres questions autrement, mais allez-y.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : [FRANÇAIS 00:38:33 – 00:39:44]

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : [FRANÇAIS 0:39:46 – 0:39:58] [Rires et applaudissements]

DAN : Merci. Oui, nous sommes... C'est un moment où je suis certainement en train de rater la traduction [rires]. Y a-t-il d'autres questions, en anglais ou en français ? Ou bien, si vous voulez les poser en allemand, je peux faire la traduction. Mais [rires].

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Et vous auriez une réponse en allemand.

DAN : [ALLEMAND 0:40:25] Ok. Oui.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Je parlerai en français. [FRANÇAIS 00:40:32 – 0:00:41:15]

NICHOLAS RAFT : [FRANÇAIS 00:41:21 – 00:41:43]

---

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : [FRANÇAIS 0:41:51 – 0:42:29] Ok. Pour cette question, je vais traduire en anglais, juste pour vous aider à comprendre un peu mieux ce que je suis en train de dire. Cette séance est très importante pour nous parce que l'Afrique recherche un modèle de meilleures pratiques à vous communiquer aux fins de voir – d'avoir une orientation sur tous les ccTLD.

Quel sera le meilleur modèle que nous allons encourager au profit des registrants et de la population africaine ? Si vous ne répondez pas à la bonne question et si vous n'avez pas d'orientation pour savoir quels sont les modèles qui coïncident en raison de problèmes et quels sont les modèles pour lesquels nous savons que la confiance et la responsabilité vont s'accroître vis-à-vis de la population.

Je pense que ce sont les questions essentielles que nous avons à répondre. Et nous savons que les gens utilisent des portables, que l'on fait des paiements en ligne, ce genre de choses. Je veux dire, si vous n'avez pas de réponses à ces questions, c'est comme si nous n'étions pas capables d'obtenir une orientation et c'est vraiment à cela que doit servir cette séance.

DAN : Merci d'avoir posé la question et pour la traduction en anglais. La question que j'aimerais vous poser, Mohammed, est la suivante : quelles sont les questions spécifiques pour lesquelles vous recherchez une orientation ? Avez-vous des questions spécifiques pour lesquelles vous aimeriez que les gens ici vous donnent une orientation ?

---

Nous avons ce panel d'experts, y a-t-il des gens qui aimeraient leur poser des questions ?

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Je pense que nous en avons au moins en ce qui concerne le modèle. La première est liée au paiement en ligne et aux rapports entre le registre et le bureau d'enregistrement. Et quel est l'impact sur le marché lorsque le registre fonctionne directement avec le registrant ? Quelle incidence cela a-t-il sur le marché ?

Est-ce que cela va approfondir le processus, ou le ralentir en l'absence de paiements et de beaucoup d'autres choses dans ce modèle ? La deuxième, si vous prenez le modèle de registre ou de bureau d'enregistrement par rapport au modèle de registre ou de registrant dans le contexte africain, cela va-t-il accroître la confiance ? Davantage d'enregistrements ? Davantage d'interaction ?

Si le registrant s'adresse à différentes catégories de revendeurs n'ayant pas d'accord contraignant avec le registre. Et nous voulons vraiment savoir si ceci a un impact réel sur le modèle d'enregistrement de domaine.

DAN : Merci. La dernière question est en fait , lorsque vous regardez cela – lorsque vous allez vers ce modèle de registre ou de bureau d'enregistrement, cela augmente l'interaction et aussi le niveau de confiance ? Comment équilibrez-vous tout ceci ?

Qui souhaite dire un mot là-dessus ?

---

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Je pense que le bureau d'enregistrement a toujours l'avantage d'être disponible localement. C'est la raison pour laquelle nous avons mis tout cela en œuvre. Mais nous sommes également en train d'évaluer la possibilité d'avoir notre propre modèle de bureau d'enregistrement interne, parce qu'il a – parce qu'il y a des régions dans le monde, nous en parlions plus tôt, où vous n'avez pas autant de bureaux d'enregistrement au niveau régional et où vous souhaitez pouvoir fournir aux gens l'accès à votre produit.

Nous sommes en train de penser à cela pour ONG et point ONG. Toutefois aucune décision finale n'a encore été prise. Ensuite la question se pose également pour nous, comment autorisons-nous les paiements ? Et la question ici, c'est que faisons-nous ? Choisissons-nous PayPal ? Choisissons-nous les cartes de crédit ? Autorisons-nous les transferts bancaires ?

Je pense qu'en fin de comptes, nous adopterons toutes ces méthodes, qui sont des méthodes de paiement reconnues et fiables et qui nous apportent un plus en tant que fournisseur. C'est la seule chose que je puisse vraiment dire à ce sujet.

NICHOLAS RAFT : [FRANÇAIS 00:46:41 – 00:47:45]

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Une question a été soulevée sur la confiance, c'est correct ? Je vais dire que dans point [Angie 0:48:02], le modèle 3R, registre, bureau

d'enregistrement, registrant nous inquiète. Nos registres sont autorisés à avoir des revendeurs n'ayant pas signé de contrat avec nous, mais... je veux dire, pour que vous deveniez un bureau d'enregistrement de [? 0:48:16], il faut que vous soyez – je veux dire, vous devez suivre le processus d'accréditation.

Il y a un accord contraignant à la fin du processus, vous signez l'accord du bureau d'enregistrement, vous n'avez qu'à remplir deux copies de cet accord, au bout d'un moment vous êtes accrédité, vous continuez – et nous aussi.

Le registre garde une copie et le bureau d'enregistrement l'autre. Il existe une disposition qui oblige le bureau d'enregistrement à fournir une garantie de bonne exécution. La garantie de bonne exécution sert à indemniser le public, je veux dire le registrant, et de cette façon il n'y a pas de crainte en termes de confiance.

S'il manque à ses engagements ou s'il abandonne les activités pour une raison quelconque, on a un autre recours.

**PERSONNE NON IDENTIFIÉE :** Peut-être, je suis désolé. Outre cela, nous avons également un modèle simple de registre / bureau d'enregistrement / registrant, nous n'avons pas de connexions directes avec les registrants, sauf que nous avons aussi une sorte de centre d'assistance au client de 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Et ces personnes sont en mesure de répondre aux plaintes des registrants, par exemple, généralement si le bureau d'enregistrement, si jamais le domaine trouvait que quelque chose s'est passé avec ses

---

domaines, ils nous appellent et ne passent pas par un bureau d'enregistrement.

C'est ce genre de liaison que nous avons avec nos registrants ; nous sommes donc en mesure d'écouter leurs problèmes avec le bureau d'enregistrement pour essayer de les résoudre en prenant contact avec les bureaux d'enregistrement, en essayant de leur fournir les systèmes les plus performants pour les enregistrements.

C'est sans doute aussi une manière de conserver la confiance, même pour le modèle registrant / registre / bureau d'enregistrement.

DAN :

Je vois que vous avez une question à poser.

PAULOS NYRIENDA :

Merci. Paulus Nyrienda de nouveau avec l'AFTLD et le ccTLD de Malawi point M. J'ai une question à propos du modèle du registre d'intérêt public (PIR). Je pense que nous observons une utilisation intéressante de ce modèle dans le cas de certains gTLD ici en Afrique. Le modèle, si je peux me permettre de mon point de vue, bénéficie d'une organisation de parrainage pour point ORG.

Il y a des parties prenantes derrière cette organisation de parrainage. Il y a un fournisseur de service de back-end et vous pouvez réaliser des bénéfices. Ma question est la suivante : comment distribuez-vous les bénéfices des parties prenantes présentes dans ce modèle ?

Et ma deuxième question est la suivante, je ne sais pas comment cela va se passer mais c'est le tour de mon collègue qui s'est exprimé en

---

français. Je peux poser une question en anglais car je ne parle pas très bien français [rires] et j'espère que je me ferai comprendre.

Je crois que nous constatons un grand intérêt au sein d'AfriNIC ou du collège qui soutient les ccTLD en Afrique. Mais, en principe, ce soutien est destiné aux ccTLD francophones. Ma question est la suivante : comment pouvons-nous développer ce modèle afin que le soutien soit mieux réparti ? Et pas seulement en favorisant une langue en particulier.

Et comment peuvent participer les pays anglophones, en particulier les ccTLD prenant part à ce processus ? Merci.

DAN : OK. Alors peut-être [? 0:52:44] pouvez-vous répondre d'abord à la question sur le point ORG.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Laissez-moi vous dire une chose, l'ISOC, la société Internet est le fondateur et le seul membre de point ORG. Pour pouvoir fonctionner, point ORG a un aspect commercial, le Registre d'Intérêt public, et un aspect technique opérationnel.

Oui, nous faisons des bénéfices et toutes nos recettes terminent à l'ISOC, c'est notre manière d'exploitation à but non lucratif. Et ensuite l'ISOC utilise cet argent pour faire ce qu'ils font le mieux. Voilà comment nous fonctionnons.

DAN : OK. Nicholas, voulez-vous poser la question sur la possibilité pour les ccTLD anglophones de travailler correctement avec...

---

NICHOLAS RAFT : [FRANÇAIS 00:53:39 – 00:54:54]

DAN : OK. Une dernière question ici et puis nous commencerons à aborder la question du point de vue du marketing. Allez-y !

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : OK. Je vais parler seulement en français, je veux juste apporter quelques commentaires [? 0:55:13]à propos de ce qui a été mentionné. En termes de croissance du nombre de domaines. OK. [FRANÇAIS 00:55:21 – 00:59:23]

DAN : Merci. Nicholas, avez-vous un commentaire à faire ?

NICHOLAS RAFT : [FRANÇAIS 00:59:30 – 01:00:09]

DAN : Je vous remercie de vos questions et encore merci à Sebastien qui nous a permis d'avoir un peu de traduction dans le salon d'Adobe Connect. Nous voulons avancer un petit peu maintenant pour parler d'un des modèles, de l'une des méthodes avec lesquelles les gens ont travaillé avec les bureaux d'enregistrement en termes de marketing et de la nature de la sensibilisation et des campagnes réalisées.

---

Pour ce faire, je vais commencer [? 1:00:33] à partir de point NG. Je voudrais également signaler que si vous regardez le programme, nous avons pris la décision de garder ce panel jusqu'à notre pause-déjeuner à 13 h. Alors [? 1:00:46], je sais que vous avez fait quelques commentaires sur ce que vous avez fait dans point NG en matière de marketing.

Oui, Sebastien. Sébastien demande si les intervenants francophones voudraient avoir une traduction, et je crois que cela vient de nos participants à distance. Y a-t-il des intervenants francophones qui voudraient que Sébastien fasse la traduction en sens inverse ?

S'il y en a, veuillez nous le faire savoir dans l'Adobe Connect et on le fera. Ironiquement, je vais bientôt expérimenter une immersion en français et commencer mon propre apprentissage, mais c'est pour le mois prochain et ça ne m'aide pas vraiment pour l'instant [rires].

Bref, [? 1:01:34] je me tournerai vers vous.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Je crois que votre proposition n'a pas été comprise par les personnes qui parlent français, je suis désolé.

DAN : Comment ? Ah oui !

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Vous parlez aux francophones, ceux qui peuvent – s'ils veulent [rires]  
[INTERFÉRENCES 1:01:58]

---

DAN : Vous avez raison. Alors, pourriez-vous traduire cela en français Sébastien ? Approchez-vous du micro svp.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : [FRANÇAIS 01:02:10 – 01:02:30]

DAN : Merci [? 01:02:34]

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Bonjour à tous. Et bien, le point NG est – et nous sommes pratiquement 3R comme cela a été dit auparavant. [Nira 1:02:52] est responsable du registre de point NG. Il a commencé en 2005, mais en fait nous l'avons vraiment pris en charge en 2008.

C'était en août 2008, première installation de – les registres pionniers ont été accrédités. Jusqu'à ce moment-là, le point NG était dirigé par [Brandon Bush 1:03:20], ce qu'il faisait déjà en partie lorsqu'il était responsable intérimaire. Heureusement [? 1:03:27] gérait la partie du contact technique à ce moment-là.

C'est en 2008 qu'il a été transféré à [Nira]. Et il nous a de nouveau été dédié par IANA en mai 2009. J'ai un peu de statistiques ici. En 2008, lorsque nous avons commencé, nous avons enregistré 23 domaines. OK. Permettez-moi de vous dire ceci.

En 2009 – pardon, en octobre 2008, nous avons installé notre infrastructure de registre. Nous avons enregistré 23 domaines. Il y a eu

---

trois renouvellements. Dès 2009, nous avons eu 1365 enregistrements de noms de domaine. Et il y a eu 5083 renouvellements.

En 2010, nous avons eu 3250 domaines enregistrés et 1369 renouvellements. En 2011, nous avons eu 15 866 domaines enregistrés et 2445 renouvellements. En 2012, nous avons eu 10 543 domaines enregistrés et 5040 renouvellements. Maintenant en 2013, nous avons les statistiques jusqu'à la fin juin ; nous avons déjà 9501 domaines enregistrés et 3256 renouvellements.

Dans certains cas, la croissance a été impressionnante, même si les chiffres sont réduits. Mais vous remarquerez qu'en 2011, nous avons eu 15 000 domaines enregistrés. En 2012, nous avons eu une baisse, une baisse de 30 % [? 01:05:27]. Je voulais mentionner que plusieurs choses...

Je veux dire, cette baisse est due à plusieurs facteurs, mais je vais reprendre par le début. [Nira] a commencé sans aucun financement, Ok ? Nous n'avions pas ... C'est une organisation à but non lucratif. C'est une association dirigée par les parties prenantes. Les parties prenantes sont notamment des groupes qui représentent les ISP et les acteurs d'ITT dans l'économie.

L'adhésion de [Nira] est ouverte à tout ceux qui enregistrent un nom de domaine point [Angie 1:06:04]. Mais nous avons commencé sans financement. Cela a comporté des défis. Nous n'avions pas de financement. Nous n'avions aucun pouvoir. OK ?

Mais dès 2008, lorsque [? 1:06:22] ... les choses ont commencé à... je crois que cette année-là, nous avons le régulateur – le régulateur de

---

télécom nous a donné un peu d'argent, des fonds qui nous ont permis de faire un lancement. Par la suite, nous avons obtenu un prêt bancaire, une banque [? 1:06:39] pour acheter notre matériel.

Mais lorsque nous avons commencé, nous avons commencé par vendre des domaines à des prix raisonnables, disons. Les domaines étaient vendus à environ 10 dollars. Les registres étaient des domaines enregistrés accrédités de troisième niveau. Ils devaient enregistrer des domaines... Je veux dire, sur cet espace, si j'avais des SLD...

Le deuxième niveau était totalement fermé. Vous ne pouviez pas enregistrer, les registres ne pouvaient pas enregistrer de domaines de deuxième niveau. Nous avons ouvert le deuxième niveau en 2010. En dehors du fait... Je veux dire, OK. Nous avons créé des registres et des bureaux d'enregistrement, vous pouviez être un bureau d'enregistrement platine ou un registre standard, ou bien argent ou or.

Et ensuite les registres platine obtiennent les domaines à des prix plus réduits, et les bureaux d'enregistrement standards obtiennent le domaine au prix le plus élevé parce qu'ils ont réalisé moins d'investissements. Mais nous n'avons pas réglementé les ventes, ce sont les forces du marché qui s'en sont occupées. Si vous décidiez de vendre à 8300 – je veux dire, 8500 liras, un autre bureau d'enregistrement décidait d'offrir un pack de services et vendait des domaines à 3000 liras, cela dépendait du bureau d'enregistrement.

C'est une des choses que nous avons faites. L'autre chose, c'est que nous avons un encouragement pour les bureaux d'enregistrement. Je veux dire, pour chaque catégorie de bureau d'enregistrement il était prévu que vous fassiez autant. Par exemple, il était prévu que le bureau

d'enregistrement platine vende au moins 250 000 domaines en moins d'un an.

À partir d'un investissement de 750 000. Et s'il l'a fait dans une période donnée, nous allons lui rendre son – nous allons créditer d'un solde le compte de son registre. Laissez-moi vous expliquer cela. Si un bureau d'enregistrement est... je veux dire, si quelqu'un décide d'opérer en tant que bureau d'enregistrement platine, il investirait un versement de 750 000 livres. OK.

Sur cette somme, 250 000 seraient mis sur le compte du registre pour acheter et vendre – je veux dire, pour qu'il puisse acheter des domaines, les renouveler et tout ça. Si dans les 11 mois ou plus, c'était ça à l'époque, et bien nous le faisons toujours.

Je veux dire, il a pu utiliser 250 000, nous verserions le solde de 500 000 à sa comptabilité. Nous créditerions de ce montant le compte de son registre. C'était pour.... Cela était censé rendre le travail des gens plus difficile. OK ? Et c'était à tous les niveaux, que vous soyez dans la catégorie platine ou dans la catégorie standard.

Ensuite en 2010, le Niger arrivait à 50, et nous avons donc fait quelque chose. Nous avons distribué 50 000 domaines gratuits. C'était la proposition, mais elle n'a pas été saisie. Cela était censé créer une sensibilisation et inciter les gens à utiliser le point NG.

En termes de hausse, on ne peut pas dire que cela ait beaucoup contribué car la plupart des domaines n'ont pas été repris. Mais si, c'est le cas en ce qui nous concerne. Cela a créé un niveau de sensibilisation.

---

Cela nous a apporté un peu d'attention de la part du gouvernement.  
OK ?

Et l'année suivante, je dirais peut-être que cela a ajouté un peu de [? 1:10:29] à ce que Google a fait l'année suivante. En 2011, Google a réalisé un projet, celui d'avoir les entreprises du Niger en ligne. Ils ont collaboré avec les petites entreprises et leur ont donné des noms de domaine... Je veux dire, ils ont payé pour ces domaines. L'initial...

Il y avait une tas de projets auxquels nous avons donné des noms de domaine dans ce but. Mais lorsque, et c'était vraiment comme cela, les registrants devaient payer ou s'enregistrer sous – je veux dire, comme un sous-niveau du GNU. Mais vous pouvez voir avec les chiffres que je donne [Alia].

Cette année il y a plus de 15 000 domaines enregistrés. J'attribue ceci au programme GNU. Et bien, juste avant alors.... OK. Laissez-moi revenir un petit peu en arrière. En 2010, nous avons ouvert le domaine premium, le deuxième niveau. OK. Nous avons ouvert le deuxième niveau et fixé le prix....

Nous avons réservé le deuxième niveau pour gagner de l'argent, pour fonctionner [Lires 1:11:42] parce que ça a toujours été une organisation [efficace 1:11:46]. Et nous réservons le deuxième niveau dans ce but. Et lorsque nous l'avons ouvert, on en était à 7,5 millions de lires, pendant cinq ans.

Et si vous avez obtenu ça, vous auriez pu créer des domaines de niveau. Mais ce n'était pas simplement cela, vous avez reçu ce domaine. Lorsque nous avons commencé, nous avons fait une concession pour les

10 premières personnes qui le prendraient, nous avons fait une offre à six millions de livres.

Je veux dire pour les 10 premiers candidats. Mais en décembre, personne n'avait rien pris. Un des grands journaux du Nigéria nous a fait une proposition, et nous avons négocié avec eux. Ils nous ont payé à un tarif inférieur, mais ils ont aussi – une partie des deux millions en espèces qu'ils ont payé, nous ont servi pour la publicité.

Ils nous donnent des pages de publicité dans leurs publications, OK ? Ça a fait l'effet d'un brise-glace parce qu'en janvier de l'année suivante, nous avons vendu plusieurs domaines premium. Et ensuite ils ont vendu au détail plein de fonds pour [Nira].

La même année, j'avais déjà parlé du GNBO et nous pouvions alors... Avant ce moment, des registres – il y avait ce problème et [? 1:13:28] pour le bureau d'enregistrement et ils [? 1:13:30] ...pour vous donner la marque, mais nous étions limités par les fonds. Nous ne pouvions pas faire toute la publicité nécessaire, ou des événements sponsorisés et tout ce genre de choses.

Maintenant avec un peu d'argent à dépenser, nous avons démarré un programme, passé à point [Angie 1:13:47], OK. Notre intention est de le faire circuler dans tout le pays, vous voyez ? [Publicité 1:13:52] pour les gens qui ont besoin de passer à point [Angie 1:13:55].

Nous n'avons pas encore pu circuler dans tout le pays, mais cela a eu lieu à [Lagos 1:13:59], nous allons [? 1 : 14:01] capitale [? 1:14:02] et nous sommes passés à [? 1:14:05] et ça a vraiment marché parce que nous avons réussi à le faire acheter par le gouvernement. En fait le [minute

---

1:14:14] personnel des communications, de la technologie a donné une directive selon laquelle tous les organismes gouvernementaux devraient changer leur noms de domaine [Angie 1:14:25].

Cela fait l'objet de discussion en ce moment même, avec le gouvernement, avec le gouvernement qui le met en œuvre. OK. Et actuellement, nous finançons bon nombre d'évènements. Il ne s'agit pas uniquement d'évènements TIC, cela pourrait être n'importe quoi d'autre, expédition, coiffeur... Une association de coiffeurs a un évènement et ils nous invitent, nous leur donnons un peu d'argent et nous y allons pour y faire quelques présentations.

Parfois, c'est très court, d'autres fois il y a une foule considérable, mais nous le faisons quand même. Nous profitons de toutes les occasions nous permettant de sensibiliser les gens... Je veux dire que nous faisons un tas de choses de ce genre. Nous avons progressé en rejoignant certaines associations commerciales telles que [? 1:15:13] l'industrie, c'est le commerce le plus étendu [temple 1:15:18] au Nigeria, c'est le premier et le plus étendu.

Et cela ouvre ces [? 1:15:23] associations... Une fois, il y a un mois ou deux, ils ont mis les scellés sur la porte de l'organisation et c'était là qu'il fallait parler de [? 1:15:34], vous voyez ? Nous voulons que tout le monde monte à bord, et nous devons – nous faisons tout ce que nous pouvons.

Voilà ce que nous faisons en ce moment. Nous sommes sur YouTube. Nous ne faisons pas grand chose au niveau des nouvelles pubs, les publicités habituelles, non. Nous [destinons 1:15:58] l'argent au financement d'évènements fondamentalement. Et je ne pense pas

---

avoir laissé quoi que ce soit de côté. OK. Je pense que c'est tout pour l'instant.

DAN : Merci. C'est très [applaudissements]. J'ai plusieurs questions que je serais ravi de poser, mais vu l'heure je voudrais changer de vitesse et parler un peu de l'aspect technologique. Vous voulez présenter d'abord le jeu de diapos de Mark sur ce sujet.

Et tous nos panélistes seront ici après, au déjeuner aussi, pour en discuter davantage.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Oui, j'ai omis la formation.

DAN : Oh oui, s'il vous plaît.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Oui, nous faisons beaucoup de choses... Je veux dire, peut-être pas beaucoup, mais au moins on fait des efforts à cet égard. Nous tenons des réunions avec les bureaux d'enregistrement pour découvrir quels sont leurs handicaps pour... un de nos bureaux d'enregistrement est présent à cette réunion.

Nous travaillons en partenariat avec eux et nous nous associons à certaines choses qu'ils font et ensuite, nous assurons des formations de temps en temps.

---

DAN : Laissez-moi juste poser une question aux autres personnes, ou c'est peut-être particulier à [? 1:17:13]... a mentionné le concept global du gouvernement qui mandate ou requiert des organismes pour en faire encore davantage. Vous n'avez rien de tout cela dans point [CZED 1:17:22] ? En République Tchèque, il n'y a eu aucune réglementation ou composantes permettant ou encourageant cela...

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Nous n'avons rien eu. Je ne suis pas au courant de ce genre de [? 1:17:40] peut-être... c'est une bonne idée. Je veux dire, vous pouvez y réfléchir.

DAN : Oui. Juste une question qu'on m'a posée et qui était la suivante : quel rôle les gouvernements peuvent-ils jouer pour permettre d'encourager l'adoption de ccTLD ? C'était la première question. Je pense au Nigéria avec les encouragements des gens pour passer aux points GOV, point NG, et ça c'est excellent ; je pense que c'est une méthode viable que de nombreux ccTLD puissent poursuivre et qu'il faut davantage se cibler sur des attitudes d'encouragement plutôt que sur celles qui sont mandatées.

Mais encouragées dans ce sens-là. De toute façon, avançons pour un moment. Mark aimerait nous apporter une tournure légèrement différente et parler un petit peu de certains choix technologiques qui sont nécessaires lorsque vous regardez les opérations de registre. Certains d'entre eux vont devenir encore plus importants au regard des

---

futurs efforts réalisés par l'ICANN, plus particulièrement en matière de TLD.

Les nouveaux gTLD. Sommes-nous... Allez-y !

MARK :

OK. Les diapos vont démarrer tout de suite. Je fais deux conférences, l'une sur les trois sphères du DNSSEC et la deuxième sur les paramètres techniques de prise de décisions sur le DNSSEC. Et nous y arrivons. Les trois sphères, c'est du matériel que les gens emportent et lorsqu'ils rentrent chez eux, ils ont quelque chose qu'ils peuvent réellement essayer.

Bien, une brève introduction, un serveur de noms, les rôles du serveur de noms. Les rôles du serveur de noms devraient vraiment être divisés en deux. À mon avis, un serveur de noms faisant autorité est un serveur de noms qui connaît tout sur une zone en particulier, et auquel tout le monde peut accéder pour avoir des informations concernant cette zone.

Ce serait une zone qui a été publiée par, pour – un [ne faisant pas autorité 1:19:32] serveur de noms, mais toutefois publiée dans une zone générée par un ccTLD. Dans le cadre du DNSSEC, ce que nous ferions, c'est des choses comme la signature de la zone. Il y a un ensemble complètement différent de serveurs de noms sur la planète que j'appellerais des serveurs de noms récursifs.

Ce sont des serveurs de noms que les ISP exécuteraient – pour apporter des solutions d'adresses de noms à la clientèle. Et un serveur de noms

---

inverse ne connaît littéralement rien mais peut aller à l'extérieur et obtenir des informations pour avoir des réponses.

Généralement, cela est réservé à un groupe de gens, les clients des ISP. Et du point de vue d'un DNSSEC, c'est là où se produit la validation du DNSSEC. Cela se produit seulement là. Ces deux rôles ne se superposent pas du tout, et si vous êtes un ISP en fonctionnement – ayant un DNS signé, et que vous avez aussi des clients, ils devraient probablement être sur des réseaux ou des machines complètement séparés.

Voilà pour le matériel à emporter. Un des aspects du DNSSEC est très, très facile – très facile à faire, il faut configurer un serveur de noms récursif pour pouvoir effectuer la validation de vos clients. Même si votre propre ccTLD ne fournit pas de DNSSEC, cela ne veut pas dire que le client ne puisse pas effectuer de validation, comme par exemple les domaines point COM.

Et en bleu il y a plusieurs – en bleu sur l'écran il y a une devise toute simple qui va indiquer la clé de l'itinéraire actuel, ou qui diffusera la clé de l'itinéraire actuel, dans un fichier. Et ensuite, par une petite manipulation, la grande partie du code est en fait ce que vous collez sur votre fichier NG du point COM.

Et ce faisant, vous pourrez permettre, ou transformer votre serveur de noms, votre serveur de noms récursif en un DNSSEC de validation, en serveur de noms de validation récursif. Pour en savoir plus, cette page est disponible sur DNSSEC point code point [? 01:21:48]. Elle est également disponible sur DNSSEC point ORG, ou point [? 1:21:53] en Tanzanie, et DNSSEC point NA en Namibie.

---

Une fois que vous avez fait cela, quel est l'objectif ? Et bien si vous êtes utilisateur de Firefox ou Chrome, comme moi, il y a un élément merveilleux d'un logiciel disponible qui s'appelle validateur de DNSSEC. Et c'est une de ces choses qui vous donne toute sorte de clés selon l'état du DNS que vous regardez.

Alors si vous allez sur un site qui est complètement brisé, la chaîne de confiance n'existe plus, vous aurez droit à cette grosse clé rouge et ensuite, presque toujours j'espère, cette jolie clé verte. Le reste va de soi. C'est aussi simple et aussi rapide que ça, vous pouvez changer un peu du DNSSEC.

Il existe l'idée ou l'allusion que le DNSSEC est très, très difficile. En fait, c'est vraiment très, très facile maintenant ; c'est aussi une question d'état d'esprit et j'aimerais que vous en teniez compte. Il y a tellement de scripts différents, de méthodes de boîte noire, etc. qui vous aideront pour la signature d'une zone et à la garder signée.

C'est presque banal de nos jours. Un simple exercice, vous faites cela en trois clics. En supposant que nous ayons une zone dénommée web point [? 1:23:20], dans cet exemple, trois simples commandes : une pour générer la clé de signature de zone, une pour générer une clé de la clé de signature, et ensuite la dernière commande pour simplement saisir ces deux clés, une zone, et signer cette zone.

C'est aussi simple que cela de signer une zone. Bon, en réalité, c'est un petit peu plus que cela. L'un des sous-produits est quelque chose qui s'appelle le – bon, la zone est signée et vous avez juste besoin d'utiliser cette nouvelle zone signée. Cela crée aussi un petit fichier appelé DNSSEC qui contient quelques informations.

---

Et il est relativement simple de modifier ne serait-ce que votre nom [? 1:24:06] point com et vous êtes opérationnel. En réalité, vous devez vraiment utiliser un script ou un autre moteur de signatures pour permettre de garder des choses... Vous êtes censé faire tourner les clés techniquement.

Sur une petite zone vous pouvez choisir – en fait ce n'est même pas nécessaire ensuite de continuer à changer les clés parce que celles que vous avez sont relativement sûres pour une zone réduite. De toute façon, nous avons généré ce qui s'appelle le fichier DNSSEC. Et à l'intérieur il y a deux enregistrements DS ou ce sont des dièses de la clé de signature, et ils doivent être mis dans la zone parent que vous venez de signer.

Il faut le faire de façon sécuritaire. Comment pouvons-nous le faire ? Hé bien, nous pourrions utiliser un courriel crypté, la manière dont je parle avec la Tanzanie, ou un front-end web viral, la manière dont je mettrais des choses dans AfriNIC, ou en fait la manière dont les responsables de ccTLD interagissent avec les serveurs de noms racine. Et...

La meilleure façon et la plus sympa, bien sûr, c'est de travailler avec un système EPP, et c'est un exemple du fonctionnement du système du CO point [? 1:25:25] dans ce pays. Et essentiellement, tout nouveau gTLD, y compris point Afrique, va aussi marcher. Alors pourquoi faire tout cela ? Hé bien, DNS...

Une partie de ce qui a été dit, à savoir que vous devez faire si vous choisissez un nouveau gTLD, la sécurité du DNS permet vraiment à vos clients d'être bien placés. L'ensemble de l'Internet se base sur un DNS

---

qui fonctionne correctement, littéralement. Il y a quelques avantages du point de vue du marketing, à jouer avec des choses comme Dane, ce qui vous permet de sécuriser des certificats web.

Et cette technologie vous permettra de générer vos propres certificats auto-signés, coller ça et ensuite vous n'aurez pas à donner de l'argent à quelqu'un d'autre pour s'occuper de vos certificats. Et finalement, je vois que Dane est utilisé pour un grand nombre de choses comme le SMTP sécurisé, S [? 1:26:23], etc., etc.

OK, c'est... Ce sont les trois sphères du DNSSEC. Alors, ces trois sphères étaient les suivantes : la première regardait les serveurs de noms qui font de la récursivité et la sécurisation ; la deuxième sphère était en fait la signature de votre propre zone ; et la troisième était l'interaction entre vous et votre parent, ou si vous êtes un ccTLD, entre vous et vos enfants.

La deuxième présentation est, ok. On vous a dit que vous deviez signer une zone et vous commencez à regarder comment vous êtes censé le faire. Il y a un tas de questions qui attendent des réponses, il faut mener un processus de décisions. Cette présentation est censée vous permettre de prendre ces décisions beaucoup plus rapidement.

De nouveau, quelques définitions rapides. Il y a quelque chose que l'on appelle la clé de signature de zone et il faut en établir les paramètres. C'est une clé sûre, une clé de sécurité et nous devons sécuriser des algorithmes. Elle doit être flexible, car il s'agit d'une clé de sécurité. Le personnel de sécurité dirait que vous avez besoin de jolies clés longues, mais nous allons utiliser ceci pour signer énormément de données à l'intérieur de la zone j'espère, et nous voulons qu'elle soit plutôt courte.

---

Elle n'est pas trop longue ; toutefois il faut que nous la changions fréquemment ; mais on ne vaut pas la changer trop fréquemment car nous avons besoin de faire quelque chose pour pouvoir inverser les clés et nous devons gérer ce processus ; bien des fois on a besoin d'avoir plus d'une clé.

Les connaissances actuelles nous recommandent d'utiliser la ligne de commandes qui est en bleu là, avec un longueur de 1024 bits et une durée de vie d'un mois, et l'algorithme RSA de 256 caractères, utilisé actuellement par la racine.

C'est une bonne clé souple car nous pouvons l'utiliser pour ce que l'on appelle NSEC et NSEC 3. Voilà, c'était la clé de signature de zone. La clé de signature de clé sert à signer la clé de signature de zone et à générer ensuite les informations pour obtenir le parent.

Elle a le même genre de propriétés, en général c'est une clé plus longue car elle doit être plus sûre. Comme elle est vraiment longue, nous avons seulement besoin de – et uniquement besoin de signer un peu de données. Qu'elle soit longue, c'est bien, parce que le temps que cela prend pour signer n'a pas d'importance, juste deux entrées.

Et si elle est bonne et longue, cela veut dire qu'il n'est pas nécessaire de la changer fréquemment. Rappelez-vous qu'un changement effectué sur cette clé signifie de parler au parent et cela peut parfois prendre un moment. Selon les connaissances actuelles, c'est la pièce en bleu, et cette fois nous avons une longueur de 2048 bits, une durée de vie d'environ un an, en utilisant le même algorithme RSA de 256 caractères.

---

Cela est applicable au NSEC et au NSEC 3 aussi, selon où vous décidez d'aller. Et voilà ces deux clés. Le NSEC et le NSEC 3. Le DNSSEC aura, pendant de nombreuses années, uniquement le NSEC. Le problème avec le NSEC, c'est qu'il laisse la zone se déformer et il y a des gens, certains ccTLD qui considèrent la zone plutôt personnelle et d'informations privées, et si nous le distribuons, les gens ensuite peuvent l'utiliser pour envoyer des tas de spams et c'est vraiment très ennuyeux.

Nous pouvons donc utiliser le NSEC pour de petites zones ou des zones aux informations bien connues. Par exemple, la zone *zadna* dans ce pays, 18 enregistrements, aucun secret. Pour la plupart des petits sites web, on peut l'utiliser pour inverser l'IPv4.

L'utilisation du NSEC 3 a été décidée en raison de problèmes que les gens avaient comme [1:30:34] au Royaume Uni et qui ne voulaient pas divulguer leurs renseignements de nature exclusive qui leur semblaient pertinents. Le NSEC 3 est donc – il masque en quelque sorte le contenu de la zone, et ce point *zadna* sera signé par le NSEC 3 car nous allons choisir de masquer ce que nous avons.

Il est excellent pour les grandes sociétés et peut-être que je l'utiliserai pour les zones de l'IPv6. Le NSEC 3 est fourni avec plein de paramètres, souvent comme *opt out*. L'*opt out* est une bonne chose car si vous êtes un ccTLD avec peu de zones DNSSEC signées, de délégations signées, cela veut dire que l'augmentation de la taille dans votre zone sera minime.

Je recommanderais l'*opt-out* pour les responsables de ccTLD. Il y a quelque chose que l'on appelle compte de dièse ; plus il est important

---

mieux c'est ; vous pouvez ne pas vouloir le garder aussi petit, disons 10 ou moins, et lorsqu'il y a aussi une recommandation de préfixe, par exemple un préfixe de quatre bits, vous pouvez changer cela à n'importe quel moment lorsque vous rétablissez votre clé de signature de zone.

Donc la collecte de clés, j'ai déjà passé cette diapo dans la présentation précédente. Mais on pensait peut-être que si vous êtes un ISP, il y a peut-être une question à poser à votre parent, pour qu'il prenne une décision ; allons-nous envoyer des clés DS ou allons-nous envoyer des clés DNS ?

Uniform... c'est une question de taille qui a circulé dans les milieux des DNSSEC pendant un certain temps, Uniform a décidé, ou [Cozer 1:32:17] a décidé d'utiliser des clés DNSSEC, des clés DNS à donner depuis l'enfant au registre. Il y a un tas de logiciels à choisir. Vous avez une bien jolie chose qui s'appelle DNSSEC ouvert, qui a été créée par les européens.

Il y a un tas d'outils du DNS à partir des outils du DNSSEC, vous pouvez offrir les vôtres avec Bind. Cela apporte une aide énorme en ce moment. Stockage de signature. Il n'y a aucun mal à la garder dans un système de fichiers, système de fichiers plats, aussi longtemps que votre clé est sécurisée mais il y a un merveilleux logiciel qui s'appelle Soft H [Assem 1:32:59], et qui de manière indécente a été ouvert par les gens du DNSSEC ouvert, et cela fonctionne extrêmement bien.

[Cozer 1:33:04] a décidé de passer par un Module de sécurité matérielle (HSM), utilisé par les banques ; cela devrait générer la plus grande

---

confiance chez nos clients. Nous avons cependant découvert un autre inconvénient sur les HSM. Nous en avons commandé un début janvier...

Excusez-moi. Nous en avons commandé trois début janvier, deux sont arrivés et il y en a un qui s'est perdu en transit, nous l'attendons encore. Obtenir ces petites choses dans votre réseau n'est pas aussi simple que ça. Diapo suivante. Où se trouve l'Afrique du Sud ou bien où se trouve, disons, zo point zadna maintenant ?

Nous faisons de la formation gratuite de DNS depuis 2005 pour des ingénieurs en Afrique du Sud. Et nous avons environ 400 ingénieurs qui ont joué avec le DNSSEC en Afrique du Sud. Ce n'est pas seulement le DNSSEC, c'est aussi quelque chose que l'on appelle TSIG, qui vous permet de faire des transferts sécurisés de zones.

Par conséquent, nous avons également des rapports avec nos clients. Nous savons qui sont ces ingénieurs et ils savent certainement qui nous sommes. Pendant ces deux dernières années, nous avons écrit notre propre... et bien, nous avons écrit notre propre système EPP et pendant ces deux dernières années, qui est resté dans son milieu naturel. Cela comprend des extensions EPP DNSSEC et je peux vraiment lever la main et dire, « j'ai essayé ces extensions et elles fonctionnent très bien ».

Nous pouvons donc interagir avec nos enfants de manière sécurisée. Je suppose qu'il faudrait faire plus de formation pour être sûr que tout le monde puisse entrer et comprendre comment ça fonctionne, et, encore une fois, cela nous donnera plus de visibilité pour savoir qui sont nos clients. Comme je l'ai dit, nous attendons la livraison du matériel. Mais par exemple, pour point Durban, qui est l'un des domaines, les gTLD que nous sommes en train de faire, nous faisons partie du tout premier

---

système de test et cela m'a pris littéralement 15 minutes pour que Durban soit signé avec un script de façon à ce qu'il se prenne en charge tout seul.

Ce n'est pas que nous ne puissions pas le faire, nous attendons simplement les bons outils pour pouvoir offrir un bon niveau de confiance à nos clients. Merci. [Applaudissements]

DAN :

Merci. Et je voudrais juste passer à Rick Lamb de l'ICANN qui nous a rejoint ici, et Lynn aussi [? 1:35:34] sont là aussi pour parler peut-être un petit peu de leur expérience avec le DNSSEC. Et Rick, votre expérience d'aide aux ccTLD à travers le monde pour mettre en place le DNSSEC.

RICK LAMB :

OK. Merci. Je m'appelle Rick Lamb, pas Patrick Jones. J'ai une formation d'entrepreneur et j'ai fait de nombreux démarrages. Et je dirais... La première chose que je voudrais dire, c'est que je suis un bénéficiaire d'Internet. La façon dont tout a fonctionné, les processus ascendants et le DNSSEC en sont un exemple classique.

Je vais donc me concentrer un petit peu plus sur l'aspect commercial et la valeur, la proposition de valeur du DNSSEC par opposition à... Il y a plein de techniciens comme moi, comme Mark. Et je reviens juste de Lagos où j'ai fait une formation ; nous avons 40 étudiants dans la salle et j'étais vraiment épaté de voir comme ces types étaient bons.

---

Parfois les détails techniques ne sont pas aussi durs que ça à surmonter, ainsi que Mark l'a fait remarquer. Très bien. Mark a signalé que le DNS fait partie de tout – l'écosystème des IT. Je veux dire, c'est vraiment surprenant.

Chaque fois que vous vous connectez, ou que vous faites n'importe quoi sur Internet, il y a une recherche de DNS quelque part, parfois nous oublions cela. Et les cas les plus récents sont ceux où vous aviez ces certificats numériques, vous obteniez le SSL ou le petit verrouillage sur votre page web, même si vous obteniez certains de ces certificats basés sur le DNS.

Même quand vous pensez que vous allez obtenir quelque chose de vraiment sécurisé, vous dépendez encore de ça aussi. Et nous savons tous ce qu'est un DNSSEC. Un DNSSEC, c'est quelque chose qui va permettre de sécuriser ce chemin et permettre en fait au DNS de donner la bonne réponse. Je voudrais revenir à la première présentation, comme une des premières faites par Adrian.

Il avait souligné, pourquoi devrais-je mettre en place le DNSSEC ? C'est une autre épine dans le pied pour moi, du travail supplémentaire. Comment je m'en sors ? Hé bien, je veux dire que je pourrais regarder cela de deux manières différentes. Je pourrais dire, hé bien point com a un DNSSEC déployé et quelqu'un va faire un choix, ils peuvent... Ça c'est la tactique de la peur, non ? C'est le chemin de la peur et de l'incertitude.

Quelqu'un d'autre l'a déjà, et vous voudriez aussi le déployer. Mais l'autre façon de voir les choses, au moins c'est ce que j'ai vu aux États-Unis, il y a un intérêt accru en matière de sécurité. En fait, les gens

---

demandent de la sécurité. À un moment donné on ne demandait que de la vitesse à l'ISP. Mais maintenant en fait on demande de la sécurité.

Et c'est un différenciateur. Je dois remercier Mark encore une fois pour cette présentation. Le DNSSEC n'est pas nécessairement quelque chose qui devrait effrayer, ce n'est pas si compliqué. Cela demande un petit peu de travail. À la racine d'Internet, au DNS, nous avons déployé le DNSSEC et c'était quelque chose qui était nettement plus compliqué et beaucoup plus difficile à déployer car nous devons capter la confiance de tout le monde.

C'est une tâche quasi impossible. Je travaillais aux service des affaires étrangères aux États-Unis et, par exemple, ils essayent d'avoir les passeports en n'utilisant qu'une seule clé. Les passeports électroniques. Un processus descendant qui n'a jamais vraiment fonctionné, OK ? Parce qu'aucun pays n'est plus croyable que l'autre.

De manière classique, les parties prenantes classiques, le style ascendant, le DNSSEC, le protocole lui-même, ont été élaborés pour aborder quelques questions de sécurité dans le DNS. Mais pas uniquement sa mise en œuvre et son fonctionnement. Nous avons 21 personnes sur 18 dans le monde, et qui ne sont pas américaines, qui participent réellement à la gestion de la zone racine.

Nous avons quelqu'un de [? 1:39:26]... parmi ces 21 personnes, ainsi que quelqu'un de [? 1:39:29] également. Bref, l'un des points que je voudrais souligner ici et je vais essayer d'accélérer un petit peu, c'est que... le DNSSEC est l'un des plus grands changements sur Internet depuis une vingtaine d'années, pour l'infrastructure.

---

Et c'est une opportunité. Je vois cela comme une opportunité commerciale. C'est... C'est là-dessus que nous pouvons commencer à construire. Mark a fait allusion au fait que vous pouvez faire d'autres choses avec ça. Puis, soudain, nous pouvons nous fier à la réponse du DNS, nous pouvons nous y fier de façon cryptographique.

Et nous pouvons embarquer toutes sortes de choses dans le DNS à ce stade. Je veux dire, d'autres clés pour autre chose, des configurations. Aux États-Unis, nous pensons que le fait d'avoir des parties du réseau électrique dépend de cela et de l'utilisation du DNSSEC. Système vocal sur Internet, il y a des choses que nous pouvons sécuriser là. Bien sûr, le courriel, très important. Des choses toutes simples...

Autorités de certification. Il y a plein de choses. Et je regarde...C'est vraiment... De mon point de vue, contribuer à l'utilisation du DNSSEC et arriver à le déployer largement va tout à fait au-delà du DNS. C'est cette plateforme qu'ils vont créer, qui va permettre de faire surgir de nouvelles idées, de nouvelles innovations et de nouvelles entreprises.

À chaque fois que je vois quelque chose comme... je suis un vieux routard sur Internet et je vois quelque chose comme Facebook arriver à Silicon Valley, ça me laisse perplexe et je me dis, « c'était pas si dur que ça ». [Rires] Vous voyez ? Ça peut se faire partout. [? 1:41:00] bien sûr une certaine primauté du droit et des questions de ce genre, mais dans la mesure où on peut tirer profit de ce réseau réparti et maintenant un réseau réparti agrémenté d'un petit peu de confiance.

OK ? C'est très subtil. Quand nous avons commencé à déployer le DNSSEC, personne ne s'est rendu compte, nous avons simplement tenté de sécuriser le DNS. Nous ne nous sommes pas rendus compte de

---

ce que nous étions en train de créer. Nous étions en train de créer cette infrastructure à clé publique (PKI) sécurisée à l'échelle mondiale. Excusez-moi. Je ne devrais seulement utiliser ce mot.

Donc c'est... Il y a une chose sur laquelle j'aimerais vraiment que les gens se concentrent ; c'est une proposition de valeur ici pour le DNSSEC que vous pouvez ne pas voir d'emblée, mais on peut s'y efforcer, et il y a une courbe d'apprentissage, assurément. L'une des leçons que nous avons tirée d'un très grand ISP aux États-Unis, c'est tout simplement que la possibilité existe et que pour être à l'avance, il est en fait très important d'avoir cette courbe, d'être en tête et de démarrer le processus de compréhension sur le fonctionnement et le déploiement du DNSSEC.

Je vais... C'est à peu près tout ce que j'ai à dire ici. Nous avons fait beaucoup de séances de formation, c'est un des atouts que l'ICANN offre ici, beaucoup de renforcement de capacités. Nous avons fait...

Nous avons fait des séances de formation, comme je l'ai dit, à Lagos il y a tout juste quinze jours, en Tunisie, au Liban et nous continuons à chercher... Et nous réalisons beaucoup de ces séances de formation avec nos associés ISOC et NSRC. Alors si vous êtes intéressé pour l'une de vos régions, n'hésitez pas à nous consulter, car c'est quelque chose que nous avons faite.

Et l'une des choses... Excusez-moi. Cette question me passionne vraiment ; une des choses que j'apprécie énormément dans les formations, ce n'est pas seulement à propos du DNSSEC ou du DNS. Chaque fois que nous allons faire une de ces formations, nous formons

---

un réseau. Pas seulement avec l'ICANN mais avec ceux qui sont présents dans la salle.

C'est aussi impressionnant pour moi lorsque vous échangez des cartes de visite professionnelles pour établir des liens entre tous ceux qui peuvent s'aider entre-eux et, avec un peu de chance, promouvoir aussi le déploiement du DNSSEC. Mais c'est un des aspects clés de... C'est une des choses que fait l'ICANN.

Alors juste pour résumer ce que nous faisons, nous offrons des séances de formation, nous sommes présents à ces séances et nous opérons également la racine pour le DNSSEC. C'est un processus tout à fait public. Et si vous avez vraiment envie de vous ennuyer, nous diffusons publiquement quatre fois par an ce que nous appelons une cérémonie clé où nous travaillons sur tous ces aspects. Je vous prie de venir me voir au déjeuner ou après si vous avez des questions.

Je serai ravi de d'en parler avec vous. Il est évident que je suis un passionné du DNSSEC, alors merci.

DAN :

Merci Rick [applaudissements] À propos du DNSSEC, je vous signale que lundi à 17 h, dans cette salle, il y aura un DNSSEC pour tout le monde, une séance pour débutants si vous êtes intéressés à apprendre les fondements du DNSSEC et son fonctionnement.

Il y a une séance en ce moment. Mercredi il y aura aussi un atelier DNSSEC d'une journée de 8h 30 à 14h 45 pendant lequel nous approfondirons plusieurs questions techniques à propos du DNSSEC, au cas où vous seriez intéressées.

---

Je voudrais aussi que vous sachiez que cet après-midi il y aura un service de traduction disponible – j'espère que ce sera le cas – tous ceux qui parleront en anglais seront traduits en anglais et nous, les anglophones, nous serons traduits en français.

Donc ça arrive. Et notre dernier intervenant après le déjeuner [rires], la place peu enviable, c'est vous Alan.

ALAN :

Je parlerai en français. Vous êtes prêt à... OK. Comme vous l'avez mentionné, nous allons avoir un atelier DNSSEC mercredi. Nous allons faire une présentation détaillée, et je vais essayer d'aller à la diapo.

Je m'appelle Alan [? 01:45:13]. Ici je porte la casquette de la tournée de présentation ICANN DNS. Alors adressez-vous à moi en tant que chef de projet de la tournée de présentation du DNSSEC. C'est là où nous sommes dans le cadre du DNSSEC.

Non, j'ai dit que je devais parler en français. Alors. [FRANÇAIS 01:45:32 – 1:52:25] [Applaudissements]

DAN :

Merci beaucoup, Alan. Je regrette que nous ne puissions pas vraiment ouvrir la voie au dialogue. Je viens d'apprendre que notre déjeuner est un repas chaud et il faut que nous y allions avant que ça refroidisse. Et pour terminer j'aimerais avoir un mot de remerciement pour tous nos panélistes ici présents [applaudissements].

Je voudrais également signaler qu'à mon avis, un des sujets abordés ici pourrait avoir fait l'objet d'une séance. Nous avons certainement beaucoup de questions à poser et je crois que lorsque vous réfléchirez

---

au feedback que vous allez donner à la fin de cette séance concernant ce que vous aimeriez entendre au prochain Forum Afrique de DNS, réfléchissez au genre de sujets que vous aimeriez entendre évoquer, à ce que vous aimeriez faire et quels sont futurs évènements sur lesquels vous aimeriez mettre l'accent.

Ceci dit, je vais amener [DeWitt 1:53:10] pour qu'il nous donne des instructions pour le déjeuner.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : OK. Je ferai... [FRANÇAIS 1:53:16] Je vais commencer en français, en anglais d'abord. Bien, le déjeuner sera servi à 13h, tout de suite. Cela se passe dans l'amphithéâtre du haut [? 1:53:34] vers la salle à [sortie 1:53:37] manger et tournez à gauche.

Lorsque vous arriverez à la fin du couloir, près de l'escalier mécanique, dans l'espace d'enregistrement de l'ICANN, tournez encore à gauche. Allez à l'autre bout du centre de conférences. Lorsque vous arriverez au bout de l'ICC, vous verrez un autre escalier mécanique, prenez-le jusqu'à l'étage d'en haut.

J'espère que vous me suivez. Je ne peux pas. Quelqu'un va peut-être nous y conduire, ce qui est [rires]. OK. Je crois que vous pouvez nous guider, et nous vous suivrons... OK.

Il y aura un dîner de gala ce soir, sponsorisé par Africa point com. Alors merci Africa point com. Pour être admis au dîner, vous devez porter votre badge. Alors soyez gentil de garder votre badge. Si vous ne l'avez pas encore, ne manquez pas de vous arrêter au bureau d'enregistrement pour en obtenir un avant la fin de la journée.

---

OK. Même annonce en français. Cette fois, ce sera plus court. Oui.  
[FRANÇAIS 01:54:56 – 01:55:36]

DAN : Voulez-vous répéter ? À gauche, descendre tout droit jusqu'à l'entrée, aller à gauche, jusqu'au bout et monter par l'escalier mécanique ?

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Je suis vraiment incapable de le redire.

DAN : C'est bon. Nous... [INTERFÉRENCES 1:55:56]

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Je m'appelle [? 1:55:57], si vous voulez déjeuner, suivez-moi s'il vous plaît [rires].

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Excusez-moi. J'ai oublié de dire que nous aurons le service d'interprétation cet après-midi. Merci beaucoup Sébastien pour votre aide ce matin. [FRANÇAIS 01:57:14 – 01:57:22]

DAN : Si nous pouvions nous installer, ce serait bien pour pouvoir essayer de rattraper un peu de temps.

---

DAN : Je suis sûr que tout le monde a merveilleusement déjeuné, je pensais que c'était vraiment bien là-haut. Et maintenant nous sommes tous prêts à faire une sieste cet après-midi, non ? Très bien. Malheureusement, Chris [? 0:02:58] ne pouvait pas faire en sorte que .....avec mon image à la place, mais je ferais de mon mieux.

La séance de cet après-midi va traiter des activités du bureau d'enregistrement, et de certaines stratégies dans cet environnement extrêmement compétitif. Je voudrais commencer par... Nous allons essayer de respecter le programme, et je prévois 10 minutes environ pour chaque intervenant.

Nous allons commencer par [Igor ? 0:03:32] d'Afrireger, qui va nous parler de l'automatisation et de l'importance de l'automatisation pour le succès d'un bureau d'enregistrement. Et je vais écouter avec beaucoup d'attention. Ceci dit, [Igor] pensez-vous ...?

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Bonjour à tous. Je m'appelle [? 0:04:03], et je suis directeur général d'Africaregister. Et nous sommes, diapo suivante, diapo suivante. Nous sommes un bureau d'enregistrement accrédité, un bureau d'enregistrement accrédité par l'ICANN, depuis 2007. Mais notre activité a vraiment démarré en 2010.

Je suis moi-même dans le secteur des noms de domaine depuis 2006. OK. Diapo suivante. OK. Je vais d'abord commencer à parler des obstacles face à un système d'automatisation du registre en Afrique. J'ai moi-même signalé deux obstacles, deux obstacles majeurs.

---

Il y a un manque d'options de systèmes de paiement en ligne. Et un manque de ressources humaines et techniques, notamment pour les activités spécialisées dans les noms de domaine. OK. Pourquoi les bureaux d'enregistrement devraient-ils automatiser leurs systèmes ? Avant tout, je veux dire, c'est pour faciliter le processus d'enregistrement du nom de domaine en temps réel.

Et à partir de là, ils auraient beaucoup de transactions qu'il faudrait qu'ils gèrent aussi. L'automatisation leur permettra de gérer toutes les transactions qu'ils auront dans leur système. Cela permettra aussi d'accroître les enregistrements de noms de domaine.

Exemples de systèmes automatisés disponibles pour les bureaux d'enregistrement. Je veux dire, tout juste quelques exemples. Il y a WHMCS qui est un système disponible sur le marché. Il y a [? 0:06:20], les mêmes choses. Il y a des boîtiers logiques. Les boîtiers logiques accèdent le – ils offrent en fait le support technique et ils offrent assistance aux bureaux d'enregistrement qui désirent obtenir une accréditation.

Ils sont d'un genre particulier. Il y a le client exec, qui est en quelque sorte similaire au WHMCS. Programme de système automatisé des bureaux d'enregistrement, plus spécifiquement les systèmes standards ou externalisés. OK, il y en a un... une fois que vous... vous avez un système automatisé, vous subissez de nombreuses attaques de pirates informatiques et il n'y a aucun accès à Cisco depuis les systèmes standards en cas de vulnérabilité de votre système.

Alors, quelles sont les solutions possibles ? Il y en a une, la limitation de l'IP. La limitation de l'IP que vous donnez à vos clients de sorte qu'ils

---

puissent mettre une gamme d'IP qu'ils utiliseront pour se connecter à leurs clients, au système client. Il y a des mots de passe sécurisés, SSL, pour crypter les informations envoyées par des clients depuis le système de votre registre.

Il y aussi la sauvegarde, les serveurs de sauvegarde hors ligne si des pirates arrivaient à mettre votre système hors ligne, de sorte que vous ne resteriez pas totalement hors ligne. Vous avez quelques serveurs hors ligne, avec lesquels vous pouvez repasser en ligne dès que vous êtes piraté.

La mise en œuvre de l'IDS (Système de détection d'intrusion) qui, effectivement, à chaque fois qu'il y a une intrusion ou des IP suspects, ils sont incorporés dans la liste noire et vous serez informés automatiquement par courriel de ces intrusions. Investir dans le développement de votre propre système, c'est ce que nous faisons en ce moment à Afriregister.

Nous investissons dans le développement de notre propre système, et ce que nous pouvons envoyer à tous les IP peut [? 0:09:07] peut aider les bureaux d'enregistrement ou les revendeurs qui ne sont pas encore en ligne, d'un point de vue africain. Voilà ce que nous essayons de développer. C'est en réalité une page d'accueil – depuis le panneau administrateur. Suivante.

Merci. [Applaudissements]

DAN :

Merci [? 0:09:34] Si vous avez des questions, n'hésitez pas à les poser. Je crois comprendre que nous avons la traduction en ce moment. Alors

---

si vous parlez français ou autre chose, je pense que c'est le bon moment.

Je trouve votre présentation très utile. Et en particulier... et bien, j'attends d'autres questions. Pour la partie que vous avez couverte avec les différents systèmes d'accès, considérez-vous toujours qu'il y a des systèmes d'authentification à deux facteurs ? Estimez-vous qu'il y a des systèmes d'authentification à deux facteurs ?

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : à deux facteurs ?

DAN : Oui, comme une petite clé avec un numéro non interchangeable ou un mot de passe. Est-ce que... Avez-vous envisagé quelque chose comme ça ?

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Oui, oui.

DAN : OK.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Oui nous l'avons fait, oui.

---

DAN : Avez-vous des questions pour [Igor] ? Oui, s'il vous plaît. Alan. Veuillez vous présenter s'il vous plaît.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Oui. [? 0:10:42] d'Afrique [rires]. Pendant la présentation, vous avez dit que l'un des problèmes avec le [? automatisé, 0:10:55] ce sont les attaques des pirates informatiques. Pourriez-vous m'en dire un peu plus ? Je n'ai pas bien saisi cette partie.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Pardon ?

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Vous avez signalé que l'un des problèmes qu'il y a avec le système automatisé de registres, ce sont les attaques des pirates informatiques. Pouvez-vous m'en dire un peu plus parce que je n'ai pas bien saisi cette partie ?

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : OK. En général, ce que nous avons signalé, c'est que maintenant les bureaux d'enregistrement subissent réellement des attaques des pirates pour changer le nom – les serveurs de domaine. Alors si votre système est connecté à [? 0:11:45], où une application et un pirate se débrouillent pour vous pirater et changer le serveur de noms.

Cela veut dire que le nom de domaine, ou les noms de domaine qui sont gérés par ce bureau d'enregistrement, seront affectés. Ce qui nous est

---

arrivé avant, c'est donc pourquoi nous essayons d'introduire ce type de système IDS.

DAN : Merci [? 00:12:23]. Ensuite c'est le tour de Gideon [Rope 0:12:28] de point Connect Africa. Gideon, je vous en prie.

GIDEON : Bonjour. Je ne vais pas me présenter encore une fois, je dirai seulement que je suis très heureux d'être ici. Je vais parler du point de vue de nos concepteurs, ou de nos utilisateurs. Parce que la plupart du temps nous aimons discuter des technologies et des back-ends, et nous oublions l'utilisateur, l'expérience de l'utilisateur.

Je vais vous parler de l'expérience d'un utilisateur et de celle d'un concepteur [? 00:13:14]. Oui. Il y a un peu de statistiques africaines d'Internet. C'est vrai, l'Afrique est l'un des continents qui émerge vraiment dans le cadre de la technologie Internet et c'est là que nous essayons de créer davantage de solutions qui permettront d'avoir des contenus sortants de notre continent.

Il y a encore une partie des statistiques par [conception 0:13:53] parfois. Voici un rapport de 2012, les 250 millions de noms qui ont été enregistrés que nous devons augmenter dans notre continent. Il y a encore une partie des statistiques.

L'Afrique est le continent le plus faible en terme de candidatures aux nouveaux gTLD et j'espère que nous en aurons davantage au fil du temps. Suivante. Actuellement en Afrique, la plupart des entreprises et

---

des DNS sont dominés par les ccTLD, et oui. C'est à dire que certains enregistrements qui ont eu lieu pour les domaines de premier niveau sont ceux qui sont examinés en ce moment dans le programme des nouveaux gTLD.

Maintenant nous sommes ici. L'automatisation enregistrée et les outils qui vont permettre un registre couronné de succès. Les outils de recherche de noms, l'enregistrement de noms et le portefeuille des noms de domaine. Je crois que c'est ce que n'importe qui ferait pour créer un registre réussi.

Pour les outils de recherche de noms, ou les moteurs de recherche de noms, il y a un besoin de création, et véritablement, même d'abord [? 0:15:30] d'un outil de registre qui permettra aux utilisateurs, car je parle de leur point de vue, de trouver des noms de domaine. Actuellement, si quelqu'un veut faire une recherche, on a un problème ne serait-ce que d'imaginer ou d'obtenir de très bons noms pour être mieux placés lorsque vous lancez Google, c'est à dire, l'optimisation du moteur de recherche.

Il s'agit donc d'un bon outil intuitif qui permettra aux utilisateurs d'avoir un bon nom qu'ils pourront utiliser en ligne que ce soit pour un blog ou pour une société. Et puis, cela implique aussi le besoin de créer un générateur de noms de domaine pouvant être utilisé par ceux qui n'ont pas la moindre idée.

Généralement, il y en a qui veulent créer un blog, d'autres veulent faire peut-être – pour avoir un bon nom pour leur société et ne peuvent pas l'imaginer car lorsqu'ils font la recherche, il y a beaucoup de – il y a très

---

peu de bons noms. Ceci les aidera donc à réduire les heures et les sessions de remue-méninges au moment de chercher un bon nom.

Ensuite il y a les outils d'enregistrement des noms de domaine. Du point de vue d'un concepteur, la plupart des ccTLD sont – ils laissent tomber les registrants, la personne qui veut obtenir un nom de domaine, une dure tâche pour essayer d'avoir leur nom en ligne sans doute, point [? 0:17:07] point KE.

Il y a donc une nécessité pour... même sans doute si c'est pour un développement d'outils internes d'enregistrement qui vont aider la personne à faire une recherche de noms, la payer immédiatement, et quelques heures plus tard, peut-être une heure ou deux ; cette personne aura obtenu son nom et sera en mesure de configurer son site web, etc.

Mais je le répète, avec la même chose, avec l'enregistrement comme mode de paiement. Nous savons qu'actuellement les portables sont à la mode comme un nouvel outil d'accès à Internet ; on peut sans doute parler d'un outil qui est devenu de plus en plus populaire. Au Kenya, d'où je viens, nous avons [? 0:18:02] où ces systèmes de paiements mobiles peuvent s'utiliser pour payer le nom que vous avez enregistré.

Et je sais aussi, si c'est possible, je sais que certains ont essayé, vous pouvez enregistrer un domaine au travers des réseaux sociaux, ce qui est encore un autre modèle où la plupart des gens passent leur temps. Voici le dernier pour le détenteur de noms de domaine maintenant, les noms de domaine avant votre gestionnaire.

---

C'est véritablement la création d'un compte où un utilisateur peut gérer des domaines d'une manière sécurisée et automatisée. Et la deuxième chose aussi, c'est de restaurer et de réattribuer l'espace où un utilisateur a une fois acheté un nom de domaine, et la plupart oublie cela jusqu'au moment où ils sont hors ligne parce qu'ils ne l'ont pas renouvelé, ils n'ont pas payé leur cotisation en fin d'année.

Les ccTLD et les bureaux d'enregistrement, les revendeurs ont peut-être besoin de créer un service, un meilleur service spécialement ici pour les ccTLD où l'on peut envoyer une alerte aux utilisateurs près de la date d'expiration de leur nom de domaine, peut-être par SMS ou par courriel, le plus fréquemment utilisés la plupart du temps, avant qu'ils ne soient hors ligne.

De tels services permettront aux utilisateurs de profiter des services du point de vue d'un utilisateur sans être stressés par des cotisations à payer parce qu'ils sont en retard et qu'ils ont été désenregistrés. Donc certains des registres élargis, des outils de sécurité.

Nous avons parlé de la sécurité, mais peut-être pas suffisamment ; il s'agit surtout d'un défi qui se présente aux utilisateurs d'Internet, et plus particulièrement aux fournisseurs de services. De nombreux problèmes de sécurité avec les piratages et les intrusions. Il est nécessaire d'avoir un niveau de sécurité plus élevé ou plus important pour les registrants des services de domaine et aussi pour les hôtes afin d'atténuer le piratage.

Et, comme je vous l'ai dit, certains peuvent vouloir changer – quelqu'un entre pour changer le serveur de noms de sorte que vous pouvez orienter votre trafic n'importe où. Aussi pour compléter, vous pouvez

---

[*texte manquant*] et ces outils de sécurité de registres pour compléter vos protections actuelles au sein de votre organisation. Et aussi, augmenter la sécurité et des échanges de communications entre le bureau d'enregistrement et l'utilisateur final.

Il y a d'autres outils ou d'autres problèmes dont nous pouvons parler ; la gestion de la communication qui est un échec surtout pour – entre les bureaux d'enregistrement, les revendeurs et les utilisateurs. Comme je l'ai déjà dit, je pense que j'ai parlé des mises à jour pour les messages de renouvellement, soit à la fin de chaque année, soit tous les deux ans, selon la méthode suivant laquelle l'utilisateur a enregistré son nom.

Également, parce que vous parlez de stratégies des bureaux d'enregistrement pour aborder la croissance des noms de domaine, les activités des bureaux d'enregistrement, les stratégies à suivre dans un environnement compétitif. Nous voulons voir comment nous pouvons augmenter la quantité d'enregistrements pour les ccTLD et les communications. Et aussi que les bureaux d'enregistrement puissent faire un peu de profilage interne sur Internet pour fournir des informations comme – comment je peux appeler ça ?

Certains Intels que les utilisateurs peuvent, que les registrants peuvent utiliser pour avoir les meilleurs noms et les meilleurs services. Autre chose, par exemple les informations du fichier de la zone vis-à-vis de la technologie. Fournir des cartes interactives pour les noms de domaine de deuxième niveau. Je crois que je vais m'arrêter là, mon temps est écoulé, merci. [Applaudissements]

DAN :

Merci beaucoup Gideon. Il y avait de nombreuses informations et beaucoup de leçons à en tirer, et nous vous sommes très reconnaissants

---

d'avoir bien voulu les partager avec nous. J'ai particulièrement aimé la partie sur le remue-méninges où vous avez réellement proposé aussi quelque chose pour les noms.

Ceci dit, nous avons sûrement du temps pour poser quelques questions à Gideon. Vous avez des questions ? Approchez-vous du micro s'il vous plaît.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : J'allais justement dire que j'étais d'accord avec vous, tout à fait. Je pense que le fait de se centrer sur l'expérience de l'utilisateur avec les utilisateurs, c'est essentiel. Parce que c'est sûrement une des choses – quand nous avons parlé de la manière dont les gens mettent en œuvre le DNSSEC, ce qui était juste une petite partie de ce que vous avez traité ici, l'expérience de l'utilisateur concernant sa capacité pour le faire, c'était frustrant pour beaucoup d'utilisateurs.

Complètement. Je pense que vous êtes sur la bonne voie en essayant d'automatiser cela..

DAN : Merci beaucoup Gideon. Notre prochain intervenant n'a pas besoin d'être présenté et je vais donc faire une toute petite présentation. Outre les enregistrements de noms de domaine, il va nous parler de quelque chose à un niveau plus élevé.

Monsieur Diop est un ancien membre du Conseil de l'ICANN, président directeur général de [K Wel point com 0"24"06]. Et il a un bureau d'enregistrement accrédité par l'ICANN. Il est président du groupe de

---

stratégie de croissance accélérée des technologies de l'information et la communication du Sénégal. Il est consultant à l'ONU. La liste continue.

Consultant à la Banque mondiale. Président de [S-I-T-S-A sénégalais dans ? 00:24:24]. Et Secrétaire permanent de l'ISOC Sénégal. Voici le monsieur qui n'a besoin d'aucune présentation, Monsieur Diop, je vous en prie. Merci.

MOHAMMED DIOP :

Merci monsieur le président. Et j'espère que le service de traduction soit disponible, car je ferai ma présentation en français. Alors pas de problème. La diapo est en français alors je vais peut-être parler en anglais. Nous avons eu une séance passionnante en parlant des activités de ce bureau d'enregistrement.

Lorsque nous parlons de l'industrie du DNS, nous savons que de nombreuses questions représenteront des défis spécifiques pour notre continent. Nous avons trois ordres du jour différents : l'ordre du jour technologique, l'ordre du jour technique, l'ordre du jour économique et le faible impact sur notre société.

Nous voulons parler un peu des activités du bureau d'enregistrement et du programme « incubateur » car, en ce qui concerne le développement de – nous nous engageons à avoir plus de bureaux d'enregistrement sur le continent africain. Si vous regardez les chiffres, 250 millions de noms de domaine, 1 % de moins en Afrique, six bureaux d'enregistrement pour tout le continent, l'équivalent de 0,6 % de l'ensemble des bureaux d'enregistrement du monde entier.

---

ccTLD ; 54, nous voyons le chiffre. Contenu, nous en voyons très peu, 1 % du contenu global pour le... Alors que cherchons-nous ? Je pense que la thématique est celle-ci, nous vous demandons de réfléchir à ce qui se trouve bien au-delà de l'enregistrement des noms de domaine. Je pense que le défi n'est pas seulement d'enregistrer un nom de domaine.

Pourquoi le nom de domaine est-il si faible ? Non, revenez en arrière, je ne suis pas – remontez vers le haut. J'en étais là. Non, c'est bon. Les défis en Afrique méritent d'avoir plus de, moins de 2 millions de noms de domaine. Je pense qu'il faut les remettre en question pour fixer de nouveaux objectifs pour ce continent.

Si vous ne dites pas où vous voulez aller, ce sera très difficile de développer une stratégie globale. Notre objectif est de réussir à ce que l'Afrique soit plus présente dans l'industrie mondiale du DNS. Nous voulons que les utilisateurs africains aient leur site web, leur contenu, pour pouvoir s'endormir la nuit quand ils achètent un nom de domaine et ne pas se réveiller le lendemain et voir que ce nom de domaine a été piraté ou qu'il a disparu.

Je ne vais pas poursuivre cette présentation car le temps presse, je vais seulement essayer de mettre le doigt sur certaines choses qui doivent vraiment être abordées pendant cette présentation. Nous voulons davantage d'enregistrements. Nous voulons davantage d'entrepreneurs.

Nous avons beaucoup de jeunes qui nous écoutent et disent « votre industrie de noms de domaine, qu'est-ce qu'elle peut nous offrir ? Nous sommes de jeunes entrepreneurs, nous sommes des avocats, des économistes. Pensez-vous que ce [? 0:28:00] numérique peut offrir des

---

emplois et un revenu aux jeunes leaders africains ou aux pays africains ?  
»

Voilà les questions qu'il nous faut aborder, et la réponse est oui, mais comment ? Certaines personnes vous diront : « hé bien, nous n'avons pas besoin d'un collègue en Afrique ». [? 0:28:17] c'est d'avoir un bon rapport de confiance. Les activités du registre / bureau d'enregistrement sont basées sur un rapport de confiance. Nous faisons confiance aux ccTLD pour gérer le ccTLD de notre pays.

Nous vous faisons confiance. Nous vous donnons la légitimité et vous le gérez à notre place. Ce n'est pas votre propriété. C'est la même chose pour les activités des bureaux d'enregistrement. Nous demandons aux gens qui veulent faire des affaires dans l'industrie du DNS de suivre les règles, de respecter les normes pour être en mesure d'offrir au continent africain des services de premier niveau [? 0:27:53]

Et un jour quelqu'un se réveille et dit : « OK. Nous n'en avons pas beaucoup. Alors pourquoi ne définissons-nous pas un service d'enregistrement de faible niveau pour l'Afrique ? » Croyez-vous que notre continent mérite cela ? Non. Je dis non parce que le peuple africain mérite d'avoir le même niveau de service de tout utilisateur du monde.

Ne nous demandez pas de définir un service de faible niveau pour les africains. Je suis tout à fait en désaccord. Parlons de la façon dont nous allons nous y prendre pour avoir plus de professionnels de haut niveau, capables de servir le continent africain, des utilisateurs intégrés au gouvernement de manière professionnelle et de haut niveau.

---

Ne nous demandez pas de définir un revendeur qui n'a aucune contrainte contractuelle avec qui que ce soit, pour commencer des gens qui ne font pas confiance à Internet. Les africains n'ont pas confiance en Internet parce que nous ne leur avons pas montré les standards professionnels qui peuvent leur inspirer davantage de confiance en notre système.

Ils pensent qu'une société qui mise tout sur le web et se réveille le lendemain sans avoir fait aucune opération parce qu'il y a eu une panne de courant, parce que le registre n'a pas ouvert ses portes... Je veux dire, nous devons professionnaliser nos activités, et nous devons impliquer plus de professionnels.

Nous devons leur montrer l'argent. Si les gens voient l'argent circuler dans cette activité, ils vont investir. Ne leur demandez pas d'investir s'ils ne voient pas – je veux dire, le résultat de cette activité. Et notre défi est d'aider les investisseurs qui recherchent un DNS à voir cela comme une possibilité pour investir leur argent et en tirer profit.

C'est ce qui s'est passé avec les cc, avec les gTLD, etc. L'entreprise doit être durable. Si votre entreprise n'a pas obtenu de résultats, n'a pas gagné de l'argent, vous allez mourir et c'est exactement la même chose qui se passe dans ce commerce.

Il faut donc parler de la façon dont nous allons aider les gens, de les aider à être actifs dans l'industrie du DNS. Nous avons quelques amis, des gens qui souhaitent investir, nous avons l'ICANN qui a un regard attentif sur ce que nous disons, et pourquoi ? C'est un scénario gagnant-gagnant.

---

L'ICANN existe à cause de ses regroupements. Si les regroupements sont faibles, ils deviennent faibles. Et l'industrie du DNS en Afrique est faible. Et si l'ICANN veut rester solide et mieux desservir le continent, ils doivent collaborer étroitement pour renforcer leurs regroupements, les rendre plus fiables, plus professionnels et mieux servir la communauté.

C'est la [? actuelle 00:31:40]. N'essayez pas de voir les choses comme [? 0:31:42], non. Nous voulons avoir davantage de bureaux d'enregistrement accrédités, ayant le potentiel pour mériter et servir la communauté à l'aide du service professionnel de premier niveau, tout comme les autres entreprises.

Ne demandez pas aux africains d'exécuter un service, un enregistrement de faible niveau parce qu'il faut de l'argent pour faire marcher une entreprise. Si une entreprise veut être professionnelle, cela coûtera de l'argent. Si vous voulez servir des déchets à la communauté africaine, cela ne va rien coûter, et notre continent mérite bien mieux que cela.

Nous devons y réfléchir, et nous devons aider les gens à comprendre le potentiel de notre activité, à s'y mêler, à nous rejoindre, et à mieux servir la communauté. Je ne voulais pas suivre la présentation traditionnelle parce que j'ai entendu quelque chose qui m'a vraiment frappé, et je ne veux pas de quelque chose qui soit dans les règles juste parce que nous sommes faibles, pour agir de la même façon que d'autres...

L'activité des bureaux d'enregistrement existe depuis plus de 10 ans maintenant, seulement six en Afrique, cela ne veut pas dire que cette activité ne soit pas productive. Cela veut dire, qu'en Afrique, lorsque

---

des gens veulent investir, ils n'ont pas vu beaucoup de gens pour les convaincre de placer leur argent dans une entreprise réelle.

Et c'est ce qui se passe avec celle-ci. [Verisign 0:33:08] voient quelqu'un et ils se retrouvent avec eux. Il y avait un célèbre investisseur aux États-Unis, Warren Buffet, tout le monde le connaît pour avoir investi dans ce que nous appellerons des obligations conservatrices. Il a investi plus de 600 millions de dollars dans Verisign.

Et c'était un bon signe pour que les gens voient que cette économie numérique n'est pas une plaisanterie. Auparavant, Warren Buffet investissait dans Coca-Cola et toutes ces autres obligations, mais maintenant il investit dans Verisign parce qu'il sait que des choses se passent dans l'économie numérique et l'Afrique ne va pas rater ce train.

Tous les grands bureaux d'enregistrement ont un œil sur notre continent car les affaires sont en plein essor. Et s'ils veulent compter, ils veulent utiliser des revendeurs, [cert force 0:34:00] et le cinquième niveau à présenter et être présents ici. Nous voulons des services de premier niveau. Je suis africain et je serais fier d'arriver et de dire ceci, « nous servirons la communauté africaine avec les mêmes normes établies en dehors de l'Afrique ».

Voilà, c'était mon message. Merci beaucoup. [Applaudissements]

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Bonjour. C'est mon tour maintenant. C'était excellent. Merci beaucoup. Ouaouh ! Y a-t-il des questions ou des commentaires que quelqu'un voudrait faire ?

---

MOHAMMED DIOP : Monsieur le président, je veux juste dire aux gens qui veulent voir la présentation qu'elle sera disponible en ligne. J'ai plus de 50 diapos, mais je ne pense pas que c'était important pour les gens qui veulent avoir un aperçu de notre présentation, ils vont la trouver sur le site web. Merci.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Ok, merci. D'autres questions ? Monsieur, présentez-vous s'il vous plaît.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Je m'appelle [? 00:35:04] de [? 00:35:05]. Je reviens avec les mêmes questions, au sujet du registre. Comment le bureau d'enregistrement fait-il des vérifications du document légal ? Parce que maintenant, le bureau d'enregistrement est en ligne.

Pouvez-vous d'abord expliquer, comment faites-vous cela ? Je cherche la présentation, une autre présentation, pour présenter un modèle. Nous sommes là pour chercher un modèle à appliquer dans notre ccTLD.

Si nous pouvons parler du nouveau modèle, j'ai vu la réussite du Nigéria, point Africa, et tout ça. Alors si vous pouviez en parler, ce serait une bonne chose. Merci.

MOHAMMED DIOP : Merci. Je veux dire, vous abordez un point très important qui est celui du document légal soumis par les gens. Je pense qu'avec la présentation de la prochaine séance, nous en parlerons encore un peu.

---

C'est une situation très compliquée. Je vais vous donner un exemple. Beaucoup d'africains, au moment d'enregistrer un nom de domaine, ne savent pas que si quelqu'un d'autre écrit leur nom comme s'il en était le détenteur, même si ce nom de domaine vous a été octroyé, même si vous avez votre site web ; si quelqu'un s'oppose à vous demain, vous pouvez tout perdre.

Et c'est la plainte la plus importante que nous recevons tous les jours en tant que bureau d'enregistrement. Quand quelqu'un enregistre un nom de domaine, ne le font-ils pas selon les directives du bureau d'enregistrement ? Ils voient juste quelqu'un qui demande à quelqu'un d'autre d'enregistrer la ligne en son nom. Non.

À cause du manque d'instruction, du manque de sensibilisation. Lorsque les gens achètent des noms de domaine, beaucoup de sociétés, demandent à leurs concepteurs de pages web d'y aller et d'acheter le nom de domaine en leur nom. Et ils signent un contrat juste pour avoir un site web en fonctionnement, sans faire attention aux détails pour savoir ce qui se passe.

Et lorsque survient un désaccord entre le concepteur et le détenteur du site web, ce site est annulé... L'année suivante, lorsqu'ils veulent renouveler leur nom de domaine, ou faire quoi que ce soit sur celui-ci, ils ne peuvent rien faire du tout.

Du point de vue contractuel, certains ccTLD demandent un document écrit que la société signe en disant, c'est moi le détenteur et cette personne ne fait qu'enregistrer le nom de domaine en mon nom. Mais ceci ne fait que soulever un aspect de sensibilisation et de tout ce qui doit être fait pour permettre aux utilisateurs africains de prendre

---

conscience de leur responsabilité et de la direction qu'ils prennent lorsqu'ils essaient d'acheter un nom de domaine et dans quel but ils le font.

C'est un espace immense et je ne pense pas que nous l'ayons bien réalisé.

DAN : Merci beaucoup. Encore une question, je pense que je vais devoir m'arrêter parce que nous devons vraiment continuer. Monsieur ?

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : [? 0:38:26]... Mohamed, je voudrais vous poser une question sur... puisque vous êtes dans le secteur depuis un bon moment, quel est le meilleur modèle commercial selon vous étant donné que nous sommes en train de promouvoir l'industrie du DNS en Afrique ? Merci.

MOHAMMED DIOP : Hé bien, voilà une question difficile. Mais nous avons vu deux modèles dans cette entreprise. Peut-être il y en a beaucoup, mais je peux seulement faire un résumé de ces deux modèles. Si vous pensez que vous pouvez faire un grand volume, vous pouvez établir une stratégie à faible marge et essayer d'être compétitif.

Si vous avez un marché cible en particulier, et vous savez qu'il s'agit d'un modèle de marché où les chiffres sont faibles. Je veux dire que si vous avez vraiment envie de couvrir vos coûts, vous devez vraiment avoir le modèle avec de faibles chiffres et à forte marge.

---

Mais ici nous sommes dans un espace concurrentiel où tout le monde est en concurrence. [? 0:39:34] est le plus grand bureau d'enregistrement du monde. Il est en concurrence avec tous les bureaux d'enregistrement en Afrique et il essaie parfois d'avoir un avantage sur le prix, ce qu'un bureau d'enregistrement plus faible ne peut pas faire.

Voilà ce qui se passe. Sur le [? 0:39:53] par exemple, avec le point NG, le fait d'avoir une différence de prix pour qu'un bureau d'enregistrement plus important puisse avoir des prix réduits, cela augmentera le fossé entre le petit bureau d'enregistrement qui veut capter et le grand car en fin de journée, l'utilisateur final regarde simplement les coûts pour un même service, il regarde le meilleur prix pour l'obtenir.

Il y a une différence si vous êtes local, car vous avez tellement de services à fournir que les bureaux d'enregistrement en-dehors du continent ne vont pas les confirmer. Plus particulièrement en Afrique où la formation en IT est très faible. Voici un des réels avantages spécifiques que nous avons sur les grands bureaux d'enregistrement car sur le terrain, nous servons la communauté d'une manière dont ils ne peuvent pas le faire.

Plus particulièrement quand il est question de former les gens pour leur apporter de l'aide, de leur offrir davantage de services, de les laisser comprendre ce qui se passe. Je veux dire, ces systèmes locaux nous coûtent beaucoup d'argent, mais c'est ce qui fait la différence entre nous et les autres. Alors.

---

DAN : Merci encore, merci beaucoup. Nous devons avancer rapidement vers le conditionnement du nom de domaine et la spéculation. Et Eli [? 0:41:13 de X] Energy va prendre la parole. Merci.

ELI : Bonjour. Comme vous venez de le dire, je m'appelle Eli [? 0:41:24 de X] Energy, juste pour vous dire ce que... nous sommes un bureau d'enregistrement accrédité par l'ICANN. Nous nous spécialisons dans la gestion de noms de domaine et dans la protection des marques en ligne. Nous sommes extrêmement actifs dans l'espace africain des domaines que nous essayons d'encourager et de nous centrer sur leurs fréquents TLD.

J'essaierai juste de résumer ce qu'est la spéculation en matière de noms de domaine. C'est la pratique de l'identification, du registre ou de l'acquisition, et il y a déjà la possibilité d'acheter des domaines enregistrés. Et vous les détenez comme source de revenus ou dans l'intention de les vendre dans un but lucratif. Normalement, les noms de domaine signalent un site web qui contient plusieurs adresses sélectionnées pour le registrant en vue d'un paiement au clic.

L'espace des noms de domaine à caractère spéculatif peut-être une activité légitime pour l'acheteur au moment de l'enregistrement, mais c'est souvent une ligne bien mince et si ces noms ne sont pas génériques, ils ont tendance à violer les marques déposées enregistrées. Je donnerai juste un exemple ici, en 2008 CN a acheté I Report point com pour 750 000 dollars à Richard Schwartz. C'est un spéculateur de noms de domaine.

---

Il s'est inscrit en 99 et a dépensé environ 250 dollars avant de le revendre à 750 000 dollars. C'est un bon exemple de nom de domaine générique dont il a tiré un énorme profit. Comme vous pouvez le voir, il y a juste une liste des ventes de noms de domaine connus, et vous verrez qu'un bon nombre d'entre eux sont bien au-delà du million de dollars, certains même dépassent les 10 millions de dollars.

C'est donc une grosse affaire. Si vous appuyez sur suivant, j'ai juste signalé trois ccTLD proches du million de dollars sinon au-dessus, point FR, point GE pour l'Allemagne, [? 0:43:20] qui montrent tout juste que ce ne sont pas uniquement les gTLD, que c'est une grosse affaire, les ccTLD, les gTLD et les génériques valent beaucoup d'argent.

et l Report point com est sur cette liste depuis 93 seulement. Excusez-moi. Un autre bon exemple, c'est un peu actualisé mais si vous regardez la tuerie de Virginia Tech en 2007 avec plusieurs assassinats sur le campus d'une université, en quelques heures, les spéculateurs ont enregistré Campus Killers point com et Virginia Tech Murders point com, avec l'espoir de tirer profit de leur vente.

Les spéculateurs de noms de domaine recherchent, suivent beaucoup de pistes pour faire leur recherche. Un exemple que je cite ici, les journaux en ligne de marques déposées avec une application de publication pour les marques déposées. Et un exemple de la vie réelle est le cas de la marque IN, qui est le suivant : notre domaine sont les domaines. Nous avons présenté notre candidature pour enregistrer cela au Royaume Uni, le jour même – parce c'était amusant comme nom de domaine, mais nous ne l'avons pas enregistré.

---

Il a été enregistré dans la journée par un squatter et nous avons été obligés de le récupérer. Les spéculateurs sont en ligne par n'importe quel moyen, pour rechercher des noms de domaine de valeur, que cela présente un préjudice ou non, ils vont l'enregistrer dès qu'ils pourront le faire si vous ne le faites pas vous-même.

Les sites de vente en ligne comme ebay sont une autre point de vente possible, avec l'exemple d'un registrant qui essaie de vendre Planet Beckham point com, impliquant une infraction envers Beckham en tant que marque déposée, mais il le met ici et espère le vendre avec un bon bénéfice.

Voilà un peu à quoi ressemblent les liens affiliés sur lesquels les gens enregistrent leur noms de domaine, ils vont sur un site comme [C Do 0:45:17], c'est un service gratuit. Vous choisissez un nombre de catégories. Que dire si c'était quelque chose comme Red Bull, ce qui est en soi une infraction, vous choisiriez des boissons énergisantes, des sports et quoique ce soit d'autre ayant un rapport à cela et cela remplirait les valeurs lorsque quelqu'un cliquerait dessus.

Tout fonctionne sur une base de paiement au clic, dès que quelqu'un arrive là par erreur, lorsque quelqu'un arrive là de manière intentionnelle et clique sur une des pubs, ils sont payés. Et ce que nous avons fait c'est enregistrer quelques domaines génériques, juste pour voir comment ça marchait, et nous l'avons mis sur [C Do], le tout n'a pas pris plus de, je ne sais pas, cinq minutes pour l'installer.

Et cela génère les pubs pour vous. Et ce que nous avons fait, c'est qu'une fois par mois, on devrait cliquer sur une des – une fois par jour, on devrait cliquer sur une des pubs. Et voici la preuve, au bout d'un

---

mois on nous a payé 25 euros, du fait de cliquer dessus seulement une fois par jour.

Alors ce n'est peut-être pas beaucoup d'argent mais si ces types ont bien plus de 1000 noms de domaine, si vous faites le calcul, c'est une affaire énorme. Je pensais seulement discuter de choses comme les lancements des TLD et les périodes de pré-enregistrement. Les spéculateurs de noms de domaine s'intéressent beaucoup à ces lancements.

Plus récemment il y a eu par exemple point NG, ils ont ouvert point NG et comme vous pouvez l'utiliser comme avec l'ING... Par exemple, le domaine [ING 0:46:47] a été enregistré par l'un de nos clients, c'est un terme générique, et la réponse n'était pas réaliste. Nous avons reçu énormément de demandes ne serais-ce qu'à cause du NG.

Et les types étaient simplement assis là à surveiller point GA, point CF, point ML, récemment relancés. Et les types essayaient d'obtenir des génériques parce qu'ils n'étaient plus disponibles sur point COM, c'est très difficile de trouver un nom de domaine de valeur, alors ils regardent les nouveaux gTLD.

Et ce sont des choses comme point Afrique, point Durban, même point Porn, point [? 0:47:21], ils vont ouvrir cette voie et les spéculateurs sont à l'affût, et ils ramasseront tout ce qu'ils pourront. Bref, c'est de la spéculation.

---

DAN : Bien, merci beaucoup, Eli. Un remerciement particulier pour avoir pris le temps et le courage de nous avoir présenté cela [rires]. Aidons-le à nous éclairer (applaudissements).

Très bien. Merci. Ensuite nous avons quelqu'un de très célèbre [? 0:47:57] du Ghana point com. [Ni 0:48:01] la salle vous appartient.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Merci beaucoup. J'apprécie l'opportunité qui m'est donné de suivre certaines discussions qui ont eu lieu à votre réunion [? 0:48:14] suivante s'il vous plaît. OK. Bien, je vais partager un point de vue, et ce point de vue est basé quelque part sur le travail de stratégie qui est fait par ICANN Afrique.

Une partie se rapporte aux bureaux d'enregistrement et à ce que nous pourrions envisager de faire pour permettre de faire tomber les obstacles et améliorer la participation des bureaux d'enregistrement africains. Mais pour ce faire, nous allons examiner la relation registre / bureau d'enregistrement telle que nous la connaissons actuellement.

Mais parce que je veux faire un deuxième emplacement, je vous dis ce que je demande et ensuite peut-être [arguments et retour 0:49:01]. Nous pensons que c'est mieux d'avoir un simple accord contractuel entre tous les registres et les bureaux d'enregistrement, plutôt qu'un simple accord avec chaque registre.

Vous en avez 1000, vous devez signer 1000 accords et [? 0:49:22] un défi. De la même façon, nous demandons que l'ICANN accrédite des banques afin que celles-ci détiennent l'argent des bureaux d'enregistrement à la place des registres.

---

Parce que, encore une fois, si vous en avez 1000 qui mettent de l'argent, ils diviseront par mille la responsabilité des bureaux d'enregistrement pour les espaces de noms. Je rappelle que la même chose s'appliquera pour l'assurance. Nous pensons également que nous devons examiner de manière approfondie le niveau de responsabilité que nous voulons donner aux bureaux d'enregistrement africains ou aux entreprises africaines émergentes.

Nous avons eu quelques précédents dans les registres anonymes lorsque de nouveaux registres ont été créés ; ils offrent un support en leur transférant des ressources et nous voulons évaluer cette similitude ; j'en discuterai par la suite. Diapo suivante, svp. On a discuté de ce rapport d'abord à Africa Mid works 0:50:26] en mars, et il y a une observation importante qui a été reprise ici par [? 0:50:33] qui a affirmé que nous devons nous centrer sur ce dont l'Afrique a besoin, sur ce qui convient le mieux à l'Afrique, parce ce serait dans le meilleur intérêt de l'ICANN, et je pense que c'est vrai.

La conclusion de tout ceci était que nous devons attirer les banques et les compagnies d'assurances au sein de l'ICANN, de façon véritablement structurée et officielle. Et j'espère que nous approfondirons la discussion sur ce sujet pendant que nous sommes ici. Diapo suivante, svp.

Les rapports entre le registre et le bureau d'enregistrement a au moins ces trois éléments : il y a une composante technique, une composante contractuelle et ensuite il y a une composante financière. Et les nouveaux gTLD augmentent considérablement l'ampleur de ces rapports.

---

Nous avons sans doute besoin d'une nouvelle structure. Diapo suivante, svp. La structure actuelle ressemble à cela et j'en ai laissé certains en blanc juste pour le plaisir. Mais les rapports entre le bureau d'enregistrement et le registre, le peu de technique nécessaire, semble favoriser l'entrée dans vos noms.

Il faut que vous mettiez de l'argent là-dedans, vous devez signer un accord avec eux. Vous ne pouvez pas leur parler uniquement parce que vous avez un accord avec l'ICANN. Et il s'agit d'une structure plus grande. Si je dois payer 1000 pour avoir un accord [? 0:51:50] si je dois mettre 1000 [? 0:51:54], si je dois avoir une assurance...

Et parfois l'assurance n'est pas la même que l'assurance du compte, certains registres peuvent avoir une assurance différente. Diapo suivante, svp. C'est une simple recommandation. Un contrat pour tous les gTLD, des variations de prix, une chaîne de noms, etc., nous devons trouver une autre solution. Peut-être que les services fTLD veulent envisager la même chose, un contrat avec les services fTLD que vous puissiez enregistrer pour tous les autres cc.

C'est simplement une extension du même concept d'échelle. Et si nous avons des banques accréditées pour détenir les fonds, je veux dire que nous allons vraiment faire des économies parce que, parfois, vous avez de l'argent dans un registre et pas d'argent dans l'autre. Et peut-être que la même chose peut s'appliquer à la communauté des AFTLD et des ccTLD.

Les compagnies d'assurance peuvent aussi venir en aide pour aider à assurer des bureaux d'enregistrement, et ouvrir la porte sans doute à un certain niveau d'assistance pour les plus démunis en ce qui concerne

---

l'assurance. Diapo suivante, svp. Les hypothèses sont clairement... Je vais vous donner l'exemple d'une banque à titre d'illustration, je pense que ce sera plus précis.

L'identifiant d'un bureau d'enregistrement est associé à l'identifiant d'une banque. Peut-être qu'il signe un accord avec une banque, dépose sa confiance en l'une des banques accréditées, peu importe le système, bien. Mais s'ils ont déposé l'argent du registre et ont dépensé temps et argent en petites fractions, tout est mis en bloc à la banque.

Nous devons avoir une manière de faire communiquer le registre et la banque pour trouver un équilibre, d'engager le montant, et ainsi de suite. Mais je pense que c'est quelque chose qui est de notre domaine et nous savons très bien gérer cela. Et maintenant, c'est le registre qui paie la banque – je veux dire, qui paie...

C'est la banque qui paie le registre au lieu du bureau d'enregistrement qui paie le registre. Diapo suivante, svp. C'est de quelque chose comme cela que nous parlons. Une banque est associée à un bureau d'enregistrement, lorsqu'un bureau d'enregistrement essaye d'enregistrer dans le registre, le registre parle à la banque concernée, si la réponse est obtenue, on continue, sinon, on laisse tomber.

De cette façon tous les registres partagent mes 10 000 car c'est probablement l'échelle existante. Moi, en quelque sorte, en train de parler de 1000, 1000, 1000. Et je pense que cela rend l'échelle plus flexible et plus efficace pour pouvoir gérer cette nouvelle croissance. Diapo suivante, svp.

---

Alors l'argument pour le cas africain en particulier, c'est que nous sommes arrivés en retard. Oui, nous voulons accélérer. Nous sommes peu nombreux. Et, dans une certaine mesure, relativement petits en comparaison avec les grands bureaux d'enregistrement comme les bureaux nationaux. À part cela, nous avons une quantité minimum de registrants qui doit être [? 0:54:48] et peut-être les bureaux d'enregistrement africains et les nouveaux que nous avons encouragé à venir.

Nous nous trouvons face à cet obstacle intermédiaire. Peut-être que les bureaux d'enregistrement ont besoin d'aide au-delà de cette pression minimum pour que les affaires deviennent dynamiques et fortes. Comme je l'indiquais, les RIR l'ont fait pour LACNIC et AfriNIC, et la bonne priorité devrait probablement être adoptée. Diapo suivante, svp.

Nous disons que les bureaux d'enregistrement au niveau mondial doivent envisager de transférer certains registrants africains à d'autres registrants africains, et nous pouvons en discuter et comprendre les détails. Est-ce que c'est un *opt in* ? C'est ça ? Peu importe le système. C'est... Faites un examen, choisissez ceux que vous voudrez, peu importe le système. Je pense qu'en tant que communauté, il nous faut bien examiner cela.

Et aussi, nous devons éviter les bureaux d'enregistrement qui commencent à choisir quels noms ils veulent vendre comme pour [bas 0:55:55] rendre Internet plus uniforme, pour que davantage de gens aient des noms et intègrent l'industrie.

Nous devrions également être conscients du fait que certains de ces registres qui apparaissent, ne sont pas accessibles aux registrants. Et je

---

n'ai aucune idée de l'implication de tout cela sur l'entreprise... Diapo suivante, svp. En conclusion, il s'agit vraiment de travaux en cours.

Nous voulons avoir une discussion plus étendue sur ce sujet et comprendre quels sont les éléments d'accès facile avec suffisamment de consensus pour pouvoir avancer. Peut-être qu'il serait bon d'avoir une banque intégrée, mais cela peut se faire aussi de façon contractuelle.

En résumé, ce que nous aimerions faire, c'est de simplifier les rapports contractuels que nous devons avoir avec les registres et aussi les exigences financières demandant d'avoir l'argent avant de pouvoir enregistrer les noms. Nous croyons que l'élimination de ces contraintes contribuera à aider tous les bureaux d'enregistrement. Et en fait, bien plus qu'en créant des bureaux d'enregistrement Internet. Ceci étant dit, merci beaucoup [applaudissements].

DAN :

Merci beaucoup [? 0:57:07] pour votre présentation. C'est un modèle très pragmatique et intéressant que vous avez ici. Nous pouvons tous nous pencher dessus. À ce stade, j'aimerais lancer la discussion pour toute sorte de questions, que ce soit pour moi [? 0:57:23], ou pour l'un des autres panélistes ici présents.

Ceci dit... Présentez-vous s'il vous plaît lorsque vous venez au micro.

CHRIS :

Bonjour. Je m'appelle Chris [? 0:57:34] de point CD. Je veux seulement poser une question à [? 00:57:39]. Je ne sais pas s'il s'agissait d'une

---

faute de frappe pour le chiffre que vous avez donné là, et si ce n'est pas le cas, je veux juste savoir comment vous arrivez à savoir que notre client va vous payer ce montant ?

Je ne veux pas être confronté à un client qui, au lieu de lui vendre, disons 30 dollars le domaine, alors qu'en réalité il peut payer un million pour celui-ci. Comment en discutez-vous, quelle approche avez-vous ou quel moyen avez-vous de vous assurer que vous obtenez ce domaine au meilleur prix ? Merci.

DAN :

Chris.

CHRIS :

Ce sont en fait des achats pour des domaines qui ont déjà été enregistrés. Ils ont été achetés à un prix normal à un bureau d'enregistrement, et les prix ont été négociés. En général, ce sont de grosses sociétés qui les achètent, et si ce ne sont pas de grosses sociétés, ce sont des services.

Par exemple, nous offrons un service de dépôt de données, escrow point com, un très grand service. Ils facilitent une telle transaction. Si vous dites que vous allez vendre music point CD, et que quelqu'un veuille payer 500 000 dollars, ou quel que soit le montant, vous n'avez qu'à ouvrir un compte avec escrow point com, ou avec nous, ou avec qui que ce soit en ligne, et ils prennent je pense, cela dépend du montant, mais ils prennent la moitié du montant déclaré.

Et l'argent ira sur un compte de confiance disons. Ensuite le nom de domaine est transféré, vous le confirmez, et escrow libère ensuite le paiement. Et c'est probablement la manière la plus sûre de faire une

---

transaction comme ça, parce que l'argent est retenu jusqu'à ce que vous ayez confirmé que le domaine est maintenant sous votre contrôle.

Et lorsque vous êtes le registrant, vous avez le propriétaire légal. J'espère avoir répondu à votre question. Mais il n'y avait pas de faute de frappe, ces chiffres étaient bons.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : [? 0:59:46] du ccTLD nigérien. Deux questions. Une pour [? 0:59:54], si j'ai bien compris votre présentation, vous avez fait un commentaire disant que les africains ne font pas confiance au reste du monde. C'est bien ça ? Ou plutôt que le reste du monde ne fait pas confiance aux africains ?

Si vous regardez spécifiquement le commerce électronique, c'est très facile pour vous de voir, vous allez à Go Daddy, par exemple, vous enregistrez un domaine, vous allez là et ils prennent votre - ils prennent votre argent et ils vous donnent le nom de domaine. Mais si par la suite vous voulez faire un achat avec la même carte que vous avez utilisée pour enregistrer le domaine pour un montant de quelques 8 ou 5 dollars, si vous essayez d'acheter quelque chose sur Amazon pour 200 ou 300 dollars, vous allez voir que votre transaction sera refusée parce que la carte est « utilisée dans une région à haut risque ».

Cela peut être franchement démotivant pour les africains qui essaient de faire des affaires. Je vous demande de faire un commentaire là-dessus. Le deuxième commentaire est adressé à M [? 1:01:07], je trouve que c'est une bonne idée de dire que les affaires qui viennent

---

d'Afrique, notamment les enregistrements de noms de domaine, devraient se faire auprès de bureaux d'enregistrement africains.

Il est clair que cela serait un avantage et leur donnerait la possibilité de faire progresser leurs affaires dans le --- local qui leur font confiance. De sorte que je soutiens tout à fait votre idée. Merci.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : [? 1:01:44] Je crois que l'on peut trouver la réponse dans une partie de votre question. Mais laissez-moi élaborer un tout petit peu l'idée. Je n'ai pas dit que les africains ne font pas confiance au reste du monde. Ce que je dis c'est que nous mettons à disposition de nos utilisateurs africains un grand nombre de technologies. OK ?

Il y en a qui sont très faciles à utiliser. Regardez par exemple les téléphones portables. Je veux dire, personne ne pose la question, c'est - il n'y a aucun danger, c'est facile à utiliser, même par des illettrés. Je ne crois donc pas qu'il s'agisse d'une question de - technologie - les gens veulent l'utiliser ou non.

Mais si vous prenez l'Internet, si vous regardez la question des noms de domaine, il y a tellement de droits qui nous empêchent de donner la réponse correcte aux utilisateurs, que cela rend les choses plus difficiles. Et bien des fois, la société passe un contrat avec quelqu'un qui dit, je veux un site Web, et cette personne ignore qu'en premier lieu il doit avoir un nom de domaine.

Il faut quelqu'un pour développer le site Web. Mais il faut une autre société pour héberger son nom de domaine. Et puis, pour la maintenance, on sait bien comment ça se passe. En fait, normalement

---

ils signent avec une personne, et puis, s'il y a un problème avec cette personne, je veux dire, la chaîne de confiance est tout à fait brisée, et c'est vraiment ce qui se passe actuellement au sein du marché africain.

Et aussi bien les entrepreneurs que les grandes sociétés, ou des sociétés familiales, lorsque vous leur demandez : « pourquoi vous n'avez pas de site Web » ? Ils répondent, « ahh, tu sais, j'ai mis toute mon affaire dans un ordinateur et l'ordinateur est tombé en panne, tu peux me donner une solution » ? Je réponds; « non, j'ai pas de solution ».

Il dit, « je veux mon argent ». Alors je peux écrire mon système de nomination, ça marche, et je n'ai pas besoin d'avoir ce problème. Si l'on est capables de démontrer un certain niveau de confiance, un niveau de continuité, ces choses n'arriveraient pas.

Et si cette personne développe son affaire dans un site Web, ce sera une contribution au service et nous pourrons ainsi améliorer le niveau de confiance. C'est justement cela qui nous manquait. Voilà pourquoi j'ai mentionné aux vieux acteurs du commerce des noms de domaine en Afrique, que notre premier défi c'est d'améliorer la confiance des consommateurs pour qu'ils viennent et qu'ils achètent un nom de domaine et qu'ils nous accompagnent dans cette expérience de l'économie numérique.

[? 1:04:21] Je ne sais pas si j'ai répondu à votre question, mais Elijah peut compléter l'autre partie de la question.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : ... juste vous remercier de votre soutien à l'idée d'augmenter l'utilisation des bureaux d'enregistrement africains dans le processus de

---

développement du marché des noms de domaine en Afrique. Il est nécessaire d'explorer les moyens les mieux adaptés pour que cette idée puisse atteindre les résultats souhaités. Merci.

DAN Bien sûr. Allez-y.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : [FRANÇAIS 1:04:58 – 1:07:41]

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : [FRANÇAIS 01:07:49 – 01:11:32]

DAN : Juste un commentaire. Je vais arrêter avec les deux personnes là.

OLIVIER : Je m'appelle Olivier [? 1:11:42] avec le registre d'intérêt public. Je vais faire vite. J'ai une question pour Monsieur [Cesar 1:11:46] et Monsieur Diop. Je viens d'Allemagne. Nous possédons le point GE bien avant l'existence de Facebook et des médias sociaux.

Les gens utilisaient le point GE, notre nom de domaine de premier niveau local, parce qu'il s'attendaient à des contenus allemands ; je crois que c'est la raison principale qui les poussait à l'utiliser. L'Afrique commence son expérience avec Internet, et corrigez-moi si je me trompe, on utilise l'Internet principalement via les téléphones portables. Comment voyez-vous la menace des médias sociaux et de ce

---

que l'on appelle les domaines privés par rapport au manque de contenus africains en ligne ?

C'est ce que je... Pensez-vous... À moins qu'il existe effectivement un contenu africain pouvant être utilisé, les noms de domaine ne seront pas achetés et personne ne sera encouragée pour créer son propre site Web. Voilà ma question. Par souci de transparence, je voudrais ajouter que JR a parrainé un événement de Monsieur Diop au Sénégal dénommé Initiative du contenu africain. Merci.

**PERSONNE NON IDENTIFIÉE :** Je crois que la raison pour laquelle les africains n'achètent pas des noms de domaine c'est tout simplement parce qu'ils ne savent pas... Ils n'avaient pas beaucoup d'information sur les noms de domaine. Ceux qui ont l'argent pour acheter des noms de domaine ont besoin d'une formation, nous devons les éduquer de sorte que...

Ils ne vont pas commencer à acheter des noms de domaine parce qu'il y a des contenus africains, mais je pense que nous, en tant que bureaux d'enregistrement travaillant avec des registres, nous devons nous lancer dans un programme pour former les leaders en matière de prise de décisions commerciales dans nos pays pour ainsi créer la notion des noms de domaine.

Nous pouvons les faire comprendre la raison pour laquelle ils ont besoin d'enregistrer un nom de domaine, au moins pour protéger la marque commerciale. Dans notre rôle de bureaux d'enregistrement dans nos propres pays, nous avons contacté quelques sociétés. Mais ensuite, ils

---

ne comprennent toujours pas pourquoi ils en ont besoin. Je crois donc que le grand défi c'est l'éducation.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Je crois que pour être vraiment... Les africains achètent des noms de domaine, mais pas à vrai dire des noms de domaine. Ce qu'ils achètent, c'est des services. Services que nous, professionnels, nous avons divisés en différentes catégories professionnelles. Ce qui signifie une présence sur Internet, ou une solution pour lancer leur produit dans le marché.

Pour acheter une solution pour leur club, s'il s'agit d'un club sportif, ils veulent que leur club soit en ligne, partager les photos, les émotions, les images. En réalité ils ne savent pas ce que noms de domaine veut dire. C'est comme si... Si vous voulez manger [? 1:15:29] dans votre pays, il s'agit des aliments locaux, vous ne venez pas et vous dites « je veux acheter du riz, je veux acheter des légumes, je veux acheter ceci cela ».

Vous dites: « je veux acheter des aliments ». Et ces aliments c'est justement ce que les africains cherchent. Et nous, en tant que des techniciens, nous ne faisons que les confondre, en créant ces différentes catégories. Mais à la fin, quand vous demandez aux africains « quel est votre site Web » ? Ils vous donnent leur adresse électronique.

Beaucoup parmi vous ont sans doute eu cette expérience. Ils ont ces idées, quel est votre site Web ? [? 1:16:07] point com. Parce que ce mec, il voit l'Internet comme quelque chose de global, où il a besoin

---

d'un atlas et pour lui, tout ce que vous cherchez me concernant ou concernant d'autres, il faut que vous alliez les chercher.

Ce que je veux dire c'est que la technologie peut changer, les services peuvent devenir plus complexes, les médias sociaux sont ici pour compléter les choses, mais la manière traditionnelle d'avoir vos courriels professionnels, votre site Web, et de partager des choses de votre société, de votre groupe, de votre réseau d'organisations est toujours là.

Et je ne crois pas que nous ayons laissé passer ces défis. Nous ne les avons pas abordés de la manière correcte. Je me souviens de deux expériences dans mon pays. Une pour les musiciens, l'autre pour l'initiative du continent africain. La réponse était là. Ces gens n'avaient pas un offre local qui soit explicite pour eux.

Certains personnes sont venues leur parler des noms de domaine, mais ils ne soucient pas des noms de domaine. Il se soucient de l'Internet qui leur donne des solutions en termes de loisir, présence, commerce électronique, faire des affaires. La manière dont vous le faites, ce n'est pas leur problème.

Nous conduisons la voiture, pas besoin d'être des mécaniciens. Nous voulons tout simplement conduire une voiture, pour aller d'ici, de Durban jusqu'à Le Cap. Nous n'avons pas besoin de savoir comment le moteur a été construit. C'est exactement ça ce que les africains veulent : un service fiable, de soutien, de confiance, performant, et c'est ça vraiment ce qu'ils cherchent.

---

DAN : Dernière question.

PAULOS NYRIENDA : Merci. Ma question est justement liée à ce sujet. Il existe une certaine tendance pour certains ccTLD en Afrique, y compris le mien, Malawi. Ce que nous voyons c'est que lorsqu'un client achète un nom de domaine, il y a normalement un fournisseur de contenus associé.

Et quand ils achètent un nom de domaine, ils vont l'enregistrer dans le ccTLD. La chose suivante que l'on voit c'est que les serveurs de noms choisis se trouvent quelque part aux États-Unis, et que ces serveurs de noms se trouvent sur un hôte visuel ou sur un serveur visuel, et c'est là qu'ils configurent leurs services, leur nom de domaine, les serveurs de noms et leurs serveurs de contenus.

Alors, on fait deux choses après avoir vendu le nom de domaine. On envoie le contenu généré dans le pays étranger. Le contenu inclut les serveurs de noms ainsi que le site Web et les services e-mail. Et bien des fois je dois dire, « Écoutez, vous êtes une grande organisation du Malawi. Ce que vous faites c'est exporter du contenu gratuitement ».

Je voudrais donc recevoir des commentaires sur ce point-là. Ceci est lié à ce qui se passe avec le processus après avoir vendu un nom de domaine. Et nous, nous voudrions trouver une solution à cette question parce que, vraiment, ce contenu est déplacé gratuitement.

DAN : Merci.

---

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : OK. Je vais faire des commentaires sur une partie de votre [? 1:19:45] ...c'est difficile de [rires] de tout aborder. Mais d'accord. Au Ghana, le gouvernement a décidé qu'aucun point GOV ou point GH puisse être hébergé à l'étranger.

Cela découle du fait qu'il existe certains enlaidissements aux sites Web hébergés à l'étranger. Et le message est le suivant : si le domaine n'est pas hébergé dans les centres de données du Ghana, le gouvernement ne pourra pas garantir sa protection. Alors, au moins pour cette collecte de données, il existe une politique très claire pour essayer de l'héberger soit dans un des centres de données du gouvernement, soit possiblement de la sécurité nationale.

C'est ce que je peux vous dire, parce que d'autres peuvent prendre les noms et les éliminer. Nous insistons également à ce que l'un des deux soit au Ghana. C'est la seule possibilité de protection légale au cas où il y aurait des abus par rapport au nom, et si finalement j'ai des ennuis, il y aura quelqu'un pour m'aider [rires]

DAN : Gideon, vous vouliez... voulez-vous répondre à une de ces questions, s'il vous plaît ?

GIDEON : Je voulais aborder une question liée au contenu. Je crois que la raison pour laquelle nous ne créons pas des contenus c'est parce que les gouvernements ont commencé à mettre quelques informations en ligne, le gouvernement local, par exemple.

---

Le problème dépend si le contenu est attrayant ou pas. Vous voyez des gens qui consomment le contenu lorsqu'il est bien présenté, et si celui-ci est directement lié à leurs propres intérêts. Et puis, tout le monde regarde les coûts. Il est possible de trouver que par exemple Microsoft est venu en Afrique, dans un certain village, et qu'ils veulent faire une vidéo d'un événement culturel quelconque.

Ces gens ne le font pas parce qu'ils n'ont pas d'argent. Je crois pourtant que l'évolution du contenu du niveau de... Je vois ça, les universités... si c'est fait à ce niveau, nous pouvons avoir... À l'époque où ces gens quitteront le campus, ils seront peut-être capables de comprendre et d'aider à créer des contenus pouvant être consommés et les utilisateurs pourront sentir que cela leur appartient car le sentiment d'appartenance à ce contenu c'est justement de qu'ils veulent. Merci.

DAN :

Merci beaucoup. Ceci dit, je vous propose d'aider ce panel si distingué et expérimenté, [applaudissement] Merci beaucoup. Je crois donc que c'est fini. Je vous propose une pause café.

J'essaie de voir s'il y a... Oui, nous avons une pause café. Je vous demande qu'elle soit aussi courte que possible. Veuillez donc revenir dans 15 minutes pour recommencer notre travail. Nous avons maintenant le prochain présentateur qui, je crois, nous attend en ligne et fera sa présentation par vidéo. Je vous remercie très sincèrement.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : ... on est en retard.

---

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Je demande aux membres du panel qui sont sur la liste de venir vous asseoir ici.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Je demande aux assistants de bien vouloir prendre leurs places pour pouvoir commencer la session. Tout spécialement nos amis là, derrière à droite, qui passent un moment agréable à prendre leur thé. Je vous demande de vous installer pour pouvoir commencer la session.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : OK. Je vous demande de nous laisser commencer. Ceux qui sont encore debout, veuillez vous asseoir, svp. La prochaine session, la dernière de la journée concerne les questions légales, les enregistrements de domaine de nature transfrontalière. Je vais modérer cette session.

Je sais que sur le programme il y avait Monsieur [? 0:01:40] qui, je crois, la plupart parmi vous doit l'avoir vu ce matin lors de son discours d'ouverture pour [? 0:01:50] sur l'hôte. Je vais présider la session avec [? 0:01:55] cette session à sa place.

Je m'appelle [? 0:01:59] directeur général de l'autorité [? 0:02:02] Nous avons les panélistes listés dans le programme, Ben Crawford du Central NIC, nous avons [? 0:02:13] de la Société Internet ici à ma gauche. Je pense que [? 0:02:20] savoir si elle est là. OK. Alors, nous avons Alice [? 0:02:27] [rires]. Il y aura Neil [? 0:02:31] à la place d'Alice.

Et puis il y aura Sarah en ligne [? 0:02:38] qui fera la première présentation. Elle nous rejoindra en ligne. Elle parlera au nom de [

---

0:02:44]. Et puis Jim [Gulvian 0:02:47] d'Afilias, pardon, merci. Par la suite mon ami Mohammed Diop de [? 0:02:54] point COM qui se trouve à gauche.

Je crois que nous pouvons commencer. Je vais céder la parole à Sarah pour qu'elle commence sa présentation. Chacun des orateurs aura 10 minutes pour faire les présentations. Non seulement parce que nous avons des contraintes de temps mais aussi pour permettre un espace de questions réponses à la fin de la séance.

Alors, 10 minutes seront disponibles pour chaque orateur. Pour ceux qui sont présents ici dans la salle, Dan a une montre pour contrôler le temps de vos exposés. Alors de temps en temps, regarder la montre. Vous saurez le moment où vous devrez présenter votre conclusion et vous arrêter.

Je cède donc la parole à Sarah. Sarah ? OK. Attendez une petite minute Sarah, nous ne vous entendons pas bien.

SARAH :

Je m'appelle Sarah [? 0:04:15], et je suis présidente au nom du [? 0:04:19] centre d'arbitrage et de médiation. Je tiens à vous remercier de l'invitation pour vous rejoindre cet après-midi. Je présenterai mon collègue qui en fait a rédigé cette présentation. Mais qui, à cause d'un autre engagement, n'est pas ici présent et m'a demandé de faire la présentation moi-même.

Je vais parler brièvement de [? 0:04:41] nom de domaine [INTERFÉRENCE AUDIO 0:04:44] ...du programme ccTLD. Dans la

---

première diapo vous voyez que [? 0:04:56] a été établie en 1994, à Genève. Et à ce jour, nous avons des bureaux à Singapour.

Notre mission est de protéger les droits de propriété intellectuelle et de fournir des services [ADR 0:05:09]. Normalement nous fournissons des services d'arbitrage, médiation et arbitrages accélérés. Et nous abordons aussi d'autres mécanismes de dispute. Alors [? 0:05:24].

Nous fournissons des publications, des programmes de formation et des conférences. Comme vous devez le savoir, nous gérons également les disputes en matière de noms de domaine. [? 0:05:39] est un fournisseur de résolution de litiges de l'ICANN, et voici une question que je vais aborder aujourd'hui.

Très brièvement, juste pour introduire le nom de domaine. Je peux dire qu'un nom de domaine n'est pas lié aux droits de propriété intellectuelle protégés, mais bien des fois il pourrait y avoir des conflits avec les droits de marque, et normalement il existe des disputes entre les registrants de noms de domaine et les propriétaires de marques commerciales.

Dans ce cas, nous devons fournir un mécanisme [pour résoudre cette dispute 0:06:20]. Une des méthodes pour ce faire, c'est d'utiliser une procédure UDRP que vous devez tous connaître, j'imagine. UDRP signifie Politique uniforme de résolution de litiges relatifs aux noms de domaine qui a été recommandée par [? 0:06:42] et suggérée par l'ICANN.

Elle a été adoptée par l'ICANN en octobre 1999. Elle est applicable aux gTLD et certains ccTLD au cas où les ccTLD auraient adopté l'UDRP. Ceci

---

nous amène aux avantages de l'UDRP, à savoir le temps et le coût réduit dans le sens que cela ne prend pas très longtemps.

La procédure prend environ deux mois. Elle est aussi prévisible, car il y a une énorme jurisprudence en la matière. Et elle est aussi applicable au niveau international. Le système UDRP est basé sur un contrat signé entre l'ICANN, les bureaux d'enregistrement de noms de domaine et les registrants de noms de domaine.

Ce système est utilisé par les propriétaires de marques pour informer des cas d'abus en matière d'enregistrement, ou de noms de domaine, ou de ce que l'on appelle cybersquattage. Il permet aux plaignants de présenter leurs plaintes sans être obligés de se présenter devant les tribunaux et, en même temps, résoudre les options de l'hôte, ce qui signifie qu'ils peuvent plaider en justice s'ils le souhaitent.

Très brièvement, l'UDRP a trois exigences principales. À savoir, le plaignant doit prouver que le nom de domaine est identique, ou ayant une similarité propice à confusion, ce qui affecte les droits de marque actuels. Le défendeur, ou le registrant, n'ont pas de droit ou d'intérêt légitime par rapport au nom de domaine.

L'enregistrement de ce nom de domaine en particulier a été fait de mauvaise foi et il est utilisé de mauvaise foi aussi. Les solutions fournies par l'UDRP visent à transférer la circulation et normalement il n'y a ni des coûts supplémentaires ni des compensations en dommages-intérêts.

La politique uniforme de règlement de litiges relatifs aux noms de domaine est généralement issue de panels fondés sur le mérite, et [?

---

0:09:07] agit comme fournisseur de disputes. et [? 0:09:13] ne décide pas vraiment sur [? 00:09:15]. Il s'agit d'un domaine déterminé par les membres du panel.

Comme je l'ai déjà mentionné, le processus a une durée de deux mois et il s'agit d'une procédure en ligne. Le plaignant présente une plainte avec [? 0:09:32] par exemple. Le fournisseur tout juste [? 0:09:37] vérification de conformité, et si [? 0:09:40] trouve que le plaignant remplit les exigences pour l'approbation de l'UDRP, le défendeur est notifié et il a l'opportunité de donner une réponse.

Par la suite, le fournisseur nommera un panel pour trancher la question. Et les membres du panel présenteraient une décision dans les 14 jours. Le fournisseur notifiera la position du panel et il informera le bureau d'enregistrement pour la mise en œuvre de la décision. Ce que vous voyez ici c'est un résumé de la procédure UDRP, et je suis sûre que vous en avez une copie.

Puis, en [? 0:10:30] nous avons présenté les statistiques de notre [? 00:10:35]. Comme vous voyez, l'année dernière on a eu 2864 cas. Cette année-ci, il y en a 695, mais il faut noter que ce sont des données de février/mars, alors, à ce point, nous avons [? 0:10:52] cas.

Je vais passer maintenant au modèle d'enregistrement ccTLD. Ici vous avez le modèle standard. Le modèle standard selon lequel l'éligibilité est restreinte. Tel qu'il existe, seulement certains membres peuvent s'enregistrer à certain [? 00:11:21]. Ou certains membres peuvent [? 0:11:24]... peuvent enregistrer un nom de domaine en particulier.

---

La même procédure est applicable aux modèles ouverts, c'est à dire ouverts dans le sens que c'est [? 00:11:34]. Par exemple, les point COM peuvent être décidés par n'importe qui. Normalement, le registre ccTLD est investi de l'autorité pour déterminer si un mécanisme de protection de droits a été affecté. En général, le registre cc TLD devrait maintenir les meilleures pratiques, préconisées actuellement [? 00:12:05].

Par exemple, nous recommandons que le registre ccTLD signe un accord d'enregistrement. Nous recommandons également l'information du WHOIS, par exemple. Nous recommandons aussi que le registre ccTLD possède une voie de résolution des litiges qui pourraient apparaître en matière de noms de domaine. Dans [? 0:12:33] nous administrons 68 environ, mais on m'a dit que nous avons créé un nouveau ccTLD, alors à ce jour nous en sommes à 69.

Nous avons les ccTLD ayant adopté l'UDRP. Nous avons environ 10 de noms de pays africains. La question est maintenant la suivante : pourquoi un ccTLD adopterait l'UDRP ? La question est que l'utilisateur a la preuve de l'efficacité du système et que l'UDRP doit seulement être incorporé comme référence dans l'accord de registre d'enregistrement du ccTLD.

Normalement les [INTERFÉRENCE AUDIO 0:13:29] ne sont pas requis. Comme je l'ai mentionné précédemment, vu les avantages de la nouvelle UDRP, il est plus facile pour les ccTLD de l'adopter. En ce qui concerne les variations, certains ccTLD ont décidé d'adopter une variante de la nouvelle UDRP au lieu d'adopter la nouvelle UDRP elle-même.

---

Par exemple, certains ccTLD ont admis la possibilité d'une future solution politique. Par exemple, certains ccTLD exigeront seulement que la marque soit enregistrée dans leur juridiction, ou qu'il y ait des violations aux droits nationaux de propriété intellectuelle.

Par exemple, point DR. Certains ccTLD exigeront des enregistrements faits de mauvaise foi ou qui soient opposés aux nouveaux gTLD pour réclamer les deux éléments. Certains ccTLD exigeront à l'hôte local d'aborder les questions relatives à la résolution de litiges en matière de noms de domaine.

Certains ccTLD exigeront que la langue utilisée soit la langue locale au lieu de la langue de l'accord d'enregistrement. Certains pays ont aussi demandé que les membres du panel soient nommés dans leurs pays au lieu de n'importe où dans le monde. Certains ccTLD comme point [? 0:15:21] point NL, ont adopté un élément de médiation où le registre joue le rôle de médiateur.

Et ainsi de suite. Là, vous verrez la liste des ccTLD administrés par [? 00:15:39]. Et puis, voilà les chiffres. Comme je l'ai dit, nous avons huit ccTLD ayant adopté l'UDRP. Nous avons 26 variations et quatre arbitrages. En Afrique nous avons 10 ccTLD [? 0:16:04] ...comme vous pouvez voir, le Maroc, Malawi, Sierra Leone, Somalie et la Tanzanie qui vient de nous rejoindre [? 00:16:20].

et l'Ouganda. En Afrique, les ccTLD ayant adopté l'UDRP sont au nombre de sept [? 0:16:31]... Parmi eux, trois ont adopté des variations de l'UDRP, comme c'est le cas de l'Ouganda, la Tanzanie... Voici le nombre de cas. Nous avons un cas du Congo.

---

Nous avons un cas du Maroc. Nous avons un cas de [? 0:16:57] et nous avons eu le cas de point SO. Et point [? 0:17:04] qui nous a rejoint récemment. Je voudrais mentionner très brièvement que le [? 0:17:11] ...en 2012, a adopté pour demander ultérieurement [? 0:17:17] de fournir une politique de résolution de litiges.

Nous collaborons avec la Tanzanie, et nous pouvons leur fournir ce [? 00:17:34]. Suivant leur politique, la langue de procédure c'est l'anglais, contrairement à l'UDRP qui établit que la langue à utiliser devrait être la langue de l'accord d'enregistrement.

Leur politique exige également l'enregistrement [? 0:17:57] de mauvaise foi, comme l'UDRP qui exige l'enregistrement [? 0:18:03] de mauvaise foi. L'élection mutuelle est [? 0:18:09] en Tanzanie, contrairement au tribunal de la juridiction du bureau d'enregistrement [? 0:18:15] dans l'UDRP.

Voici un bon exemple de variation. Nous avons aussi point [? 0:18:23] ...qui est aussi une variation. Et là, comme vous le voyez, les langues sont l'anglais et le portugais. Cela du fait du choix de juridiction d'Angola. Comme vous le voyez, la plainte doit être présentée devant les tribunaux et en format électronique.

L'enregistrement ou l'utilisation de mauvaise foi sont également nécessaires. Au Maroc, vous voyez que la langue est le français. Et là, on ne peut nommer qu'un panel unipersonnel. et [? 0:19:09] ...en vertu de la loi marocaine, et ainsi de suite.

Comme vous le voyez, chaque ccTLD a l'opportunité de façonner son propre mécanisme de résolution de litiges à son gré. [? 0:19:24]

---

variations dans d'autres sites inclut point BR, du Brésil. Nous avons point QA du Qatar et aussi, je crois que nous avons [avance 0:19:39] que je n'ai pas mentionné ici, mais que vous pourrez trouver sur notre site Web.

Voici notre site Web. Là, vous trouverez toutes les informations concernant les ccTLD. voici notre base de données ccTLD au cas où vous voudriez chercher un pays et voir ce qu'ils ont. Vous pouvez toujours y aller. Voici encore une fois la page ccTLD. Voici ce que vous voyez si vous entrez dans la page [recent 0:20:16], c'est point AU.

Vous pourrez y trouver toute l'information sur point AU.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : [? 00:20:34].

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Oui, s'il vous plaît. Et puis, voici le calendrier de [? 0:20:38]... présenter une plainte. Là vous trouverez toute l'information. Je vais passer vite... Voici à quoi ressemble une plainte. Et puis il y a notre page sur [? 0:21:03] noms de domaine [? 00:21:04].

Et c'est ça notre information. Si vous avez des questions auxquelles je ne pourrai pas répondre en ce moment, vous pouvez toujours nous écrire et nous vous enverrons la réponse. Il y a des événements qui approchent. L'un d'eux c'est [? 0:21:24] ... atelier sur la résolution de litiges concernant les noms de domaine le 29 octobre à [? 00:21:33].

---

Si vous êtes intéressés à participer de cet atelier, vous pouvez vous rendre sur site et voir l'information concernant l'enregistrement. Je crois que j'ai fini. Merci d'avoir écouté ma présentation.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Merci beaucoup [? 0:21:56] de votre présentation et du détail fourni sur ce que [? 0:22:00] vous faites, et l'espace de résolution de litiges. Nous allons continuer, Je crois que [? 0:22:08] sera parmi nous pour un moment.

Je crois que ce que nous allons faire c'est juste une présentation supplémentaire sur ce sujet. Je vais maintenant à [? 0:22:16] de la Société Internet, qui sera suivie par Neil [? 0:22:22] sur la résolution des disputes transfrontalières. [? 00:22:26].

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Merci beaucoup. Bon après-midi à tout le monde et merci de m'avoir invité. Je m'appelle [? 00:22:35]. Je suis un conseiller politique de la Société Internet. Toutefois, avant de rejoindre la Société Internet, j'étais un chercheur du monde universitaire en matière de noms de domaine et de marques de commerce. Je suis même arrivé à convaincre un éditeur de publier un livre traitant de la question.

Je vais changer de casquette au fur et à mesure de mon allocution. Le [? 0:23:04] panéliste a beaucoup parlé du [? 00:23:05] processus et de l'UDRP. Je vais essayer de ne pas être répétitif. J'aimerais revenir un tout petit peu en arrière et mettre la question des disputes transfrontalières de domaine dans son contexte.

Dans le cas des noms de domaine, au moins du point de vue juridique, nous faisons face aux mêmes - similaires défis que nous voyons dans

---

d'autres domaines comme la privacité ou l'information sur les contrats, etc. Alors, nous avons la question de la juridiction. Mais si vous voulez, quant on revient aux noms de domaine, il existe un obstacle additionnel, et cet obstacle est lié au fait que les noms de domaine sont uniques.

Vous pouvez donc avoir un seul www point quoi que ce soit point com, ou apple point com. Comme vous le voyez, la question de savoir qui arrive en premier au nom de domaine, étant donné qu'il s'agit d'un modèle du premier arrivé, premier servi, a créé une énorme demande de noms de domaine et a généré aussi un grand nombre de défis et de disputes.

En revenant à John [Pastel 0:24:18] qui a créé le système de noms de domaine et à la demande de commentaires 59 91, il a été établi que l'enregistrement d'un nom de domaine n'a aucun statut en matière de marque commerciale. Cela ne signifie pas bien sûr que lorsqu'elles enregistrent un nom de domaine, les sociétés ne possèdent pas de droits de marque sur le nom de domaine.

Toutefois, l'enregistrement d'un nom de domaine n'implique pas que vous ayez automatiquement des droits de marque. Nous revenons à l'an 1998 où l'on a demandé à l'ICANN de résoudre les questions liées au cybersquattage. Ce qui signifie que plusieurs personnes enregistraient des marques commerciales qui ne leur appartenaient pas, par la suite ces personnes contactaient les propriétaires des marques et d'autres personnes ou entités qui possédaient les droits sur ces noms et essayaient de les leur vendre pour en tirer un profit pécuniaire.

---

En conséquence, il y a eu une demande croissante sur l'ICANN pour trouver un système capable de résoudre cette question si problématique. Et vu que les tribunaux n'étaient pas préparés pour agir sur des questions liées à l'Internet, et dans une certaine mesure ils ne le sont pas encore, l'ICANN a pris contact avec l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, à qui on a demandé de concevoir une politique capable d'administrer ce genre de conflits.

Et en 1998, nous avons mis en place la politique uniforme de résolution de litiges relatifs aux noms de domaine qui, comme nous le savons est un mécanisme rapide et peu cher pour résoudre les litiges relatifs aux noms de domaine. La singularité et le grand avantage de l'UDRP est justement qu'elle aborde la question de la juridiction.

L'UDRP est une des politiques, à vrai dire la plus vieille politique de l'ICANN. Elle est là depuis 12 ans, cela signifie [? 0:26:25] des centaines et des centaines de disputes. Et cette politique a été utilisée par plusieurs ccTLD. Maintenant je voudrais aborder la question des disputes relatives aux noms de domaine au niveau des ccTLD.

Il existe d'autres registres ccTLD qui ont adopté leurs propres procédures de résolutions de litiges en matière de noms de domaine. Mais elles sont toutes basées sur le modèle de l'UDRP. Alors, il existe essentiellement deux parties. Le propriétaire de la marque et le défendeur, le registrant. Et chacune de ces parties doit se soumettre à un ensemble de règles très spécifiques.

Et elles ont incorporé un troisième arbitre ou panéliste pour résoudre ces disputes. Comme tout autre mécanisme, notamment ceux basés

---

sur des initiatives volontaires, l'UDRP a ses propres défis. Il y en a qui sont bien documentés par plusieurs acteurs. Cela a trait au délai.

Cela a trait au cas par défaut, au « tourisme juridique », etc. Mais en général, il s'agit d'un système grâce auquel on a tiré de très bonnes leçons et qui a permis à bien d'autres registres ccTLD en particulier d'adopter un modèle et de le façonner suivant leurs propres besoins.

Alors, en parlant de cette question et en parlant de la mise en place de procédures de résolution de litiges pour les noms de domaine de premier niveau de code de pays, l'Internet nous offre un espace d'opportunités. Il s'agit d'un espace où il existe des modèles commerciaux qui peuvent utiliser cet espace dans le but de promouvoir leurs produits et services.

Il s'agit d'un espace où peuvent apparaître de nouveaux modèles commerciaux et, en ce sens, il est important que toutes les futures politiques, soit en matière de noms de domaine soit concernant toute autre question, tiennent compte de garantir un environnement convivial pour les affaires existantes et pour les nouveaux modèles commerciaux. Et je mentionne cela car il très important [? 0:27:47] a la tendance de résoudre ces questions qui apparaissent juste avant nous.

On ne pense pas trop à l'avenir. L'UDRP et un grand nombre d'opérateurs ccTLD se sont rendus compte que les entreprises utilisent les noms de domaine dans le but d'avoir une présence sur Internet, mais il existe de nouvelles affaires et certains noms que nous n'avons même pas découverts. Il doit donc y avoir un clair équilibre entre les droits de marque et tenir compte que les droits peuvent évoluer au fil du temps.

---

Laissez-moi vous présenter un exemple complet. Imaginez si quelqu'un, n'importe où dans le monde, a une marque pour Facebook ou pour Twitter. Nous n'avons pas eu véritablement l'expérience de ce que Facebook signifie, il est possible d'avoir vu Facebook sous un autre nom ou même ne jamais l'avoir vu.

Il est donc très important que les mécanismes de résolution de litiges essaient de prendre cela en considération et de le prévoir. Mais en même temps, ils doivent se conformer à certains principes de base liés à un procès régulier ; pensez à l'équité et à la justice ; laisser un espace aux vérifications et aux bilans.

Un point important à soulever, le processus d'appel interne, qui permet, si vous voulez indirectement, de faire une révision du mécanisme. Il faut ajouter que cela permet de s'exprimer dans n'importe quel forum, et dans tous les sens. Un bon exemple en est le cas proposé au royaume Uni où ils ont copié dans une certaine mesure l'UDRP mais, en même temps, ils ont ajouté certaines dispositions qui s'adaptent mieux à leurs particularités nationales et culturelles.

Je vais m'arrêter ici parce que je veux respecter le temps alloué. Je vous remercie et je serai heureux de répondre à vos questions.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Merci. 00:30:48]. Neil [? 0:30:49]? [Applaudissements]

NEIL : Merci Victor. Je m'appelle Neil [? 00:30:56]. Je suis le PDG du registre central ZD. Je vais vous présenter une vision légèrement différente sur

---

la résolution de litiges alternative. Je vais aborder la question du point de vue du TLD point Africa qui a fait l'objet de notre candidature et qui sera lancé, si tout se passe bien, très prochainement.

Nous en avons entendu parler, premièrement [? 0:31:20] et [? 0:31:20] sur les processus de résolution alternative de litiges (ADR) à savoir l'UDRP et la suspension rapide uniforme (URS) que l'ICANN a adoptés. Et, comme candidats à un TLD, nous n'avons vraiment pas le choix en termes de la mise en place de ces processus.

Mais ce à quoi nous visons de notre côté, est d'assurer que nous mettrons en place un système parallèle concurrent nous appartenant, qui se nourrit des considérations suivantes. Dès le début du projet point Africa, l'équipe de projet a considéré de mettre en place, dans la mesure du possible, des mécanismes, des procédures et des mécanismes de protection des droits localisés.

Tout cela est fondé sur un engagement fondamental envers la communauté de parties prenantes pour développer les compétences et les capacités à travers les frontières de l'écosystème des noms de domaine là où cela s'avèrera possible. Notre engagement inclut aussi le développement et la mise en œuvre de processus qui ne sont pas seulement importants pour l'Afrique, mais qui abordent également les circonstances uniques et les défis de notre continent.

Nous croyons, en bref, que l'UDRP et les procédures existantes, bien qu'elles soient convenables et qu'elles couvrent les points fondamentaux, elles ne couvrent pourtant pas, bien des fois, les enjeux actuels du monde en développement. À partir de notre expérience, nous avons pu constater que les communautés juridiques et de la

---

propriété intellectuelle sont des participants majeurs de la chaîne de valeur des noms de domaine.

Non seulement en ce qui concerne les procédures de résolution de litiges mais aussi en ce ayant trait aux processus tels que celui de pré-enregistrement des marques de commerce (*sunrise*). C'est donc clair pour nous, l'équipe de projet de point Africa, qu'un lancement réussi comme celui de point Africa, dépend de la participation dynamique et active des communautés juridiques de l'Afrique.

Et cela tout juste, à travers d'un peu de contexte. Dans le nom sud-africain, dans l'espace de nom ZD en Afrique du sud, nous avons mis en place notre propre mécanisme alternatif en matière de résolution de litiges. Il a été mis en place en 2007, près de huit ans après la mise en place de l'UDRP de l'ICANN. À ce jour, 145 cas liés à environ 170 noms de domaine ont été traités.

Sur ces 145 cas traités, les statistiques montrent que 72 % de ces cas sont arrivés à une décision alors que 21 % ont été réglés. Il existe donc un élément de médiation dans ces processus qui peut être unique dans le contexte africain, ou qui représente possiblement un fil conducteur commun un peu partout.

Le bilan de ces chiffres montre les cas encore en attente. Nous avons également apprécié une augmentation annuelle du nombre de cas traités à travers ce processus. Les statistiques montrent aussi que 85 % des cas traités ont été réussis. Quinze pour cent de ces cas ont été classés sans suite. Seulement 43 % de ces cas ont fait l'objet d'oppositions.

---

Autrement dit, lorsqu'ils ont reçu la dispute ou la plainte, les registrants ont réagi et se sont opposés à ces candidatures ; et lorsqu'ils se sont opposés à une candidature, on a vu que la proportion en matière de plaintes a chuté de 85 à 70 %.

Il est intéressant de voir que même si le processus a été conçu par des non-spécialistes, 81 % de ces cas sont traités par des conseillers juridiques. Alors, pourquoi voudrions-nous nous compliquer la vie en mettant en place nos propres mécanismes de protection de droits pour point Africa et les espaces de noms auxquels nous présentons notre candidature ?

Notamment depuis que l'ICANN a établi et fourni des mécanismes de protection des droits comme l'UDRP et l'URS, que nous sommes obligés de mettre en place en vertu du contrat. Comme il a été déjà mentionné, notre objectif principal, en termes du projet de point Africa comme un tout, est de développer un écosystème DNS africain réussi.

La propriété intellectuelle et les communautés juridiques sont des parties intégrantes de cet écosystème. Non seulement du point de vue légal, mais aussi à partir de la perspective commerciale. Dans l'espace de noms ZD, nous avons remarqué que les communautés juridique et de la propriété intellectuelle ont fait d'importants investissements pour la croissance et le succès de l'espace des noms de domaine.

Et nous voulons reproduire cette recette victorieuse en Afrique. Bref, nos deux objectifs principaux seraient - pardon. Établir et développer l'expertise africaine en matière de résolution alternative de litiges (ADR) et le soutien au sein des communautés juridique et de la propriété intellectuelle, de sorte que les experts africains puissent aussi

---

contribuer et participer de l'écosystème du DNS. Il s'agit donc de développer les capacités et les compétences en Afrique.

Nous l'avons fait en Afrique du sud et nous sommes convaincus que cette expérience peut être reproduite dans le reste de l'Afrique. Le deuxième critère vise à mettre en place un processus ADR qui réponde aux besoins et aux enjeux spécifiques de l'Afrique. Et pour conclure, j'utiliserai comme exemple encore une fois les règlementations de résolution alternative de litiges dans le ZD dans lesquelles nous avons introduit le concept d'enregistrements offensifs.

Dans le contexte plus vaste de l'Afrique, avec ses cultures et ses langages multiples, un concept comme celui des enregistrements offensifs pourrait représenter un enjeu particulier. Nous aimerions également élargir la définition de pratiques abusives, d'enregistrements abusifs, non seulement pour y inclure les abus liés aux marques de commerce mais aussi d'autres formes d'abus comme le pourriel, le hameçonnage et la fraude.

Voici donc les énormes défis qui nous attendent, mais croyez-moi, on y arrivera. Et bien évidemment, l'autre concept que nous aimerions inclure dans le processus ADR de point Africa, c'est celui que nous avons introduit dans ZD en matière de formation et de stages des experts.

Si un arbitre devait décider sur des cas sans avoir l'expérience nécessaire, il pourrait exercer ses activités en tant que stagiaire, avec le guide d'un arbitre expérimenté et obtenir ainsi l'expérience et les connaissances lui permettant, éventuellement, de prendre en charge ces cas de manière indépendante. Merci beaucoup.  
[Applaudissements]

---

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Merci [? 00:37:31]. Vous et [ 0:37:34] vous avez épargné quelques cinq minutes dans vos présentations. Maintenant, je vais passer la parole à Ben Crawford, qui va nous parler des registres ouverts et des registres fermés.

BEN CRAWFORD : Bonjour à tous. Je m'appelle Ben Crawford. Merci. Je vais vous donner un peu d'info sur ma société, [Central Nix 0:37:58]. Alors nous sommes un registre, un bureau d'enregistrement, nous sommes un fournisseur de services de registre avec 30 extensions de domaine. Et je crois que, pendant les deux dernières années nous avons fait sept « sunrise » et « land rushes ».

Les ccTLD que nous gérons en ce moment sont point PW, qui appartient à l'île de Palo dans le Pacifique et point LA du Lao, à la république démocratique d'Indochine. Nous sommes les fournisseurs back-end de 16 nouveaux gTLD, ou candidatures à des gTLD devrais-je dire.

Notre personnel parle l'anglais, le français et l'arabe. Nous faisons notre propre marketing interne. Nous sommes conformes à l'ICANN, et 20 001 accrédités. Nous avons le DNSSEC à travers 30 zones. Nous avons travaillé depuis quelques années. Voilà essentiellement qui nous sommes.

Prochaine diapo. J'ai réfléchi à cette question, ouvert versus fermé, et je crois que les mots ouvert et fermé sont des termes inappropriés parce que, vraiment, tous nos noms de domaine sont limités en quelque

sorte. Il y en a qui sont plus limités que d'autres, de manière différente.

Alors, évidemment, nous sommes très familiarisés avec le point GOV et pour la plupart des codes de pays nous avons le point GOV, au deuxième niveau, qui est extrêmement restreint et vraiment très rarement, voire jamais, fait l'objet de litiges de n'importe quel type.

Et ce sera pareil pour des centaines et des centaines de TLD .marque, point Sony, point Google, et ainsi de suite avec tous les deuxièmes niveaux et tout ce qui vient en dessous contrôlés par une seule entité. Ils sont donc un peu trop fermés. Mais même les plus ouverts ne sont pas entièrement libres.

Neil parlait justement de l'introduction de différents types de restrictions, y compris le hameçonnage et [? 00:40:00], et sans doute nous le faisons dans tous nos propres domaines et il faudrait tout simplement dire que si vous menez des activités illégales, on vous enlèvera votre domaine. Et c'est ce que nous faisons - diapo suivante, svp.

Les types de restrictions que les gens ont, évidemment géographiques, que je crois avoir été l'idée ici pour essayer de limiter les registrants à des- sociétés et des résidents du pays actuel, et je pense que... la Norvège en est probablement la version extrême. L'appartenance au groupe est une restriction, par exemple point Voyage et beaucoup de nouveaux gTLD ont ces types d'approches.

Ensuite, vous pouvez évidemment avoir des restrictions sur les noms, alors, les noms enregistrés doivent être des noms commerciaux. Par

---

exemple, c'est ce qu'il y a au premier niveau en Arabie Saoudite. Par rapport au nombre de noms par registrant, on va prendre l'exemple des point EDU : les universités américaines ne peuvent avoir qu'un point EDU, même si elles ont plusieurs facultés avec des noms différents.

C'est à dire qu'il y a NYU point EDU mais l'école de commerce a [? 0:41:08] point NYU point EDU, ils ne peuvent pas avoir [? 0:41:10] point EDU, par exemple. Il y a aussi le format spécifique des noms, qui est probablement la raison pour laquelle le nom de domaine point museum a échoué, parce-que les gens étaient obligés d'inclure dans le nom de domaine le type de musée dont il s'agissait et son emplacement.

Ce qui, en définitive, les rendait extrêmement inconvenants et compliqués. Et puis, bien sur, il y a les restrictions par rapport aux contenus et à d'autres aspects tels que la confidentialité des données WHOIS et de l'utilisation des proxys. Cela me fait penser aux lancements, parce-que je crois que beaucoup de domaines -parmi ceux que nous avons gérés, mais aussi beaucoup des nouveaux gTLD qui sont lancés, vont en réalité devoir traverser différentes étapes de restrictions.

Il pourrait être intéressant d'y penser dans le domaine des ccTLD, vu que beaucoup parmi eux vont, selon j'ai entendu dire, saisir cette brève occasion de se mondialiser et de se lancer dans des marchés à l'extérieur de leurs pays d'origine avant le lancement des nouveaux gTLD.

Par exemple, je sais que c'est bien ce que l'on a fait avec les domaines au Japon et en Allemagne, où on a eu une période de pré-enregistrement pour les marques déposées locales, puis une période

---

pour les marques déposées fines, on a fait une convocation, puis on s'est occupé des noms commerciaux locaux enregistrés. C'était donc pour tous les magasins et les sociétés locales qui n'étaient pas des marques déposées et aussi pour les habitants de la région.

Et cela peut se faire dans de différents ordres. Et on le fera encore pour beaucoup de gTLD. Et je pense que c'est bien le cas dans beaucoup d'organisations gouvernementales, telles que les villes, où peut-être vous pourriez avoir un point NYC même si vous n'êtes pas dans la ville de New York, mais il faudrait que l'on donne la possibilité aux sociétés et aux affaires de New York en premier.

Certes, cela fonctionne très bien dans les zones où il y a déjà une pénétration profonde d'Internet, mais peut-être pas aussi bien dans les zones où la pénétration d'Internet s'accroît rapidement.

Diapo suivante, s'il vous plaît. Il est évident qu'entre les défis il existe plusieurs façons de contourner ce genre de restrictions, voilà pourquoi les services proxy sont déjà disponibles et annoncés sur Internet, ainsi que les services de confidentialité WHOIS, etc.

Et même si parmi les réglementations vous dites que vous n'allez pas permettre la confidentialité du WHOIS, il est très difficile d'empêcher que quelqu'un enregistre un domaine au nom de son cousin, son avocat, ou n'importe qui d'autre qui se trouve dans un certain pays, pour l'opérer lui-même. En fait, lorsque [Nordic 0:43:56] en Norvège a essayé d'interrompre le point Code point NO en affirmant qu'il était opéré par une société étrangère, les gens qui l'opéraient ont amené [Nordic] devant les tribunaux et les ont écartés en disant que « Oui,

---

c'est un domaine enregistré par un norvégien, mais qui est opéré par quelqu'un d'autre ».

Mais on voit de toute façon une réponse spécifique qu'il s'agit d'un TLD ouvert, SLD fermé. Que je vous l'expliquerai dans une minute. Pour l'instant j'ai parlé de ce que j'appelle les registres fermés « du jour », qui sont fermés en principe et en fait il y a un bon nombre qui sont fermés mêmes dans la pratique. Beaucoup d'entre eux parce-qu'ils ne se servent pas de l'EPP, c'est à dire que presque aucun registre ne peut vendre ses domaines. Vous pouvez passer à la diapo suivante.

Mais il y en a certains qui se servent de l'EPP, et cependant ils sont toujours plutôt fermés parce-qu'ils ne vendent aucun domaine. On peut passer à la diapo suivante. Une des raisons en est ce que j'appelle le mythe du service, où le registre dit « Regardez, je fournis les domaines, et c'est au marché de fournir la demande ». Ils ne s'occupent donc ni de faire des annonces ni de la sensibilisation.

Et bien évidemment cela veut dire qu'ils sont essentiellement fermés. Diapo suivante, s'il vous plaît. Un autre facteur sont les bureaux d'enregistrement. Il n'y en a pas assez. Et ce parce-qu'il n'y a pas assez de demande locale pour soutenir les bureaux d'enregistrement, mais ça pourrait aussi être à cause de ce qu'on appelle le mythe des revenus passifs, où les bureaux d'enregistrement n'investissent pas non plus dans la captation de clients.

Ils attendent tout simplement à ce que les clients viennent les voir. Et le résultat en est qu'il y a des dizaines de milliers de revendeurs partout dans le monde qui sont dormants, ce sont des gens qui rêvaient à s'enrichir grâce à la vente de noms de domaines et puis se sont rendus

---

compte qu'en fait il faut investir des sommes d'argent considérables pour gagner de l'argent.

Et ils se sont arrêtés. Diapo suivante, s'il vous plaît. Je voulais mentionner qu'Africa point com va lancer un bureau d'enregistrement africain qui a été créé spécifiquement pour surmonter quelques unes de ces difficultés et pour apporter une pratique de bureau d'enregistrement de qualité mondiale pour essayer de vendre tous les ccTLD partout en Afrique. Et, bien sûr, d'autres domaines tels que ceux des villes, le point Africa zone.

Et [Opei 0:46:33], qui vient de commencer à travailler là se trouve ici, parmi le public. Je sais qu'ils sponsorisent le dîner de ce soir aussi. Donc vous aurez l'occasion de leur parler. D'autre part, ils sont fermés aussi parce qu'en réalité si vous créez un registre dans un pays où on ne vend qu'un ccTLD ce n'est pas très séduisant pour les bureaux d'enregistrement de l'étranger de s'intégrer.

Parce-que s'ils s'intégraient par exemple à nous, ils auraient 70 domaines et pas seulement un. Prochaine diapo, svp. Je pense qu'on en a déjà discuté. Passons directement à... Je voulais vous montrer autre chose. Diapo suivante, s'il vous plaît. Voilà.

Avec point LA nous avons une solution très simple. Ils opèrent un registre fermé dans leur pays. Alors pour le point com point LA ou pour le point GOV point LA ils ont leur propre mécanisme de résolution de litiges. Ils ont leurs propres bureaux d'enregistrement. Ils trouvent le personnel eux-mêmes. Ils facturent en monnaies locales.

---

Ils... Ils l'opèrent exactement comme ils veulent. Diapo suivante, s'il vous plaît. Mais en même temps, c'est nous qui faisons les annonces pour le point LA au niveau mondial à leur place, et de cette façon ils se bénéficient des revenus qui en découlent. Alors... vous pouvez passer rapidement les prochaines diapos svp? Voilà tous les bureaux d'enregistrement que nous avons ; prochaine diapo, svp.

On leur a créé un bureau d'enregistrement à Los Angeles ; prochaine diapo. Vous voyez ici la campagne de panneaux d'affichage que nous avons à Los Angeles en ce moment. Diapo suivante, s'il vous plaît. Ce communiqué de presse a été publié dans le *LA Times*, le *Wall Street Journal*, etc. Diapo suivante, s'il vous plaît.

Et on fait de même en Chine, où le point LA en réalité ressemble à un point d'exclamation. Alors en Chine la devise est « faites résonner votre site web ». Et puis la dernière diapo. Finalement, peut-être que vous pensez aussi « bon, ils ont la chance d'avoir point LA, le nom de la troisième ville anglophone la plus grande au monde ». Mais, par exemple, avec point PW, qui n'est pas évident, on a vendu 250 000 domaines dans les premiers six mois, ce qui représente plus de ce que point ME et point Asia ont vendu pendant les premières années.

Vous voyez qu'on peut le faire avec presque n'importe quel ccTLD. Ça y est, j'ai fini. Merci

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Merci Ben. [Applaudissement] Jim, vous êtes là pour [? 0:49:10] environnement. Jim [? 0:49:12] et puis Mohammed Diop.

JIM :

Merci beaucoup. Jusqu'ici, la discussion a été centrée sur les noms de domaine eux-mêmes, et sur plusieurs mécanismes de résolution de litiges pour l'enregistrement. Dans un contexte plus large, cette discussion porte sur les données d'enregistrement et je voudrais parler un peu du reste des données d'enregistrement qui accompagnent les noms de domaine.

Et là dessus il faut être sensible et faire attention spécialement à la traduction et à la translittération. Mais si on revient un tout petit peu en arrière, l'ordre du jour place les informations du WHOIS dans un environnement transfrontalier. Et pour commencer je voudrais vous rappeler le SSAC 51.

Il s'agit du document n° 51 de la liste de documents du SSAC, qui s'occupe de la structure et la taxonomie du WHOIS, et où on explique qu'en réalité on se sert du terme WHOIS pour représenter trois choses différentes. L'une de ces trois sont les données d'enregistrement. La deuxième est le protocole utilisé pour accéder aux données d'enregistrement qui, dans le contexte technique, est appelée WHOIS .

Et la troisième, ce sont les services d'annuaire. Voilà donc l'introduction de la problématique de la présentation des données, de celles qui sont présentées et de qui peut accéder à ces données spécifiques. Dans le contexte de la traduction et de la translittération je pense qu'une question que les gens doivent savoir, puisque cela impacte sur votre système juridique, c'est ce qui se passe lorsque vous voulez permettre l'utilisation d'autres scripts et d'autres langues dans vos données d'enregistrement.

---

Que se passe-t-il lorsque vous avez un utilisateur dont vous pouvez légitimement dire qu'il devrait avoir l'opportunité de s'enregistrer, d'inscrire son adresse postale et n'importe quelles autres données de contact qu'il veut fournir dans sa langue locale ? Pourquoi devrait-il apprendre l'anglais pour pouvoir le faire ?

Bien entendu, il y a d'autres bureaux d'enregistrement qui s'en occupent, mais rien de tout ça n'est permis de façon explicite dans les règles de l'ICANN pour les gTLD. Une question intéressante à se poser est : si vous allez permettre aux gens d'initier un enregistrement dans une langue locale, que se passera-t-il lorsque les organismes d'application de la loi et les autres parties prenantes, même celles de la propriété intellectuelle, voudront accéder à ces données d'enregistrement ?

Et qui est le responsable de traduire ces informations, ou de les translittérer en des mots dont ils pourront se servir et avec lesquels ils pourront travailler ? Les procédures UDRP possèdent le mécanisme pour spécifier la langue à utiliser le long de ces processus. Mais que se passe-t-il lorsque les données ne sont pas dans une langue commune pour que toutes les parties puissent s'en servir ?

Et qui est-ce qui a l'obligation de faire tout ce travail et de les mettre à disposition ? Et en termes plus larges par rapport aux services d'annuaire, je veux mettre en valeur le fait que les gens cherchent des problématiques auxquelles ils devraient faire attention. Vous devriez aussi prendre note du groupe de travail d'experts sur les services d'annuaire qui a été créé par l'ICANN.

---

Ce groupe a publié une proposition préliminaire d'un modèle dont ils vont se servir dorénavant. Et tout ce que l'on sait par rapport au WHOIS, que ce soit les données, le protocole ou les services d'annuaire, est maintenant ouvert et peut faire l'objet d'une modification. Et il y a une période de commentaires publics ouverte concernant leur modèle.

Et c'est quelque chose à laquelle vous devriez faire attention. Vous devriez vous attendre à ce que les nouveaux gTLD, et en définitive ce serait aussi valable pour les gTLD existants, soient obligés de suivre ces nouvelles règles, quelles qu'elles soient. Il sera donc important pour toutes ces procédures et pour toutes les parties prenantes dans l'enregistrement de noms de domaine de faire attention à ce que le modèle va devenir, puisque cela peut vous impacter.

Il est aussi intéressant de mentionner qu'il y a deux nouvelles activités qui viennent de commencer sur la scène de l'ICANN. La GNSO a inauguré un processus de création d'un nouveau groupe de travail, le PDP, une procédure PDP pour les exigences de traduction et de translittération et de ce que cela implique vraiment.

C'est leur réponse au groupe de travail sur les données d'enregistrement internationalisées, qui a conclu son travail il y a un peu plus d'un an, un an et demi. Une des recommandations de ce rapport en particulier était en fait de décider où cette activité devait avoir lieu. Alors si vous êtes un bureau d'enregistrement, ou si vous êtes un registre, il vous faudra suivre ce PDP spécifique parce-qu'il décidera si vous avez ou non la responsabilité et l'obligation de faire la traduction ou la translittération des données d'enregistrement.

---

Vous devriez faire attention à la publication de cette charte, et même au début de cette procédure PDP. D'autre part, il faut aussi suivre l'annonce que l'ICANN a faite il y a deux ou trois jours je crois, à savoir, un autre groupe de travail. Ils ont lancé un appel pour que des volontaires s'occupent de considérer les exigences en tant que suivi du reste des recommandations de l'équipe de révision du WHOIS.

Si vous avez suivi cette activité dans ce rapport de la fin de l'année dernière, il y avait 16 recommandations là dedans, si je ne me trompe, et certaines ont déjà été abordées et ont reçu pas mal d'attention.

Mais il y a maintenant tout le reste de l'ensemble, et l'une de ces exigences est de spécifier un modèle de données pour les données d'enregistrement internationalisées comme une partie de la révision des exigences de traduction et de translittération, et de tous les systèmes y afférents. Ces activités sont importantes, et vous devriez y faire attention.

À l'heure actuelle les exigences sont assez claires. C'est à dire, si vous voyez ce que l'on exige aux gTLD, aux bureaux d'enregistrement accrédités et aux registres accrédités, les exigences techniques pour tous sont assez claires aujourd'hui. On a beaucoup entendu parler des processus juridiques qui existent pour aborder ce genre de choses.

Mais tout cela pourrait subir des modifications. Et par conséquent... Vous devriez penser à l'avenir et à ce qui pourrait arriver. Et si vous voulez vous engager dans ces procédures de façon active et aider à les façonner, voilà le moment et l'occasion de le faire.

Je vous remercie très sincèrement. [Applaudissements]

---

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Merci, Jim. Vous venez de nous épargner trois minutes de plus. Mohammed Diop.

MOHAMMED DIOP : Merci monsieur le président. Il est toujours difficile de parler en dernier, parce-que je pense que tout le monde est fatigué et je ne suis pas complètement sûr qu'ils aient suffisamment d'énergie pour suivre la présentation que nous allons faire.

Mais il me semble qu'on a soulevé quelques problématiques par rapport au WHOIS. Il y en a qui sont techniques. D'autres portent plutôt sur ce qui se passe, comme par exemple la révision du protocole WHOIS existant. Je pense que la dernière présentation de Jim a montré l'évolution en matière des protocoles WHOIS.

Mais revenons sur un autre sujet qui n'a pas été suffisamment discuté, la responsabilité. Il y avait... Si vous regardez ce que les organismes d'application de la loi font en Europe et aux États-Unis, et si vous regardez la relation entre les organismes d'application de la loi et les gens qui travaillent dans l'industrie des DNS en Afrique, vous verrez qu'il s'agit de deux questions différentes.

Et cela pour une raison principale, que dans toute procédure il y a une histoire, et je pense que lorsque les gens commencent à parler de cybercriminalité et de cyber sécurité ils voient qu'ils ont besoin de collaborer de près avec les organismes d'application de la loi, avec la police, et avec toutes ces organisations. Et avec les registres et les

---

bureaux d'enregistrement dans l'organisation européenne, et dans l'environnement américain, c'est comme ça que ça se passe.

En Afrique, ce n'est pas le cas parce que les gens qui travaillent aux mécanismes d'application de la loi ne sont contactés pour des questions de cyber sécurité que lorsqu'il s'agit de cyber terrorisme. Et les questions clés ne correspondent pas à leurs questions clés. La question clé est celle que d'autres organisations leur imposent.

Je serai honnête avec vous. En octobre il y a eu une réunion au Sénégal organisée par le DOJ, le Ministère de justice des États-Unis. Ils ne sont venus que pour organiser une réunion sur le mécanisme d'application de la loi entre la police, l'armée, et certaines organisations des États-Unis pour leur faire comprendre quelles sont les nouvelles menaces dans le monde de la cyber sécurité.

Naturellement, à leur avis, la première problématique est le terrorisme. Lorsque l'on parle des données WHOIS et de la cyber sécurité en Afrique, la question clé la plus importante n'est pas forcément le cyber terrorisme. Ce que nous voulons, c'est d'être capables d'aborder la question de l'enregistrement de données pour les utilisateurs finaux comme dans l'industrie des téléphones portables.

Les gens achètent un téléphone portable avec une carte SIM et ils achètent un numéro, ils doivent s'enregistrer parce qu'ils ont besoin d'avoir une identité. Ils doivent être suivis et ils ont une certaine interaction, et ils ont un certain impact juridique. Et si vous achetez une carte SIM et vous ne vous enregistrez pas, c'est à dire si vous n'inscrivez pas votre identifiant, ils vous donnent une période de grâce, puis vous êtes déconnecté.

---

C'est ça qui se passe dans l'industrie des téléphones portables. Du côté informatique, vu qu'il n'y a pas assez de coordination et de coopération, et que les gens n'ont pas vu comment l'organisation de ce processus a évolué, il n'y a eu aucune discussion entre la police, les bureaux d'enregistrement, ou les ccTLD, parce qu'on ne les a pas aidés à organiser ce secteur, et il faut qu'il soit organisé.

Il faut aborder cette discussion. Il faut créer un espace pour cette coordination. Et ce n'est pas tout simplement en pensant au cyber terrorisme quand on parle de données, de sécurisation de ces données, d'utilisateurs finaux, d'enregistrement. Il s'agit d'un secteur très vaste qui représente un défi. Ce n'est pas facile.

Mais je le mentionne parce-qu'il s'agit de résoudre deux problèmes très locaux, le renouvellement des noms de domaine. Les gens enregistrent des noms de domaine dans notre environnement avec des adresses électroniques qui ne fonctionneront plus dans trois ou quatre mois lorsque vous essaieriez d'envoyer un courrier pour renouveler le nom de domaine.

Voici le premier problème. Si vous essayez de voir s'il y a une adresse quelconque que ces gens utilisent pour qu'on puisse les rejoindre, vous ne pourrez pas reprendre le contact avec les personnes qui s'enregistrent parce que leur adresse n'est plus valide, et voici le deuxième problème que nous avons dans le WHOIS.

Et nous savons que le premier point de contact en Afrique, où il y a un milliard de personnes, n'est pas une adresse postale mais plutôt un téléphone portable. Et les données WHOIS, tel qu'elles fonctionnent à présent, n'ont pas enregistré ce point de contact. En effet, nous avons

---

un grand problème en Afrique lorsque nous voulons contacter nos clients.

Parce que c'était le seul point de contact, qui n'est pas fiable à 100% non plus, car un numéro de téléphone peut aussi être déconnecté. Mais c'est la façon la plus facile de contacter les utilisateurs. Quand vous voulez parler au consommateur, c'est le WHOIS qui est censé vous aider à le faire.

Alors qu'en fait, le non [? 1:01:49] des données WHOIS en Afrique, non seulement en Afrique mais au monde entier, représente un grand problème. Particulièrement en Afrique, où les adresses ne sont pas le premier point de contact avec les utilisateurs finaux. Voilà donc quelques-uns des points que je voulais souligner, pour vous montrer que lorsqu'on parle de WHOIS, en fonction du côté où on se trouve, que ce soit du côté de la demande ou de l'offre, ou alors du côté des sociétés par rapport à l'identification des utilisateurs finaux, pour tout propos juridique, ou mécanisme d'application de la loi, on est bloqué.

Il n'existe pas une telle coordination. Il n'y a pas de collaboration entre les différents acteurs qui travaillent dans l'industrie du DNS pour la rendre de plus en plus utile. Pour qu'une autre organisation se rapproche de nous et nous parle et nous inclue en tant que partie de l'équation.

Cela est très important parce-que si vous regardez ce qui se passait dans le passé, l'Interpol n'a pas été créée en partant de zéro. L'Interpol a été créée parce-qu'il y a des questions qui dépassent les frontières et les gens se sont dits qu'il était nécessaire de créer une organisation pour les

---

aider à coordonner leur travail au cas où ces questions iraient au-delà des frontières.

Ça doit être pareil en Afrique. Nous n'étions pas habitués à parler aux policiers ou aux juridictions auparavant. Mais grâce à l'Internet, qui a soulevé toutes ces nouvelles problématiques, nous devons être plus responsables. C'est pourquoi les bureaux d'enregistrement et les ccTLD doivent comprendre davantage la responsabilité et le niveau d'engagement que leur rôle est censé jouer pour résoudre ce problème.

C'est pourquoi nous devons être plus structurés pour faire face à ce genre de problème qui menace notre continent à présent. Alors cette augmentation dans la quantité de... Il faut que les gens soient plus organisés. Les gens doivent être plus responsables parce que le niveau d'engagement de l'industrie des noms de domaine impacte dans toute notre économie.

Et nous faisons partie de cette discussion. Mais si vous n'y êtes pas, si nous ne sommes pas bien structurés, si vous n'êtes pas assez collaboratifs, cette discussion n'aura jamais lieu. Et c'est ça notre nouveau défi dans les nouveaux domaines de la cybercriminalité, de la cyber sécurité, de l'exactitude des données du WHOIS, et toute cette question est devenue un gros problème qu'aucune organisation ne peut résoudre toute seule.

Cela doit être fait à travers un processus de collaboration, de coordination, qui traverse les nations au-delà du continent africain, et que les problèmes prennent une dimension globale. Voilà donc le –une des –certaines des questions que je voulais souligner. Cela fait que le problème du WHOIS ne soit pas simplement un problème local.

---

Et je crois que l'IDN sera un autre domaine problématique, dû à la langue dont on se sert et parce que l'arabe et ces mises en œuvre de l'arabe dans le système des DNS, et tout cela, vont tout compliquer davantage.

Mais, à mon avis, si nous sommes structurés dans notre façon de travailler, nous pourrons faire face au nouveau défi, à savoir, l'évolution de l'ensemble du système. Merci beaucoup. [Applaudissements]

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Merci, Mohammed. Vous avez aussi économisé du temps, on vous en remercie. Je crois qu'en termes de temps, on pourra commencer [? 1:05:23] ... des questions ou des commentaires pour les présentateurs ou les orateurs ici présents ?

Ou alors, est-ce que vous êtes prêts à continuer ? Je vois une main levée. Je demanderai à tous ceux qui veulent prendre la parole de se rapprocher du micro pour poser les questions. Paulos, vous avez une question ?

PAULOS NYRIENDA : Oui, c'est ça. Ma question est liée aux ccTLD qui étaient enregistrés ou qui fonctionnaient déjà lorsque l'ICANN a été créée. Les cas très similaires à l'espace des noms qui a suivi pour les adresses IP sont des adresses qui ont été enregistrées ou assignées avant la naissance de l'ICANN.

---

Pour ce qui est des adresses IP, ces adresses ne sont pas, enfin, ce sont des registres Internet tels qu'AfriNIC. Je ne peux pas appliquer leurs politiques ou leur cadre juridique à ces espaces. C'est donc un espace qui est intouchable pour les RIR.

Je voudrais simplement savoir ce que les membres du panel en pensent. Nous avons, je crois, un ou deux ccTLD qui se trouvent dans une situation pareille. Quel est l'avis juridique pour ces ccTLD ? Sont-ils compris dans le cadre de l'ICANN ? Est-ce que les politiques de l'ICANN en tiennent compte ?

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Voilà une question ouverte. [? 1:07:12] question ouverte. Qui c'est qui veut répondre à cette question ? Mohamed Diop et je suppose que quelqu'un d'autre le suivra.

MOHAMMED DIOP: Paulos, je crois – je n'essaierai pas de répondre à ta question, mais je n'essaye pas de te suivre dans cette pensée. Je veux dire, les gens qui obtiennent la délégation du ccTLD se débrouillent, certains parmi eux n'ont commencé qu'il y a quelques années, d'autres sont [Russe 1:07:49].

Mais, en réalité, la relation de l'ICANN avec le ccTLD après la délégation du ccTLD dépend de leur effort de mettre en place ce cadre de responsabilité que quelques-uns acceptent de signer et que d'autres non.

---

Bref, cela n'empêche pas le fonctionnement du système, il ne s'agit pas d'un nouveau protocole. Je veux dire que dès le début, ce protocole a été déployé et les données ont été collectées. Alors maintenant l'évolution du niveau de données nous exige de compléter cela.

Je veux dire, dès le début, vous n'enregistrez pas un nom de domaine sans fournir ces informations. Pour être clair, la politique s'applique à tous. Si vous voulez modifier vos données, ces modifications ne s'appliqueront pas si vous ne respectez pas le [? 1:08:47], le protocole.

[? 1:08:50] les règles qui doivent être documentées avant que les modifications ne soient acceptées. C'est pourquoi je ne sais pas si votre question sur la politique ne porte que sur l'exactitude des données du WHOIS ou pas, ou si les gens qui ont – les ccTLD qui ont commencé à opérer avant l'ICANN, avaient-ils des noms de domaine enregistrés qui ne respectaient pas les règles ?

Est-ce qu'ils doivent les mettre à jour ou pas ? Je pense que les noms ont été enregistrés en utilisant la mise à jour du protocole WHOIS dans ce format. Et je ne pense pas que ces informations ne soient plus valides, si elles sont toujours valides. Alors je ne pense pas que ce soit sensé pour le WHOIS d'accepter des données déjà enregistrées si elles ne respectent pas le protocole.

On pourrait penser à un complément, mais pas nécessairement tout modifier après l'enregistrement initial.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Avez-vous d'autres questions à poser, Paulos ?

---

JIM : Si j'ai bien compris la question et le contexte de votre question, vous demandez sur les droits historiques – les questions liées aux droits historiques des données existantes, des opérations cc, ce genre de choses, n'est-ce pas ? L'enregistrement fut créé dans le cadre de certaines conditions de services, des règles et des procédures particulières; que se passe-t-il lorsque tout cela change ? C'est correct ?

PAULOS NYRIENDA : Il y a peut-être deux ou trois ccTLD qui ne se sont jamais re-soumis au processus. On entend parler du passé à l'extérieur du cadre actuel de l'ICANN, tout comme l'espace des registres avant que l'ICANN ne s'occupe de les enregistrer.

Je demandais tout simplement...

JIM : Très bien. Je veux dire, je crois que le seul commentaire bref que je ferai en général est juste qu'à l'heure actuelle les ccTLD choisissent de suivre ou pas les procédures de l'ICANN volontairement. Je veux dire, ils sont encouragés à ce faire. Il y en a beaucoup qui les suivent et il y en a plein qui sont sur le point de les respecter.

Or pour ceux qui ne les suivent pas, ils ont toujours le privilège et l'occasion de le faire.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Merci, Jim. Avant de vous permettre de poser une question, il y a sur l'écran une espèce de sondage des assistants à la réunion, des gens qui

---

y ont assisté. On leur demande de le remplir avec leur avis sur la qualité de notre réunion actuelle.

Donc, dans les dernières minutes avant la fin de cette session, je vous demanderai de répondre rapidement à ce sondage.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Merci. En réalité il y avait quelqu'un au fond d'abord.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Merci. [FRANÇAIS 01:11:45 – 01:14:32]

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : ...excusez-moi. Pourriez-vous essayer de conclure votre contribution et puis - on a le temps juste. Juste pour une question et 30 secondes de plus.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Ce n'est qu'un commentaire, je parlais lentement pour la traduction. Je vais maintenant accélérer. Je disais que nous avons mentionné les propriétaires de marques déposées lorsqu'on parlait de l'UDRP, mais on devrait aussi aborder les droits des registrants.

Et dans certains pays, il est plus facile de parler d'utilisation d'un site web de bonne foi que de parler de droits de marques commerciales.  
Merci beaucoup.

---

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Merci. Désolé de vous avoir pressé comme ça sans vous avertir avant. Je pense que le point, nous allons [? 01:15:17] maintenant. Je pensais que nous pourrions prendre les deux prochaines questions, et puis je vais permettre au panel de répondre à cette contribution que vous venez de faire. Allons-y.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Je lis une question du chat de l'adobe connect de [? 01:15:31]. Et en réalité la question est adressée à Jim et Mohammed: comment pouvez-vous garantir la confidentialité, voire limiter le pourriel si le WHOIS devient exact ?

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Notons cette question pour Mohammed et [? 01:15:47] ... Je voudrais écouter la question qu'il y a là-bas, au fond de la salle.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Oui. Très brièvement. J'ai une question en premier et puis un commentaire. La première question porte sur le point EW, quelles mesures ont été prises, le cas échéant, pour aborder l'augmentation de pourriel de point EW telle que rapportée par [? 01:16:10] Tech cette année ?

Le commentaire revient sur la discussion sur l'application de la loi et la sécurité en ce qui concerne l'exactitude du WHOIS. Très rapidement, je pensais à John Edgar Hoover, le premier directeur du FBI, quand il a pris ses fonctions ; l'une des premières choses qu'il faites c'est la création

---

d'un référentiel central de bases de données pour être en mesure d'identifier les empreintes digitales.

Je sais que cela n'a rien à voir avec le WHOIS, et c'est probablement hors sujet, mais en définitive, je note les derniers commentaires des membres du panel par rapport à - lorsque vous partagiez, vous disiez qu'il y en a deux qui sont plutôt différents. Vous parliez d'accès, d'exactitude WHOIS et de l'aspect lié à la sécurité.

J'y ai pensé, très rapidement et je conclurai mon commentaire. J'ai pensé que ce sont en fait deux facettes d'un même cube, mais l'un des défis qui est maintenant ouvert pour la communauté concerne la mesure dans laquelle la sécurité est admissible.

Compte tenu qu'il existe des traitements et des processus multi-juridictionnels complexes. Merci.

**PERSONNE NON IDENTIFIÉE :** Merci beaucoup. Je vais vous laisser poser votre question et ensuite, pour d'autres questions, vous pourrez suivre une fois que les membres du panel auront répondu.

**NIGEL HICKS :** Oui, merci, je serai très bref. Nigel Hicks de l'ICANN. Vraiment c'était juste pour répondre à la question de l'UDRP et des autres mécanismes qui existent actuellement. Il est vraiment intéressant d'entendre l'histoire de la mise en place de ces mécanismes. Évidemment, ils ont été mis en place dans un environnement légèrement différent de celui

---

que nous avons aujourd'hui, et de celui que nous aurons dans quelques années.

Je voulais demander aux membres du panel s'ils croient que nous devons évoluer vers une nouvelle réflexion sur une zone de règlement de litiges dans ce nouvel espace de domaines dans lequel nous entrons. Ou si, à leurs avis, les mécanismes existants suffiront. Merci.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Merci. Un autre [? 1:18:21] questions et commentaires faits. Je veux commencer après [? 01:18:25] ... Je pense qu'il y a eu une ou deux questions pour vous, l'une portait sur le point PW.

BEN CRAWFORD : Merci pour cette question. Oui, évidemment, ayant enregistré tant de domaines si vite, nous avons constaté, malheureusement, que parmi les premiers registrants -qui étaient les plus rapides à l'utiliser- il y avait des spammeurs, tandis que les utilisateurs évidemment légitimes de noms de domaine ont tendance à prendre un peu plus de temps pour développer leurs sites web, etc.

Mais les politiques du point PW établissent une tolérance zéro au spam, ce qui veut dire que les domaines sont désactivés dès qu'ils sont identifiés. Il y en a déjà 5000 qui ont été désactivés. Il y a un ... Nous utilisons tous les services de surveillance disponibles afin de les désactiver rapidement.

Si jamais vous recevez du spam d'un domaine PW, vous pouvez aller sur le site web de PW, en faire mention, et il sera désactivé.

---

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Merci. Je voudrais répondre très rapidement à, je ne me souviens pas, je crois que c'était le deuxième, au monsieur qui parlait français. Ce sera plutôt un commentaire par rapport à la question de Nigél.

Bien sûr que nous devons penser aux registrants, c'est pour cela que l'équilibre est si important. La jurisprudence sur les noms de domaine à l'extérieur de l'UDRP, à travers des règles traditionnelles, est encore en développement et continuera à se développer. Les tribunaux américains ont décidé que les noms de domaine correspondent aux droits de propriété, et en tant que titulaires des droits de propriété les registrants ont des droits juridiques qui protègent les noms de domaine des abus.

Même si nous ne voyons pas les [? 01:20:30] qui le reconnaissent, il y a un recours qui peut être présenté aux États-Unis, et nous voyons aussi qu'en Europe, en Allemagne et au Royaume-Uni une jurisprudence se développe petit à petit. Et je suis sûr que cela commencera aussi en Afrique, au fur et à mesure que les noms de domaine seront enregistrés et deviendront de plus en plus utilisés.

Il y aura des pétitions déposées devant les tribunaux. Alors ... Tout particulièrement dans le contexte des ccTLD, c'est ce que je voulais faire passer quand je disais que l'Internet est un espace idéal pour les occasions et l'une des choses ... Et les ccTLD doivent être disponibles au-delà des droits des marques.

Et l'une des questions clés est également liée au contenu local. Les ccTLD peuvent accueillir et supporter le contenu local, en conséquence, ils deviennent de plus en plus importants dans cet aspect. Et revenant à

---

Nigel, je ne pense pas avoir une réponse, il s'agit d'une question vraiment complexe.

Cependant, l'UDRP est la plus ancienne politique de l'ICANN. Elle n'a jamais été révisée et vous avez raison lorsque vous dites qu'elle a été créée à une époque où nous ne savions pas vraiment, nous ne comprenions pas, nous n'avions pas un panorama complet de ce que les noms de domaine étaient, comment ils interagissaient avec les marques commerciales, quelles étaient les limites, quels étaient les paramètres.

Douze, treize ans plus tard, nous gagnons de plus en plus d'expérience et cette expérience vient aussi de la voie traditionnelle et des procédures judiciaires où il y a une pléthore d'idées de ce que sont les noms de domaine, comment ils doivent être utilisés et quelle devrait être leur portée. Merci.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Merci [? 01:22:15]. Jim ?

JIM : Merci. Je tiens à répondre de manière globale à l'ensemble des questions et des commentaires qui ont été faits, et je mentionnerai quatre points si possible. Je voudrais d'abord parler un tout petit peu d'Afilias, ma société. Nous sommes un fournisseur de services de registre qui héberge 18 TLD, et nous avons plusieurs TLD dont nous sommes l'opérateur de registre et non seulement le fournisseur du service.

L'un d'eux est le point INFO. Que je mentionne parce qu'il représente un exemple de réussite dans la gestion des enregistrements abusifs. Quelle que soit la raison de l'abus, on a même inclus les

---

enregistrements créés par des données inexactes lorsque le groupe de travail anti-hameçonnage a commencé son rapport semi-annuel sur l'état des noms de domaine malveillants.

Le point INFO a toujours été à la tête de ces listes, et c'était un endroit vraiment gênant. Dès que nous sommes apparus dans le premier cas, nous avons immédiatement créé, et nous avons maintenant, je crois, le service de sécurité anti-abus le plus ancien, que nous offrons à tous les TLD que nous hébergeons, s'ils le souhaitent.

Dans le cas de ceux où nous ne sommes pas l'opérateur, cela dépend vraiment de si l'opérateur veut le service ou non. Et bien sûr, il sera aussi disponible pour les nouveaux gTLD. Nous nous consacrons de façon assez proactive à la recherche d'enregistrements dont il faut s'occuper, que ce soit pour les requêtes d'application de la loi, ou pour n'importe quel type de problème qui pourrait surgir.

Mon principal message est qu'il s'agit d'un problème qui peut être traité, et qu'il est possible de le régler. Et les différentes organisations s'occupent de différentes choses. Mon deuxième commentaire porte sur l'exactitude des données d'enregistrement, puisque on en a parlé.

Le SSAC, le Comité consultatif sur la sécurité et la stabilité de l'ICANN, dont je suis le vice-président, a publié un document sur la taxonomie de la validation et de ce que cela signifie. Nous avons parlé de trois types différents de validation et de vérification de données du WHOIS.

Je pense qu'il est important de garder ces choses à l'esprit. Nous avons parlé de la validation factuelle, de si les données que vous recevez ont ou pas la forme qu'elles sont censées avoir. Est-ce qu'une adresse

---

électronique a l'air d'être une adresse électronique ou pas ? Est-ce que ça a l'air d'être un numéro de téléphone ?

Est-ce que je reçois des chiffres ? Ce genre de choses. Il y a une validation fonctionnelle, où vous pouvez discuter si l'adresse électronique suffit ou pas. Ou alors, est-ce que le numéro de téléphone fonctionne vraiment ? Est-ce que je peux l'appeler ? Et puis bien sûr, la troisième chose est la validation de l'identité où vous parlez de si tout cela représente une identité physique, que ce soit d'une organisation ou d'une personne.

Je pense que l'une des choses qui me préoccupe à chaque fois que l'on parle de l'exactitude des données d'enregistrement est que les gens aiment en parler et en même temps ils en parlent lorsqu'ils parlent de la confidentialité et du pourriel et de l'abus de données. Et je pense qu'il est important de séparer ces deux questions.

De séparer l'exactitude des données d'enregistrement, qui est quelque chose de valide, je crois, et d'important pour tout le monde. Il n'y a vraiment aucune raison pour laquelle vous ne devriez pas avoir des informations sur votre client. Si vous êtes le bureau d'enregistrement, vous devriez vouloir savoir avec qui vous traitez.

Cela semble assez évident. La plupart des gens seraient d'accord. Je n'ai jamais trouvé quelqu'un qui ne soit pas d'accord là-dessus. Mais on ne devrait pas le lier au fait que nous avons aussi à faire face à toutes sortes de questions, et aux raisons pour lesquelles les gens inscrivent ces données.

---

Mon deuxième message, pour résumer, concerne l'exactitude des données d'enregistrement qui est quelque chose que nous devrions tous chercher à atteindre, et nous devons bien comprendre sur quoi nous parlons et c'est pourquoi j'ai appuyé le document du SSAC sur la taxonomie de la validation du WHOIS.

La troisième chose dont je veux parler est la confidentialité. Je pense que la confidentialité est une autre question et peut être traitée séparément. Les services de confidentialité et les services proxy ont sans doute été créés pour les mauvaises raisons. Mais il y a certainement des raisons valables et légitimes pour qu'ils existent.

Et si vous partez du principe que vous avez des données raisonnables, vous pouvez le considérer comme un problème technique. Il y a des raisons pour lesquelles la confidentialité doit exister, il existe différentes manières de fournir ce service, et nous devrions simplement nous engager dans une discussion sur la manière de fournir ce service, que ce soit bien documenté, bien compris et légitime au lieu d'être quelque chose qui surgit pour les mauvaises raisons.

Il y a ... Une partie du problème aujourd'hui avec les services proxy et de confidentialité est qu'il n'existe aucune cohérence au sujet de ces services. Les différents fournisseurs de services agissent différemment. Ils se comportent de différentes façons. L'ICANN n'a pas de règles établies pour les services proxy et de confidentialité.

C'est l'une des choses qui a été signalée dans le rapport de l'équipe de révision du WHOIS que j'ai cité lorsque je parlais tout à l'heure. Voilà donc un autre domaine qui doit encore être traité d'une manière claire et cohérente, même au sein de la communauté de l'ICANN.

---

Il s'agit un problème légitime mais qui doit être séparé de l'exactitude des données d'enregistrement, et traité comme sujet indépendant qui requiert une attention particulière. Et en quatrième lieu, je parlerai du spam. Je pense que l'on dit souvent que le WHOIS représente une source de données pour les spammeurs. Ce sont des gens qui aiment saisir les adresses électroniques et s'en servir.

Je n'ai vu aucune preuve solide indiquant qu'il s'agit ni de la principale source d'adresses électroniques ni de leur capture. La plupart des fournisseurs que je connais et les services WHOIS, ils ont tous des limites pour l'interrogation des services WHOIS. Ce n'est donc vraiment pas facile d'aller racler un service d'annuaire comme le WHOIS et de saisir les adresses électroniques.

Et dans le monde d'aujourd'hui, il y a des manières différentes de collecter des adresses électroniques, et les spammeurs peuvent le faire. Mis à part le fait qu'ils collectent des adresses électroniques depuis des décennies, parce que les courriers électroniques existent depuis des décennies, pensez à toutes les listes de diffusion publiques qui existent, à toutes les sources publiques d'adresses électroniques.

Ces choses peuvent être saisies beaucoup plus facilement que les services WHOIS. Je ne dis pas que les services d'annuaire du WHOIS ne soient pas une source d'adresses électroniques pour le pourriel, je dis simplement que je ne crois pas que ce soit la principale source. Et en fait, je n'ai pas vu de statistiques publiées qui suggèrent que ce soit la source principale du pourriel par courrier électronique.

En fait, nous avons essayé ... Au SSAC nous avons essayé d'examiner les données du WHOIS à un moment donné il y a plusieurs années, de voir

---

si nous pouvions valider cette hypothèse. Et en fait, nous n'avons pas pu le faire, et à ce jour je n'ai toujours pas entendu que cette hypothèse ait été validée.

Plus généralement, je veux mentionner que le fait d'associer le spam avec les services WHOIS et avec tout ce lié au WHOIS, n'est qu'un jeu sur les émotions, ce n'est vraiment pas fondé sur des faits. Et nous devrions être prudents à ce sujet. Merci.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Merci, Jim. Mohammed Diop, pouvez-vous conclure en quelques minutes ?

MOHAMMED DIOP: Très bien. Merci. Je serai très bref parce que je sais qu'il ne nous reste très peu de temps. Je voudrais juste répondre très rapidement à deux questions qui ont été soulevées concernant le pourriel et l'exactitude des données.

Je pense que le - Jim a donné davantage d'explications, mais je veux ajouter que l'augmentation de l'exactitude des données n'est qu'une nécessité parce que nous interagissons avec des personnes physiques et morales, et nous voulons que cette information soit exacte, car nous ne pourrions pas développer quoi que ce soit en termes d'économie des transactions à moins que ce système ne soit renforcé.

Ainsi, dans l'industrie des télécommunications, il y a une certaine application de la loi dans de nombreux pays où l'identité doit être liée à ces services. Ils trouvent ... Dans mon pays par exemple, on a

---

sanctionné une loi qui établit que vous ne pouvez pas avoir un téléphone portable si vous ne pouvez pas lier son identité à l'identité d'une personne physique ou morale ou à une entité juridique.

Je veux dire simplement que le fait d'obtenir des informations exactes ne veut pas dire que vous allez les publier ou les rendre publiques. C'est donc là que je dois répondre à la question de Pierre [? 01:31:42], qui dit que l'augmentation de l'exactitude des données ne veut pas dire que tout le monde pourra accéder à ces informations.

En conséquence, si une loi dans un pays protège les utilisateurs et leur donne le choix de dire qu'ils ne veulent pas que leur information soit publique, je pense que ce protocole nous permet de le mettre en œuvre. Tout cela doit être respecté et mis en œuvre au niveau local.

Ce sont des questions différentes : d'une part, la mise à disposition de l'information. D'autre part, l'augmentation de l'exactitude des données. Une autre question est de donner l'accès à tous ceux qui veulent avoir accès à l'information. Je pense qu'il y a la loi qui protège les gens par rapport aux données confidentielles, de sorte que tout cela doit être pris en compte sérieusement par l'organisation locale dans l'industrie des noms de domaine.

Je pense que c'est la raison pour laquelle ce processus est si complexe, parce que ce n'est pas une taille unique pour tous, parce qu'il faut tenir compte de beaucoup d'évènements qui ont lieu au niveau local dans les différents pays, et ce par dessus les règles que nous essayons de mettre en œuvre.

---

Notre technologie doit vraiment se conformer aux lois locales de chaque pays, et nous devons vraiment voir où il y a quelque chose. Je n'ai rien vu qui empêche que notre juridiction locale soit applicable à cette règle que nous avons dans le service du WHOIS. Merci.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Merci, Mohammed. Je ne sais pas si j'ai oublié quelqu'un dans le panel. [? 1:33:20] hoche la tête, il a dit qu'il a fini pour aujourd'hui. Sans d'autres questions ou commentaires, cette session est clôturée à 18.12.

Je tiens à vous remercier de votre patience et de votre courage pour avoir suivi cette session jusqu'à cette heure-ci. Je sais que dans le programme il y a un [? 01:33:49] ..., une marque qui a été enregistrée par l'ICANN [rires]. Ce n'est pas encore une marque déposée, mais ça va être un [? 01:34:00] ... parrainé par Africa point com.

[? 1:34:04] nous donnera les détails. [Applaudissements]

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Merci. Je pense que tous nos modérateurs et nos présentateurs méritent une autre salve d'applaudissements, soyez-leur reconnaissants s'il vous plaît. [Applaudissements] Maintenant, certaines questions d'ordre administratif, les bus attendent ceux qui vont au Garden Court, South Beach.

Le dîner de gala commence à 19 heures, de sorte que nous avons le temps juste d'aller déposer nos sacs et de revenir au bus pour arriver à l'heure au site. Demain, nous commençons à 9 heures, et je demande

---

que nous soyons tous ici vers 8h30 afin que le programme commence à 9 heures.

À ce point là nous allons déclarer la fin du programme de la journée. Ayant dit cela, bonne soirée. On se retrouve au restaurant [? 1:34:59]. restaurant [? 1:34:59].